12e ANNÉE — T. 23

N° 506 — 8 FÉVRIER 1930

LA DOCUMENTATION CATHOLIQUE



Adveniat Regnum Tuum

PARAIT LE SAMEDI *(46 fascicules par an; tables semestrielles)*

PRIX DU NUMÉRO : 0 FR. 75

ABONNEMENTS : six mois, 16 fr. ; un an, 30 fr. Etranger, variables selon les pays.

BUREAUX : 5, RUE BAYARD, PARIS-VIIIe

(Chèques postaux : *Maison de la Bonne Presse, Paris,* Cte N° 1668.)

Les Questions Actuelles

Chronique de la Presse

L'Action Catholique

Rev. d'Organisation et de Défense Religieuse

Sommaire analytique

ACTION CATHOLIQUE

Encyclique " sur l'éducation chrétienne de la Jeunesse "

La traduction française officielle de l'Encyclique du 31 décembre 1929 vient de paraître. Nous la donnerons dans le prochain fascicule de la « D. C. », qui aura 64 pages et portera les dates des 15-22 février 1930 (nos 507-508).

L'ACTION CATHOLIQUE

Dans son fascicule n° 461 (16. 2 29), la *Documentation Catholique* a donné la traduction de la lettre de S. S. Pie XI au cardinal Bertram, prince-évêque de Breslau, et du commentaire autorisé qui en fut écrit par le comte Dalla Torre, directeur de l'*Osservatore Romano* (1).

A la suite de ces documents se trouvait une liste complète de tout ce qui avait été antérieurement publié dans la collection de la Revue sur la même question.

Au cours de l'année 1929, la lettre *Quae Nobis* a fait l'objet d'un grand nombre de commentaires et d'études. Mais surtout, conformément aux directives du Pontife glorieusement régnant, un mouvement général d'organisation et d'intensification de l'Action catholique s'est produit dans tous les pays.

Plusieurs actes nouveaux ont été publiés où S. S. Pie XI précise encore sa pensée et lui donne de plus amples développements. De même dans les audiences accordées aux pèlerins venus à Rome de 1922 à 1929, S. S. Pie XI a bien des fois pris pour thème de ses discours et allocutions ce même sujet.

Dans les pages qui vont suivre on trouvera la traduction d'un grand nombre de documents non insérés jusqu'ici.

Ce complément de documentation est d'ailleurs très grandement facilité par la publication d'un ouvrage capital, auquel tous ceux qui veulent connaître la pensée pontificale dans son ensemble et dans ses moindres nuances devront sans cesse se reporter.

Mgr Alfredo-Maria Cavagna, assistant général ecclésiastique de la Jeunesse féminine catholique italienne, vient, en effet, de recueillir, sous le titre *Pio XI e l'Azione cattolica*, tous les actes personnels de S. S. Pie XI et tous les documents du Saint-Siège sur l'Action catholique (2).

(1) Ce numéro de la *D. C.* est épuisé. — La Bonne Presse a publié une brochure de 18 × 11 cm. de 64 pages (prix, 2 francs) qui reproduit le texte complet de la lettre et des commentaires traduits par la *D. C.* — Une brochure a été également éditée par la Société éditrice « *Vita e Pensiero* », de Milan, sous ce titre : GIUSEPPE DALLA TORRE, direttore dell' *Osservatore Romano : I caratteri fondamentali dell'Azione cattolica nella lettera pontificia al card. Bertram*. Un vol. in-16 de 96 pages. Prix, 3 lires.

(2) *Pio XI e l'Azione cattolica. Documenti relativi a « l'Azione cattolica » raccolti e ordinati da Mons. A. M. Cavagna e pubblicati a cura del comitato centrale per il giubileo sacerdotale di S. S. Pio XI.* Un vol. 25 × 18 cm. de XIV-615 pages. Prix, 20 lires. 21, Via dei Cestari, Roma. 1929.

L'auteur a divisé son œuvre en trois parties :

I. — *Actes de S. S. Pie XI :* 1° Lettres encycliques ; — 2° *Motu Proprio ;* — 3° Lettres autographes ; — 4° Lettres ; — 5° Discours (allocutions consistoriales, discours variés allant de 1922 à 1929, audiences pontificales) ; — 6° Concordats.

II. — *Actes des SS. Congrégations :* 1° S. C. du Concile ; — 2° S. C. des Religieux.

III. — *Actes de la Secrétairerie d'Etat :* 1° Lettres du card. secrétaire d'Etat (de 1922 à 1929) ; — 2° Télégrammes du card. secrétaire d'Etat ; — 3° Communiqués de la Secrétairerie d'Etat.

A la fin du volume on trouve un appendice des plus intéressants dont voici les titres de chapitres : 1° Actes particuliers ; — 2° Questions relatives à l'Action catholique (Bénédictions spéciales pour les membres de l'A. C. ; la paroisse ; l'instruction religieuse ; le chant sacré ; l'école et les instituteurs ; l'Université catholique du Sacré-Cœur de Milan ; l'*Oratorio ;* l'apostolat ; la bonne presse et les journaux ; le travail chrétien ; les émigrants et l'Action catholique italienne ; les Missions) ; — 3° Questions diverses (les saints exercices ; l'Eglise ; le clergé et la politique ; la Question romaine ; les Ordres religieux ; les modes inconvenantes ; aux médecins catholiques ; aux parlementaires autrichiens ; aux fonctionnaires du « *Banco S. Spirito* ») ; — 4° Documents divers.

Signalons enfin qu'un index chronologique général, un index des noms propres et un index des matières rendent l'ouvrage extrêmement facile à consulter et à utiliser.

Toutes ces citations sont en italien. Dans la reproduction que nous allons faire ci-après, nous suivrons l'ordre même adopté par Mgr Cavagna. Toutes les traductions, sauf indication contraire, sont de la *D. C.*

I — Actes de S. S. Pie XI

1° ENCYCLIQUES

Les encycliques dans lesquelles S. S. Pie XI a parlé de l'Action catholique sont au nombre de quatre :

« *Ubi Arcano* », du 23 décembre 1922 (1) ;

« *Rerum omnium* », du 26 janvier 1923, sur le centenaire de saint François de Sales (2) ;

« *Rite expiatis* », du 30 avril 1926, sur le centenaire de saint François d'Assise ;

« *Iniquis afflictisque* », du 18 novembre 1926, sur la persécution religieuse au Mexique (3).

Nous traduisons du latin ci-après le passage de l'encyclique sur saint François d'Assise, qui ne se trouve pas dans la revue.

Saint François d'Assise, patron de l'Action catholique

Encyclique « Rite expiatis » (30 avril 1926).

Purifiées suivant les rites du grand Jubilé donné en cette ville sainte, nombre d'âmes se sont excitées à une vie plus parfaite. Aussi avons-nous étendu les bénéfices du Jubilé au monde entier jusqu'à la fin de la présente année. Mais Nous avons pensé que les immenses avantages qu'on en peut retirer ou espérer trouveront en quelque sorte leur couronnement dans une solennelle commémoration qui se prépare en tout

(1) Cf. *D. C.*, t. 9, col. 67-87.
(2) *Ibid.*, col. 323-333.
(3) *Ibid.*, t. 17, col. 771-781.

pays : Nous entendons le sept centième anniversaire du jour où François d'Assise passa de l'exil de cette terre à la béatitude de la patrie céleste.

Dieu l'avait donné pour le bien et pour amender non seulement la société troublée de son temps, mais encore celle de tous les temps ; Notre dernier prédécesseur en avait fait le patron céleste de l'Action catholique. Que Nos fils, dévoués à cette œuvre et fidèles à Nos préceptes, unissent par conséquent leur voix à celle des nombreux fils de saint François, pour rappeler et glorifier ses actes, ses vertus, son esprit. Rejetant le mensonger portrait que se font de cet homme séraphique les fauteurs modernes d'erreurs ou quelques mondains et mondaines raffinés, tous les chrétiens auront à cœur d'imiter et de revêtir cette forme de sainteté que saint François avait choisie lui-même et qui est tout imbue de la chasteté et de la simplicité évangélique.

Au cours de cette année du centenaire Nous voulons en effet que cérémonies sacrées, solennités publiques, discours ou panégyriques montrent le patriarche séraphique tel qu'il était, riche des dons de la nature comme de la grâce, et les unissant merveilleusement pour atteindre la plus absolue perfection de lui-même et du prochain ; tel on doit aussi l'honorer — sans le modifier en rien — par les manifestations d'une véritable piété. Il est téméraire de vouloir comparer entre eux les héros de la sainteté, maintenant les hôtes de la patrie céleste ; c'est le Saint-Esprit qui les a choisis pour remplir en ce monde une mission déterminée ou répondre à des nécessités particulières ; ces comparaisons, du reste, nées le plus souvent de la passion et complètement vaines, font injure à Dieu, auteur de toute sainteté. Et cependant on a de la peine à concevoir un saint qui ait jamais fait resplendir l'image et l'existence évangéliques du Christ, Notre-Seigneur, avec une similitude plus parfaite et plus frappante que saint François. Il s'intitulait lui-même le *héraut du grand Roi* ; mais fort justement on l'appelait un *autre Christ*. Aux hommes de son temps, de même qu'aux siècles à venir, il apparaît comme une véritable réincarnation du Christ. Aussi est-il toujours vivant pour nous et il en sera de même pour toutes les générations futures.

2° MOTU PROPRIO

Mgr Cavagna n'en signale que deux : le « Motu proprio » *L'Anno Santo*, du 4 novembre 1925, adressé au président général de l'Association de la Jeunesse catholique italienne, et le « Motu proprio » *Quod maxime*, du 30 septembre 1928, sur l'union à l'Université grégorienne des Instituts Biblique et Oriental (1).

Voici la traduction de la plus grande partie du premier de ces documents :

Rôle des associations dans l'Action catholique

Motu proprio « L'Anno Santo » (4 novembre 1925) (2)

L'Année sainte, comme par une heureuse nécessité, Nous a mis en contact fréquent avec les évêques, avec le clergé non moins qu'avec le laïcat catholique du monde entier, appelant ainsi d'une façon particulière Notre pensée sur la portion choisie de ces laïques qui dans diverses associations se dévouent à l'Action catholique. Aussi sommes-Nous naturellement enclin à Nous occuper également des relations mutuelles qui doivent relier ces associations pour arriver à une coordination toujours plus nette, plus féconde et plus organique de leurs activités communes, en vue de la réalisation de leur identique et très noble but.

Nous le devons d'autant plus que Nous-même, dans l'encyclique *Ubi arcano*, Nous avons désigné l'Action catholique comme appartenant désormais à la vie chrétienne et au ministère pastoral, lui ouvrant ainsi de plus larges horizons pour l'apostolat chrétien. Aussi est-il trop naturel que Notre attention ait été attirée d'une façon plus particulière par la florissante organistation de jeunesse plus proche de Nous, par cette Jeunesse italienne qui, dès ses origines et plus encore dans la marche si prospère, a mérité tant d'éloges de la part de Nos prédécesseurs et de Nous-même.

C'est avec la plus profonde satisfaction que Nous avons pu reconnaître en elle un désir toujours plus vif et un empressement toujours plus ardent à coopérer avec plus d'efficacité encore et avec une vigueur et une promptitude renouvelées — telles que les exigent les immenses besoins de notre temps — à la restauration chrétienne de la société, et en plus de cet empressement un affectueux désir de s'attacher toujours davantage au Siège apostolique et à Notre personne, comme une sorte de milice sainte toujours prête à la lutter pour le triomphe du Roi pacifique et pour la consolidation et l'extension de son règne sur la terre...

3° LETTRES AUTOGRAPHES

Dans cette troisième catégorie, Mgr Cavagna mentionne quatre documents. D'abord trois lettres adressées : au comte Filippo Tolli, qui fut un des premiers présidents de l'Association de la Jeunesse catholique italienne (20 mai 1922) ; à Mgr Stefano Corbini, évêque de Foligno (15 sept. 1924) ; au cardinal Gasparri, secrétaire d'Etat (24 janv. 1927) (1) ; enfin le message envoyé aux Ordinaires de Chine (1er août 1928) (2).

La *D. C.* a donné la traduction de deux de ces documents d'après le texte italien.

4° LETTRES

Quinze lettres de S. S. Pie XI sont recueillies dans ce chapitre. En voici l'énumération complète :

1. — Lettre « *Bellum Post* » à l'épiscopat autrichien (10 juin 1923).
2. — Lettre « *Quae Encyclicis* » à S. G. Mgr Guglielmo Rojas y Arrieta, évêque de Panama (1er novembre 1923).
3. — Lettre « *Quam Die* » à M. Henri Steiger, président du LXIIIe Congrès national allemand (10 août 1924).
4. — Lettre à MM. Albert Treiber et Maximilien Rau, présidents du Congrès de Stuttgart (10 août 1925).

---

(1) Cf. *D. C.*, t. 20, col. 707-712.
(2) *Pio XI e l'Azione cattolica*, pp. 15-16.

(1) Cf. *D. C.*, t. 17, col. 393-397.
(2) Cf. *D. C.*, t. 20, col. 583-584.

5. — Lettre « *Paterna sane sollicitudo* » aux évêques du Mexique (2 février 1926).

6. — Lettre à l'épiscopat piémontais (17 octobre 1926).

7. — Lettre « *Quam Germanica mulierum* » à S. Em. le card. Karl Joseph Schulte, archevêque de Cologne (26 novembre 1926).

8. — Lettre « *Quamquam de condicione* » aux évêques polonais (10 juin 1927).

9. — Lettre « *Ut cleri populique* » à S. Em. le card. Tommaso Pio Boggiani, cardinal légat au Congrès national eucharistique de Bologne (15 août 1927).

10. — Lettre « *C'est avec la joie* » à M. Giovanni Hoyois, président général de l'Association catholique de la Jeunesse belge (16 août 1927) (1).

11. — Lettre « *Cum experiundo* » aux dirigeants du LXVIe Congrès national allemand (18 août 1927).

12. — Lettre « *Peculiari quadam* » à l'épiscopat lituanien (24 juin 1928) (2).

13. — Lettre « *La relation* » à Mme F. Steenberghe-Engeringh, présidente générale de l'Union internationale des ligues féminines catholiques (30 juillet 1928) (3).

14. — Lettre « *Cum ex epistula* » à S. Em. le card. Joseph Ernest Van Roey, archevêque de Malines, primat de Belgique (15 août 1928).

15. — Lettre « *Quae Nobis* » à S. Em. le card. Adolf Bertram, archevêque de Breslau (18 novembre 1928 (4).

Quatre de ces lettres ont été publiées par la *D. C.*

Nous croyons bon de retenir quelques-unes de celles qui sont mentionnées dans la liste ci-dessus et de reproduire enfin deux lettres toutes récentes que Mgr Cavagna n'a pu insérer dans son volume.

La tradition catholique et l'apostolat des laïcs

Lettre à l'épiscopat piémontais (17 octobre 1926) (5).

[...] Que dire de votre zèle en faveur de l'Action catholique ? Ne doit-elle pas, en effet, prendre un développement toujours plus grand dans vos diocèses et être réglée de façon si disciplinée que tous les associés, obéissant à Notre volonté, ne cessent de se préoccuper du patrimoine catholique ? En fait, rien n'est plus traditionnel que de voir les Pasteurs de l'Eglise, absorbés par de si grandes occupations et sollicitudes du ministère épiscopal, aidés avec empressement par des laïques, qui, grâce à leur condition même, peuvent accomplir parfois ce que les ministres sacrés, même s'ils le voulaient, ne pourraient pas faire.

D'où cette conséquence : en vérité l'Action catholique, par laquelle le peuple lui-même est appelé à prendre part et à participer d'une certaine façon au ministère sacerdotal, est plus que jamais adaptée aux exigences de notre époque. [...]

L'Action catholique se place en dehors et au-dessus de tout parti politique

Lettre « Paterna sane sollicitudo » aux évêques du Mexique. (2 février 1926) (1).

[...] Nous vous adressons Nos conseils pressants et Nos avis paternels qui ne tendent qu'à vous encourager et à propager de plus en plus « l'Action catholique », dans un esprit de concorde et de stricte discipline, parmi les fidèles confiés à votre zèle.

Nous parlons d' « Action catholique », car dans les circonstances difficiles où vous vous trouvez, il est plus que jamais nécessaire, Vénérables Frères, que vous et votre clergé tout entier comme aussi les associations catholiques, vous restiez complètement à l'écart de tout parti politique, afin de ne fournir à vos adversaires aucun prétexte pour confondre la religion avec une fraction politique quelconque.

Ainsi donc, que tous les catholiques de la république mexicaine se gardent, comme tels, de constituer un parti politique ; en particulier que les évêques et les prêtres s'abstiennent — comme ils l'ont déjà fait, et Nous les en félicitons — de s'enrôler dans aucun parti politique et de collaborer à aucun journal de parti, attendu qu'ils sont les ministres de tous les fidèles, bien plus, de tous les citoyens.

Ces conseils et ces prescriptions, Vénérables Frères, n'empêchent nullement les fidèles qui les mettront fidèlement en pratique de remplir leurs devoirs et d'exercer leurs droits communs à tous les autres citoyens. Bien au contraire, leur titre même de catholiques exige qu'ils fassent le meilleur usage de ces droits et devoirs, pour le bien de la religion, inséparable de celui de la patrie.

Les membres du clergé eux-mêmes ne doivent pas se désintéresser des affaires civiles et politiques, loin de là ; tout en se tenant complètement en dehors de tout parti politique, ils doivent, en qualité même de prêtres, et en se gardant de tout ce qui pourrait être contraire à leur ministère, contribuer au bien de la nation en exerçant leurs droits et en pratiquant leurs devoirs de citoyens avec la plus grande conscience. Ils doivent encore veiller à ce que les catholiques s'acquittent comme il convient de leurs obligations de citoyens, d'après les prescriptions des lois de Dieu et de l'Eglise.

Pour atteindre à ce noble but, votre clergé — Nous le répétons avec la plus grande insistance — trouvera devant lui, bien qu'en restant à l'écart de toute compétition de parti, un large champ d'action religieuse, morale, intellectuelle, économique et sociale, où il pourra former la conscience des citoyens, surtout des ouvriers et de la jeunesse des écoles, à penser et à agir suivant l'esprit catholique.

Si vous écoutez docilement Nos avis, observez fidèlement Nos prescriptions, comme Nous en avons le plus ferme espoir, vous trouverez enfin, Dieu aidant, la solution des problèmes si graves qui angoissent depuis si longtemps la très noble nation mexicaine. [...]

(1) Cf. *D. C.*, t. 19, col. 1497-1498.
(2) Cf. *D. C.*, t. 20, col. 771-775.
(3) Cf. *D. C.*, t. 21, col. 33-34.
(4) Cf. *D. C.*, t. 21, col. 387-412.
(5) Cette lettre n'a été publiée ni par les *Acta Apostolicae Sedis* ni par l'*Osservatore Romano*. Nous traduisons le texte donné par Mgr Cavagna, p. 56.

(1) Cette lettre n'a pas paru dans les *Acta Apostolicae Sedis*. Elle a été insérée dans l'*Osservatore Romano* des 19-20 avril 1926.

Participation de la jeunesse flamande à l'Action catholique

Lettre « Cum ex epistula » au cardinal Van Roey, archevêque de Malines (1).

PIE XI, PAPE.

SALUT ET BÉNÉDICTION APOSTOLIQUE.

CHER FILS,

En prenant connaissance de la lettre que Nous avons envoyée au président de la Jeunesse catholique belge, réunie en congrès à Liége l'an dernier, les jeunes gens belges de langue flamande ont constaté et parfaitement compris combien Nous souhaitons l'union des cœurs pour le bien de la cause catholique.

C'est avec une grande joie que Nous les avons vus sans tarder se grouper généreusement et en grand nombre dans l'association que vous avez eu l'heureuse idée, cher Fils, de fonder dernièrement, et dans laquelle, laissant de côté tout ce qui pourrait les en distraire ou susciter des dissensions, ils pourront se donner tout entiers à l'Action catholique.

Mais ce qui Nous réjouit encore bien plus aujourd'hui, c'est de voir que la semence jetée par vous au cours de cette brève période est tombée en un terrain tellement bien disposé, en des jeunes gens animés de sentiments tels qu'elle a pu porter des fruits abondants, et plus tôt qu'on aurait pu s'y attendre. Voici qu'en effet cette association, « Jeugdverbond voor Katholieke Aktie », née il y a quelques mois à peine, et dont les statuts témoignent de votre sagesse bien connue et de votre sollicitude pastorale, va se réunir à Anvers, cette ville si remarquable par son long passé, par la beauté de son port et par l'importance de son commerce.

Tout donne à croire que ce premier congrès aura le plus heureux succès, vu le nombre et les dispositions d'esprit des jeunes gens qui s'y réuniront. Nous prévoyons déjà toute la fécondité pour l'avenir de ce congrès de jeunes gens qui Nous sont si chers, et, au milieu des grandes douleurs qui Nous accablent, Nous rendons grâces à la bienveillance divine de Nous avoir ménagé pareille consolation. La joie que Nous éprouvons Nous fait aisément deviner l'allégresse que vous, évêque de Belgique, vous ressentez aujourd'hui et qui ne fera que croître encore.

Ces chers jeunes gens ! Comme Nous les félicitons de grand cœur d'avoir reconnu dans la voix de leurs pasteurs qui les appellent aux combats sacrés pour la cause catholique la voix même du Vicaire de Jésus-Christ et du divin fondateur de l'Eglise, et d'y avoir répondu avec une si noble générosité ! D'ailleurs, que ne pouvions-Nous pas espérer des fils de la catholique Flandre ? Toujours, et Nous le savons bien, ils ont conservé jalousement la foi et la religion de leurs ancêtres, toujours ils sont restés attachés avec le plus respectueux dévouement à Nous et au Siège apostolique, toujours ils ont été étroitement unis à leurs évêques.

Grande sera pour vos églises l'utilité de cette valeureuse phalange de jeunes gens, qui vient aujourd'hui aider et renforcer l'armée des vétérans de l'Action catholique, cette œuvre primordiale que, dès le début de Notre pontificat, Nous avons eue constamment présente à l'esprit, et que Nous n'avons jamais cessé de recommander. Que les jeunes gens qui vont se réunir à Anvers soient bien persuadés que c'est par une grâce toute spéciale de Dieu qu'ils sont appelés et choisis pour cette œuvre, si semblable à celle du prêtre : car l'Action catholique, somme toute, n'est autre chose que l'apostolat des fidèles qui, sous la conduite des évêques, se mettent au service de l'Eglise et l'aident à remplir intégralement son ministère pastoral.

Tous ceux qui participent à l'Action catholique et qui la développent ne le font qu'en priant, en travaillant, en se dévouant. Il est clair qu'ils n'ont d'autre souci ni d'autre but — et il n'en est pas de plus noble — que de préparer les âmes à accueillir le Seigneur et d'étendre chaque jour davantage le règne de Dieu, ou encore, pour le dire en un mot, de tout instituer dans le Christ. Qu'ils n'oublient pas cependant que leur œuvre sera non seulement boîteuse et instable, mais même absolument stérile, s'ils ne sont animés et enflammés de charité à l'égard de leurs frères et de leur prochain, sans distinction aucune, comme il convient à des apôtres. Cette flamme de la charité pourra seule adoucir et tempérer les aspérités et faire disparaître les difficultés que créent inévitablement les différences de mentalité, d'occupations, de naissance et de mœurs. Mais ne pourra-t-elle pas aussi, petit à petit et progressivement, préparer la solution des questions, même les plus difficiles, qui regardent le bien de l'Etat et de la société, et cela en fonction des lois de l'équité et de la justice, en fonction des principes catholiques ?

Nous ne doutons pas que les jeunes gens flamands, membres du J. V. K. A., ne répondent pleinement à Notre attente et aux espoirs que Nous fondons en eux, et qui nous sont communs, à Nous et à vous, à l'Eglise tout entière. Et ils ne peuvent pas ne pas y répondre si, libres et dégagés de toute autre préoccupation, ils se consacrent à l'apostolat auquel le Seigneur les appelle et s'ils témoignent en toute circonstance à l'égard du Siège apostolique, de leurs évêques ou des délégués de ceux-ci, d'une obéissance et d'un respect vraiment dignes de fils tout dévoués.

Tous Nos vœux sont donc pour cette première réunion de la jeunesse flamande : puisse-t-elle être suivie de nombreuses autres, toujours plus fructueuses, et puissiez-vous, cher Fils, les présider le plus longtemps possible.

Comme présage des faveurs célestes et gage de Notre paternelle bienveillance, et pour l'heureux succès de votre entreprise, Nous vous accordons de tout cœur, cher Fils, la Bénédiction apostolique, à vous, à vos vénérables frères les évêques de Belgique, et à tous ceux qui viendront à Anvers pour prendre part à cette grande manifestation.

Fait à Rome, près Saint-Pierre, en la fête de l'Assomption de la Sainte Vierge, le 15 août de l'an 1928, septième de Notre Pontificat.

PIE XI, PAPE.

Nature et nécessité de l'Action catholique

Lettre à l'épiscopat suisse (8 septembre 1929) (1).

PIE XI, PAPE.

SALUT ET BÉNÉDICTION APOSTOLIQUE.

VÉNÉRABLES FRÈRES,

En Nous envoyant, à l'occasion de votre réunion annuelle, qui a eu lieu dernièrement au couvent

(1) Cette lettre a paru dans les *Acta Apostolicae Sedis* du 10 sept. 1928. Nous reproduisons la traduction parue dans les *Cahiers de la Jeunesse catholique belge* (15. 9. 28).

(1) Nous en empruntons la traduction à la *Liberté de Fribourg* (18. 10. 29).

d'Einsiedeln, une adresse collective, non seulement vous êtes restés fidèles à une ancienne tradition, mais vous avez voulu manifester encore votre attachement au Père commun des âmes et le zèle que vous mettez à remplir votre charge pastorale. Comment ne pas être sensible à cette nouvelle preuve de votre dévouement ? Comment ne pas accueillir avec reconnaissance les souhaits de bonheur que vous formulez à l'occasion du cinquantième anniversaire de Notre sacerdoce et de ces événements réjouissants et si importants qui viennent d'exciter en Nous les plus belles espérances et Nous font attendre toute sorte de biens ? Mais, si cette marque de votre affection Nous a été agréable, Nous avons encore été beaucoup plus touché par les prières que vous avez, comme vous Nous l'écrivez, adressées à Dieu et que, dans votre piété, vous Nous promettez de lui adresser sans cesse. Si, en effet, Nous avons la certitude qu'il n'est point de moment où Nous n'ayons besoin du secours et de l'assistance de Dieu, il n'est pas douteux qu'en des temps difficiles une assistance plus grande ne Nous soit nécessaire pour pouvoir conduire à une heureuse fin l'œuvre qu'il Nous a été donné d'entreprendre.

Et pour en venir à un autre point de la plus haute importance, il est à peine nécessaire de vous dire quelle consolation et quelle joie vous Nous avez causées en Nous annonçant, à la fin de votre lettre, que vous aviez décidé de renseigner, par des conférences en vos trois langues nationales, les participants de la prochaine assemblée générale des catholiques de la Suisse, qui aura lieu dans la noble ville de Lucerne, sur l'Action catholique, sa nature et sa nécessité. Personne, certes, n'ignore quel prix a pour Nous cette Action catholique, et combien, à nos yeux, elle est opportune et répond aux besoins de notre époque. Dès le début, en effet, de Notre pontificat, et dans la suite quand l'occasion s'en est présentée, Nous avons souvent déclaré que « cette Action n'est nullement séparable du ministère pastoral et de la vie chrétienne » (lettre *Quae Nobis* au cardinal Bertram, évêque de Breslau [1]), puisque, « en définitive, elle n'est pas autre chose que l'apostolat des fidèles qui, sous la direction des évêques, procurent leur aide à l'Eglise et concourent à l'accomplissement de sa mission » (*Cum ex epistula* au cardinal Van Roey, archevêque de Malines). Bien plus, Nous avons rappelé « qu'une telle Action doit être, à bon droit, considérée comme la voie et le moyen dont l'Eglise use pour dispenser aux peuples ses bienfaits de tout genre, voie et moyen, disions-Nous, visiblement établis par une bienveillante disposition de Dieu pour permettre à l'Eglise d'attirer et d'amener à la doctrine et à la loi évangéliques ceux qui, étrangers à toute relation avec les prêtres, auraient tôt fait de donner leur adhésion aux mensonges et aux pratiques perverses des séditieux » (lettre *Quae Nobis* au cardinal Bertram, évêque de Breslau). Déjà, aux temps apostoliques, l'Apôtre recourait à l'aide de laïcs choisis et chargés de travailler avec lui à la diffusion de l'Evangile (*Phil.*, IV, 3). Après, au cours des siècles, Nos prédécesseurs ont souvent préconisé ce moyen de soutenir la cause catholique et ils y recoururent en s'adaptant aux circonstances. « Mais, en notre temps plus que jamais, vu les dangers chaque jour plus graves qui menacent l'intégrité de la foi et des mœurs, et la pénurie de prêtres dont nous souffrons, pénurie telle que le clergé n'est absolument plus en nombre pour suffire aux nécessités des âmes, il faut compter encore plus sur l'Action catholique ; son rôle étant de porter secours et de suppléer au trop petit nombre de prêtres en leur associant, en la personne des laïcs, des aides toujours plus nombreux. » (*Ibid.*) Il est donc excellent le dessein que vous avez conçu, vénérables Frères, d'exhorter instamment ceux qui prendront part à votre prochaine assemblée de Lucerne à promouvoir sans cesse, avec plus d'ardeur, l'Action catholique, à travailler d'un commun accord avec vous à l'extension du règne du Christ, dans les individus et la société, but essentiel de toute action chrétienne. Cette œuvre, ils la réaliseront avec succès si, dans l'exercice d'un semblable apostolat, ils sont spontanément dociles à Nos ordres et à Nos avis et restent absolument étrangers, en ce domaine, à la politique et à l'esprit de parti, pour n'avoir en vue que la gloire de Dieu et le salut des âmes.

Nul doute que Nos très chers fils de la Suisse ne répondent avec empressement et par leur activité à vos exhortations, contribuant ainsi à l'accroissement de la sainte Eglise et à la prospérité de leur patrie. Puissent Nos prévisions se réaliser ! C'est là Notre ardent désir et l'objet de Nos instantes prières.

En attendant, comme gage des faveurs célestes et en témoignage de Notre paternelle bienveillance, Nous vous accordons très affectueusement dans le Seigneur à vous et à vos fidèles, comme aussi à tous ceux qui prendront part aux réunions de Lucerne, Notre Bénédiction apostolique.

Donné à Rome, auprès de Saint-Pierre, le huitième jour du mois de septembre, en la fête de la Nativité de la Bienheureuse Vierge Marie, l'an mil neuf cent vingt-neuf, de Notre Pontificat le huitième.

PIE XI, PAPE.

(1) Cf. *D. C.*, t. 21, col. 390-393.

Universalité de l'Action catholique

Lettre « Laetus sane nuntius » au cardinal Segura y Saenz, archevêque de Tolède (6 novembre 1929) (1).

L'heureuse nouvelle qui Nous a été communiquée récemment de la prochaine tenue du premier Congrès national de l'Action catholique à Madrid, capitale de l'Espagne (2), Nous a rempli d'une grande

(1) Le texte latin de cette lettre autographe a paru dans les *Acta Apostolicae Sedis* du 2 déc. 1929. Une traduction italienne a paru dans l'*Osservatore Romano* des 18-19 nov. 1929. Les journaux espagnols, notamment *El Debate* (13. 11. 29), ont donné la traduction espagnole qui fut lue par le card. primat à la cathédrale de Madrid pour l'inauguration du Ier congrès national de l'Action catholique espagnole, le 13 nov. 1929. Enfin, la traduction française en a été donnée notamment par la *Revue catholique des Idées et des Faits* (6 déc. 1929), reproduite par les *Etudes religieuses de Liége* (25. 12. 29) et par les « Editions Rex » de Louvain.

(2) La revue *Resena eclesiastica* de Barcelone (déc. 1929, pp. 517-521) publie le programme détaillé de ce congrès, qui s'est tenu du 13 au 17 nov. Nous en donnons la traduction ci-après :

« A. Actes de piété.

» B. Séances d'études. — *Sujets traités :* « 1° L'Ac- » tion catholique dans l'histoire de l'Eglise », par S. G. Mgr Arce y Ochotorena, évêque de Zamora ; — 2° « L'Action catholique selon les enseignements des Pon- » tifes romains Léon XIII, Pie X, Benoît XV et Pie XI », par S. G. Mgr Lopez Arana, évêque de Ciudad Rodrigo ; — 3° « La fin suprême de l'Action catholique », par S. G. Mgr Pérez Platero, évêque de Ségovie ; — 4° « Les fins spéciales de l'Action catholique de nos » jours », par S. G. Mgr Fidèle Garcia y Martinez, évêque de Calahorra ; — 5° « Les propriétés de l'Action » catholique », par S. G. Mgr Felix Bilbao y Ugarriza, évêque de Tortosa ; — 6° « L'autorité de l'Eglise dans

consolation non seulement à cause des heureux développements qu'en retirera, Nous en sommes certain, l'Action catholique, mais encore, comme vous Nous l'écrivez vous-même, à cause de l'affectueuse préoccupation qui vous pousse à rendre un hommage très agréable au Père commun de tous les fidèles, à l'occasion du cinquantième anniversaire de son sacerdoce, en organisant une manifestation qui Nous est très chère. Et de même que Nous avons accueilli d'un cœur paternel le témoignage de votre affectueuse sollicitude, de même Nous mettons un égal empressement à profiter de cette circonstance pour exprimer de nouveau Nos pensées et Nos directives sur cette question très importante, tenant pour certain que ce sujet vous sera très agréable à vous et à vos collègues dans l'épiscopat et contribuera à l'heureux succès de vos réunions.

Origines [1].

Cette question, Nous l'avons déclaré bien souvent, à chaque occasion qui se présentait, n'est pas nouvelle en elle-même et n'était pas inconnue aux premiers temps de l'Eglise, mais c'est surtout à notre époque que sa nature et ses éléments ont été plus longuement et abondamment mis dans leur vraie lumière. Elle est née et tire sa raison d'être, d'une part, de la grande nécessité de sauvegarder et de promouvoir la cause catholique, motif pour lequel la hiérarchie sacrée désira vivement de tout temps s'adjoindre les laïques comme auxiliaires pour ses œuvres ; d'autre part, de la façon même d'agir des catholiques, puisque plus ils sont animés de sentiments de respect et d'affection à l'égard de l'Eglise, plus ils désirent collaborer avec ardeur à l'œuvre du clergé, afin de propager en tous lieux le règne de Jésus-Christ. C'est pourquoi l'Apôtre des Gentils, dans son Epître aux Philippiens (chap. VI, verset 3), faisait mention de ses collaborateurs et demandait qu'on assistât ceux qui avaient travaillé avec lui à la diffusion de l'Evangile. De même, au cours des siècles, Nos prédécesseurs ont très souvent fait appel au concours et à l'activité des fidèles pour les engager, selon les circonstances et les temps, à coopérer de toute leur âme à l'heureux triomphe du nom chrétien. Et cela surtout « quand au milieu des circonstances les plus terribles pour l'Eglise et l'humanité ils faisaient instamment appel à toutes les bonnes volontés, suppliant tous les fidèles de combattre le bon combat, sous la direction de leurs évêques, et de se dévouer dans la mesure de leurs moyens au salut éternel du prochain » (2).

Cependant, si l'Action catholique peut et doit, comme Nous l'avons dit plus haut, se dire contemporaine des temps les plus anciens de l'Eglise, c'est

---

» toutes les questions d'ordre social », par S. Em. le card. VIDAL Y BARRAQUER, évêque de Taragona.

» C. SÉANCES PRATIQUES. — *Séances pratiques générales* (16) : 1° Le plan d'actualité de l'Action catholique en Espagne durant l'année prochaine ; — 2° Campagnes d'ensemble, conformes aux fins de l'Action catholique, qui doivent être organisées en Espagne pour un long délai ; — 3° Célébration de congrès nationaux, diocésains, régionaux ou locaux d'Action catholique : leur organisation pour qu'il en résulte un bien intense dans toute l'Espagne.

» Le rapporteur de ces séances pratiques sera le R. P. Postius, C. M. F.

» *Séances pratiques particulières* : 1° « Action sociale » agraire », par M. D. ALEJO ELETA ; — 2° « Action » sociale ouvrière », par le R. P. NEVARES, S. J. ; — 3° « Action catholique féminine », par M. D. J. FRANCISCO MORAN ; — 4° « Jeunes gens », par M. D. HERNAN CORTÉS ; — 5° « Pères de famille », par M. D. LUIS ALONSO MUNOYERRO ; — 6° « Presse catholique », par M. D. ILDEFONSO MONTERO.

» D. SÉANCES SOLENNELLES. — *Séance d'ouverture* (13 nov.) : 1° « Le premier congrès national d'Action » catholique », par le comte DE RODRIGUEZ SAN PEDRO, président de l'Association centrale de l'Action catholique d'Espagne ; — 2° « L'Espagne et le jubilé sacerdotal de » S. S. Pie XI », par S. G. Mgr LÉOPOLD EIJO Y GARRAY, évêque de Madrid-Alcala.

» *Séance solennelle du 1er jour* (14 nov.) : « L'action » durant l'année de l'Action catholique, de l'Action » sociale agraire et de l'Action sociale ouvrière », par D. VICTOR MARIN ; — « L'Action catholique et la jeu» nesse », par D. JOSÉ MARIA G. ECHAVARRI.

» *Séance solennelle du 2e jour* (15 nov.) : « L'Action » catholique féminine et les jeunes gens. L'Action catho» lique et la femme », par D. ESTEBAN BILBAO.

» *Séance solennelle du 3e jour* (16 nov.) : « L'Action » catholique des pères de famille et de la presse », par D. JOSÉ PAOLO BENITO ; — « L'Action catholique et la » famille », par D. MARCIAL SOLANA.

» *Séance de clôture* (17 nov.) : Allocution de S. Exc. Mgr TEDESCHINI, nonce de S. S. Pie XI, aux congressistes. Discours de clôture sur « Le passé, le pré» sent et l'avenir de l'Action catholique », par S. Em. le cardinal primat.

» E. *Actes de propagande.*

» F. *Pèlerinage au Coteau de Los Angeles.* »

El Debate (18. II. 29) publie le texte des conclusions générales du Congrès, rédigées définitivement sous la forme suivante, et que nous traduisons de l'espagnol :

« *Premièrement.* — Le Comité (Junta) central de l'Action catholique de la femme et ses conseillers respectifs s'empresseront de réaliser les fins de justice, culture, propagande, famille, œuvres de jeunesses, charité, Congrès, Action sociale catholique, éducation et élévation du niveau religieux, moral, économique et social des catholiques d'Espagne, en commençant par répandre les doctrines de l'Action catholique espagnole.

» *Deuxièmement.* — Les Comités diocésains et leurs conseillers s'appliqueront : 1° à attaquer jusqu'à les exterminer les plaies sociales de l'analphabétisme religieux, de l'indifférentisme et de l'irréligion, du blasphème, même sous une forme littéraire, de la profanation des fêtes, de la mauvaise presse, de la désobéissance, de l'immodestie dans l'habillement, les spectacles et les distractions, du paupérisme et de l'émigration ; 2° à promouvoir le bonheur social par le respect constant de la religion et de la morale, l'obéissance à l'Eglise, la soumission à l'autorité, la charité envers les pauvres et l'instruction religieuse du peuple, en soumettant les graves problèmes au Comité central de l'Action catholique, dont ils solliciteront l'appui et suivront les indications ; 3° à constituer aussitôt que possible des secrétariats diocésains, sur le modèle du secrétariat central, avec lequel on se mettra en communication journalière ou fréquente, au sujet des campagnes d'offensive ou de défensive.

» *Troisièmement.* — Les comités locaux stimuleront le zèle des prêtres, religieux et séculiers : 1° pour l'extirpation des vices sociaux de chaque localité ; 2° pour la défense des intérêts sacrés de la religion, de la famille, de l'autorité, de la propriété et des pauvres ; 3° pour soutenir l'autorité du président local chargé de maintenir l'union avec les secrétariats diocésains et central.

» *Quatrièmement.* — On proposera à l'activité des comités de l'Action catholique des campagnes à vaste plan, en donnant la préférence, sauf les cas urgents, aux moyens essentiellement religieux, puis aux moyens scolaires et enfin aux moyens sociaux et autres.

» *Cinquièmement.* — On laisse à la discrétion du Comité central de l'Action catholique, après audition des autres comités et organisations importants, le soin d'établir le nombre des réunions, les fins à poursuivre et les moyens à employer. »

(1) Nous empruntons les sous-titres à l'*Osservatore Romano* (18-19. II. 29).

(2) Lettre *Quae Nobis* au cardinal Bertram : cf. *D. C.*, t. 21, col. 390-1.

à notre époque toutefois, personne ne l'ignore, qu'elle a revêtu un caractère propre conforme aux règles et aux prescriptions de Nos prédécesseurs immédiats et de Nous-même.

En effet, dès le commencement de Notre Pontificat, dans l'encyclique *Ubi arcano*, Nous avons proclamé publiquement que Nous ne voulions qu'une chose : voir les fidèles participer, d'une certaine manière, à l'apostolat hiérarchique de l'Eglise ; et ce désir, Nous l'avons confirmé dans maints documents ultérieurs, en déclarant, entre autres choses, que tous ceux qui travaillent au développement de l'Action catholique « sont appelés par une grâce tout à fait singulière de Dieu à un ministère, peu différent du ministère sacerdotal, car l'Action catholique n'est autre chose, au fond, que l'apostolat des fidèles, lesquels, dirigés par leurs évêques, prêtent leur concours à l'Eglise de Dieu et complètent d'une certaine façon son ministère pastoral » (1).

On voit par là, avec netteté, très cher Fils, combien grande est l'importance et la dignité de l'Action catholique et combien elle est non pas seulement utile à notre époque, mais encore en tous points nécessaire. Aussi, pour la mettre en pleine lumière et la faire ressortir avec le plus d'éclat possible, Nous aimons à répéter ce que Nous écrivions naguère sur ce point à notre cher Fils Adolphe Bertram, archevêque de Breslau : « L'Action catholique, en effet ne consiste pas seulement à poursuivre pour chacun sa propre perfection chrétienne, bien que ce soit là le premier et le principal but, elle est encore un véritable apostolat auquel participent les catholiques de toutes les classes sociales, en venant s'unir par la pensée et par l'action aux centres de saine doctrine et de multiple activité sociale, centres légitimement constitués et recevant par conséquent l'assistance et l'appui de l'autorité des évêques. Ainsi groupée et rassemblée sous la direction de la hiérarchie ecclésiastique, qui lui donne le mot d'ordre, l'élite des catholiques reçoit par là même une vigoureuse impulsion. Ne différant pas de la divine mission confiée à l'Eglise et à son apostolat hiérarchique, cette Action catholique n'est pas d'ordre temporel, mais spirituel ; ni d'ordre terrestre, mais divin ; ni d'ordre politique, mais « religieux ». Pourtant, elle n'en doit pas moins, et à bon droit, s'appeler une action sociale ; car elle a précisément pour but de propager le règne du Christ, et par cette propagation de procurer à la société le plus grand des biens, d'où découlent tous les autres biens, c'est-à-dire tous ceux qui regardent l'organisation d'une nation et qu'on qualifie de politiques, biens qui sont non pas la propriété personnelle des individus, mais l'apanage commun de tous les citoyens. Noble fin que l'Action catholique peut et doit obtenir, si l'on obéit avec fidélité aux lois de Dieu et de l'Eglise en se tenant complètement en dehors des préoccupations des partis politiques. » (2)

Associations économico-sociales

Mais pour écarter dans la mesure du possible toute équivoque, Nous voulons qu'il soit établi ici avec évidence et qu'il soit bien entendu ce qui suit : les associations qui, conformant leurs buts et leur action aux préceptes de la religion et aux fins particulières de l'Action catholique, ont pour but d'aider les citoyens, soit dans leurs entreprises économiques, soit dans l'exercice de leur profession, doivent absolument, en ce qui concerne les questions intéressant les fins de l'Action catholique, se soumettre à cette dernière et se consacrer aux œuvres de l'apostolat chrétien. Cependant, dans les entreprises purement économiques elles peuvent agir comme elles l'entendent et elles n'engagent que leur propre responsabilité. Ce principe posé, il s'ensuit que les pasteurs sacrés de l'Eglise, en raison même de leur charge, ne peuvent se désintéresser de semblables associations ; bien au contraire, ils doivent, par leur habile intervention et leur active impulsion, en diriger les initiatives et les formes avec le plus de diligence possible, selon les enseignements et les préceptes de la religion catholique. Pour la même raison, l'Action catholique « profitera des fruits que les associations religieuses ou économiques peuvent donner, en même temps qu'elle ne manquera pas de leur apporter son appui et d'assurer leur progrès ; car entre toutes elle maintient une bienveillance réciproque et garantit la cordialité de leurs rapports ; elle encourage une mutuelle collaboration au grand avantage de l'Eglise et de la société humaine, comme on le devine aisément » (1).

En dehors et au-dessus des partis politiques.

Des explications que Nous avons données jusqu'à présent sur cette Action, il s'en déduit aussi clairement la conclusion qu'étant par sa nature même entièrement étrangère aux partis politiques elle ne peut être enserrée dans les limites étroites des factions. Toutefois, bien que les catholiques soient obligés d'obéir à cette très grave prescription, il ne leur est nullement interdit de s'occuper de politique et de remplir des fonctions publiques pour autant qu'il n'y a pour eux en cela aucun manquement aux préceptes de la doctrine chrétienne. Bien plus, rien n'empêche les fidèles d'appartenir aux partis politiques qui leur plaisent, à la condition que l'action de ces partis ne s'oppose en rien aux lois de Dieu et de l'Eglise. En dehors de cela, bien que l'Action catholique doive, comme Nous l'avons dit, rester entièrement en dehors des partis politiques, elle n'en sera pas moins très utile au bien commun de la société, en appliquant dans la mesure du possible les préceptes de la religion catholique, colonne et soutien de la prospérité publique, et en stimulant vivement l'âme de ses compagnons à la perfection de la vie chrétienne, de telle façon que, formant comme une phalange sacrée, ils favorisent et défendent non seulement les intérêts et les droits de l'Eglise, mais aussi ceux de l'Etat et de la société domestique. Si parfois l'agitation politique se mêle d'une façon quelconque à la religion et aux mœurs chrétiennes, il appartient en propre à l'Action catholique d'user de sa force et de son autorité pour que tous les catholiques, d'un commun accord, mettent au second rang les intérêts et les vues de leurs partis pour ne voir que le progrès de l'Eglise et des âmes et celui des œuvres dont ils s'occupent.

(1) Lettre *Cum ex epistula* au cardinal J. Van Roey, archev. Malines.

(2) Lettre *Quae Nobis* au cardinal Bertram : cf. *D. C.*, t. 21, col. 391.

(1) Lettre *Quae Nobis* au cardinal Bertram : cf. *D. C.*, t. 21, col. 391.

Organisation unitaire de l'Action catholique sous la dépendance de la hiérarchie ecclésiastique.

Du reste, de même que l'Action catholique a, comme Nous l'avons dit, son caractère propre et sa fin spéciale à atteindre, bien que composée d'éléments multiples, de même aussi il faut qu'elle maintienne avec toutes les autres associations l'unité de régime et de commandement, mais de manière que, chacune conservant religieusement son organisation et sa constitution particulière, toutes ensemble aient pour principe inviolable d'obéir unanimement aux directeurs nommés par la hiérarchie ecclésiastique. Le but propre de cette action étant de former comme une sorte de milice de citoyens probes — hommes et femmes et surtout jeunes gens de l'un et l'autre sexe, — il faut que ceux-ci n'estiment ni ne désirent rien tant que de collaborer à leur manière au ministère sacré de l'Eglise, et de s'efforcer courageusement, sous sa direction et son magistère, de propager avec zèle, en privé et en public, le règne de Jésus-Christ.

Cette fin, l'Action catholique peut la réaliser facilement, comme il est aisé de le comprendre, en cherchant à inculquer aux âmes des associés le sentiment et la pratique de la vie chrétienne, et cela en les formant à une solide piété et à une connaissance toujours plus complète des choses célestes et en les exhortant autant que possible à maintenir l'intégrité des bonnes mœurs, à se dévouer activement au salut des âmes et à rester en union très étroite avec les évêques et le Vicaire de Jésus-Christ. Pour atteindre ce but spirituel, il faut que ceux qui font partie des associations de jeunes gens appliquent principalement leur esprit et leurs forces à servir d'exemple lumineux par leurs œuvres de religion et de charité, et se montrent des jeunes gens préparés en tous points aux futures initiatives, pour le plus grand bien et profit de l'Eglise et de l'Etat.

En outre, étant donné, comme Nous l'avons déjà déclaré, que l'Action catholique doit progresser, telle une phalange serrée d'apôtres, pour conquérir les âmes à l'empire suave de Jésus-Christ, elle doit se distinguer par l'unité et l'harmonie du commandement ainsi que la parfaite discipline de tous. Car l'existence, sous une même autorité, de citoyens, d'associations, de catholiques, ayant des programmes différents ou opposés entre eux, détruit les forces, fait disparaître la concorde, trouble et empêche les heureux succès, ce qu'il faut éviter à tout prix.

Nécessité d'action.

Après avoir traité, très cher Fils, avec la plus grande brièveté, un sujet si important, il ne Nous reste plus qu'à vous exhorter d'un cœur paternel à user de votre influence pour que fleurisse toujours plus, de jour en jour, parmi vous, l'Action catholique, et qu'elle aboutisse aux plus beaux triomphes du nom chrétien. Ces succès désirés seront obtenus très facilement, grâce aux exhortations des évêques, à l'obéissance prompte et spontanée des prêtres, aux nombreuses et diverses Congrégations et institutions qui s'épanouissent pour le bien des âmes par un apostolat approprié au moment, et si, dans la mesure du possible, dans chaque paroisse, les fidèles — surtout les jeunes gens de l'un et l'autre sexe — s'unissent et progressent au sein d'associations rénovées, animés de l'esprit religieux et enflammés d'un zèle tout céleste.

Mais il n'est pas nécessaire de prolonger plus longtemps Nos exhortations, car Nous connaissons trop bien le cœur de la très chère nation espagnole, toujours disposée non seulement à obéir à Nos ordres, mais encore à répondre avec générosité et empressement à Nos désirs eux-mêmes.

Nous connaissons également l'intelligente activité du clergé et l'ardeur apostolique des évêques. Vous savez en quels temps nous vivons et vous entendez ce qu'ils nous réclament pour ainsi dire à haute voix. D'une part, Nous voyons que la société humaine n'a été que trop dépouillée de l'esprit chrétien, qu'a remplacé ordinairement une vie proprement païenne ; que dans un grand nombre d'âmes vacille la lumière de la foi catholique, que par conséquent s'éteint pour ainsi dire le sentiment religieux et que chaque jour dépérissent misérablement l'intégrité et la sainteté des mœurs. D'autre part, Nous sommes profondément peiné de constater qu'en beaucoup d'endroits le clergé ne peut suffire aux besoins de nos temps, soit à cause de son effectif excessivement restreint en certaines contrées, soit parce qu'il ne peut atteindre certaines classes de citoyens dont il lui est interdit d'approcher et qui restent ainsi étrangers aux conseils et aux préceptes de la doctrine évangélique. C'est pourquoi il est absolument nécessaire qu'à notre époque tous soient apôtres ; il est absolument nécessaire que les gens du siècle ne mènent pas une vie oisive, mais qu'ils soient prêts à obéir aux volontés de l'Eglise et lui offrent leurs services de manière que par leurs prières, leurs sacrifices et leur collaboration active, ils contribuent puissamment à l'accroissement de la foi catholique et à l'amendement chrétien des mœurs.

Comme ce sont là certainement les projets et les desseins que vous discuterez en commun dans vos prochaines assemblées, il n'y a aucun doute que tels aussi seront les fruits salutaires et très abondants qu'on peut en espérer pour le bien de l'Eglise et de votre patrie. C'est ce que Nous souhaitons de tout cœur et implorons avec insistance du « Prince des pasteurs et évêque de nos âmes », le suppliant de nous aider au moment opportun.

En attendant, recevez, comme gage de grâces célestes et en témoignage de Notre paternelle sollicitude, la Bénédiction apostolique, que Nous accordons très affectueusement dans le Seigneur à vous, très cher Fils, et au troupeau tout entier confié à vos soins, comme à tous ceux qui prendront part au prochain congrès de Madrid.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, le 6 novembre de l'année 1929, la huitième de Notre Pontificat.

PIE XI, PAPE.

COMMENTAIRES

Sous le titre *La lettera pontificia al cardinale Segura*, le directeur de l'*Osservatore Romano* (22. 11. 29) commente cette importante lettre en ces termes :

Nécessité unitaire de l'Action catholique [1].

Dans la lettre au cardinal Segura, le Pape rappelle les principes et les directives contenus dans la lettre au cardinal Bertram, puis il formule, après une année d'intense activité catholique, la raison de notre apostolat social, dont il relève, sous forme de recommandation plus précise, la nécessité unitaire.

---

(1) Les sous-titres sont ajoutés par la *D. C.*

« Vous savez, dit la lettre au card. Segura, en quels temps nous vivons et vous entendez ce qu'ils nous réclament pour ainsi dire à haute voix. D'une part, Nous voyons que la société humaine n'a été que trop dépouillée de l'esprit chrétien, qu'a remplacé ordinairement une vie proprement païenne ; que dans un grand nombre d'âmes vacille la lumière de la foi catholique, que par conséquent s'éteint pour ainsi dire le sentiment religieux et que chaque jour dépérissent misérablement l'intégrité et la sainteté des mœurs. D'autre part, Nous sommes profondément peiné de constater qu'en beaucoup d'endroits le clergé ne peut suffire aux besoins de nos temps, soit à cause de son effectif excessivement restreint en certaines contrées, soit parce qu'il ne peut atteindre certaines classes de citoyens dont il lui est interdit d'approcher et qui restent ainsi étrangères aux conseils et aux préceptes de la doctrine évangélique. »

La pieuse levée des laïques.

De là l'Action catholique, mission intégrante de l'œuvre du clergé, mission de l'Eglise. La pénurie des ministres de Dieu nécessite plus impérieuse et plus immédiate la pieuse levée des laïques. Ce n'en est pas l'unique raison, ni même la raison contingente. Comme hier, comme demain, comme aujourd'hui, même si les vocations se multipliaient, si les rangs des pasteurs étaient plus serrés parmi le troupeau, pour répondre aux nécessités et aux besoins de nos temps l'apostolat des laïques serait toujours nécessaire, toujours nécessaires aussi seraient ses fonctions et sa « spécialisation ». Au sein d'une société où la foi s'est alanguie et par conséquent le sentiment chrétien s'est émoussé, toute la vie, non seulement individuelle mais encore collective, celle qui est plus éloignée du seuil des églises et des chaires de vérité, attend le réveil et l'exemple restaurateur.

Le siècle de la Révolution, si la ruine n'était proche, n'aurait certainement pas regretté un clergé, petit par le nombre, mais non par l'intelligence, l'érudition et le zèle. Trop de catégories de personnes s'étaient soustraites à son influence, avaient méprisé sa voix et méconnu l'efficacité de ses avertissements. Hier, comme demain, comme aujourd'hui, tantôt plus, tantôt moins, suivant que les nuages s'amoncellent plus ou moins à l'horizon du Christ, qu'ils voilent de leurs ombres, l'aide d'un laïcat épris de vérité, dévoué à l'Eglise, désireux de communiquer aux autres ses propres richesses spirituelles, hier, disons-nous, cette aide s'est manifestée, utile et opportune, en de très vastes croisades. Il en a été ainsi depuis le temps des Apôtres jusqu'à cette heure même. Le Saint-Père l'a fort bien rappelé aux ouvrières catholiques le 19 mars 1927 (1), et l'évêque de Zamora vient de faire de même, avec un si grand succès, au Congrès de Madrid (2).

---

(1) Voir plus loin la traduction de ce discours à son ordre chronologique.

(2) Du discours de Mgr Arce y Ochotorena, évêque de Zamora, auquel il est fait ici allusion, nous traduisons le compte rendu donné par *El Debate* (14. 11. 29) :

« Le domaine de l'histoire ecclésiastique, dit en commençant l'évêque de Zamora, est le domaine de l'Eglise même, car l'histoire ecclésiastique est l'exposé systématique et ordonné des faits et gestes de la société visible fondée par le Christ pour la rédemption des âmes. Partout où l'Eglise a pénétré avec sa grâce sanctifiante et sa vertu apostolique, un nouveau champ a surgi pour l'histoire, un nouveau champ d'investigation. C'est pourquoi il est surprenant de voir que l'Action catholique, qui est une floraison splendide de la fécondité de l'Eglise et forme, en même temps, comme le cadre de son histoire, n'ait pas été étudiée. Ce fait, loin de diminuer l'importance du sujet, prouve, au contraire, le succès avec lequel il a été proposé en ce Congrès organisé par l'Eminentissime cardinal Segura, en hommage à Sa Sainteté le Pape, à l'occasion de son jubilé sacerdotal...

» *Le concept de l'Action catholique.* — Suivant Pie X, font partie de l'Action catholique toutes les œuvres favorisées et promues par les laïques catholiques pour « restaurer dans le Christ » la famille, l'école et la société. Quant à Pie XI, il dit que l'Action catholique est la participation de l'apostolat laïque, sous la direction de l'autorité compétente, à la défense, à la diffusion et à la restauration du règne du Christ.

» *Son origine.* — Jésus-Christ est venu au monde pour que les âmes aient la vie surabondamment. Mais pour que cette vie prospère, il faut qu'elle soit féconde. D'où le *crescite et multiplicamini* : les êtres vivants se multiplient et se reproduisent indéfiniment. L'Eglise catholique ne pouvait être privée du pouvoir de se multiplier et de se reproduire. Cette fécondité est de deux sortes : une intérieure, la vertu de se reproduire elle-même ; l'autre extérieure, celle de se multiplier en ses œuvres.

» Sans s'arrêter à la première, qui est hors du sujet, le conférencier développe la seconde, qui est la civilisation chrétienne conquérante du monde. Il glorifie les grandes institutions de bienfaisance qui sont nées au sein de cette mère de charité, l'Eglise, et il déclare que sa fille, aussi féconde qu'elle, c'est l'Action catholique.

» *Les apologistes.* — Cependant, aux premiers siècles, l'Action catholique chrétienne revêt une forme particulière, elle constitue l'œuvre merveilleuse des apologistes. L'Eglise, par son action lente mais progressive, a envahi les provinces de l'Empire romain. Cependant, avant que le paganisme s'inclinât devant la croix, l'épée sanglante des empereurs s'était levée contre la doctrine chrétienne. Les philosophes païens, néopythagoriciens et néoplatoniciens, approuvent cette persécution. Mais en face de cette bande se dresse un homme austère, un laïque, de vie exemplaire, qui lui aussi est revêtu de la tunique des philosophes : l'apologiste saint Justin. Il vainquit les empereurs par sa mort, et les philosophes par sa parole et par sa plume. Il lança même aux Césars cette phrase qui est un merveilleux document pour l'histoire de l'Action catholique : « Ayant obtenu de Dieu la grâce et » l'amour de Jésus, je m'efforce de faire bénéficier aussi » de cette faveur divine tous mes frères. »

» D'autres illustres apologistes ont continué l'œuvre de saint Justin, tels sont Athénagore, Clément d'Alexandrie et Lactance.

» *Isabelle la Catholique et le Nouveau Monde.* — La figure la plus glorieuse qui termine brillamment les luttes épiques pour la religion et la patrie est celle d'Isabelle la Catholique. Ici, l'orateur trace le portrait de la reine et redit son influence sur l'esprit de son époux, puis en termes éloquents il décrit la conquête de Grenade.

» Enfin, il déclare que sa grande œuvre d'Action catholique est d'avoir inspiré la découverte du Nouveau Monde. Les premiers évangélisateurs de l'Amérique furent les explorateurs eux-mêmes. L'illustre Colomb cherchait moins à ouvrir de nouvelles routes à la navigation qu'à étendre l'ombre de la croix. Il voulait voir le Christ régner de l'autre côté de l'Atlantique. C'est pourquoi il donna le nom de sa très Sainte Mère à l'une de ses caravelles et appela San Salvador la première île découverte.

» Léon XIII a dit : « Il est prouvé par l'histoire que » Christophe Colomb se consacra à sa grande entreprise » pour faire resplendir en ces plages la foi de Jésus- » Christ. » Je demande — ajoute le conférencier — une place d'honneur pour Colomb et ses successeurs dans l'histoire de l'Action catholique.

» L'évêque de Zamora termine son très éloquent discours par les paroles suivantes : « Prends mes yeux et » regarde avec eux ! » disait le peintre Apelle à quelqu'un qui considérait avec mépris une de ses œuvres magistrales. Si quelqu'un nous regarde ainsi, disons-lui, nous aussi, de se servir des yeux que sont la foi, les encycliques des Papes et les actes du Primat, il verra alors que l'Action catholique n'est pas une nouveauté, qu'elle est aujourd'hui la même qu'hier, dans ses principes directeurs et dans les fins qu'elle poursuit. »

congrès scientifiques et économiques, aux assemblées législatives, dans les tribunaux, dans les manifestations politiques.

Et pourtant, le tumulte de la vie qui dévie et se corrompt, qui s'éloigne de Dieu avec la furie d'un cyclone, qui refroidit, glace le climat où dépérit malheureusement la flore spirituelle chrétienne, ce tumulte retentit dans tout le monde du travail, de passion, d'intérêts, de calculs, de rivalités matérielles. Dans cette atmosphère [...], les âmes catholiques sincères et actives ne sont que trop souvent exténuées, alors qu'elles devraient répandre autour d'elles l'énergie vivifiante et reconstituante.

L'Action catholique est cette énergie.

Elle n'a donc pas une raison d'être contingente. Tout âge, tout besoin, tout problème a fait appel à elle au cours de l'histoire de l'Église, contre tous les ennemis et tous les dangers. Immense réseau capillaire qui arrive et pénètre jusqu'aux profondeurs des couches sociales, elle multiplie, dilate la vertu de l'Eglise, le zèle du clergé ; elle fait entendre sa voix là où seraient restées impénétrables les zones du silence ; elle fait sentir sa force là où toute vibration avait disparu.

L'Action catholique « n'est qu'un moyen ».

Mais elle n'est qu'un moyen ; elle ne fait pas œuvre pour elle-même, elle n'est donc pas autonome. C'est un réflecteur, un condensateur de la lumière. Elle n'est pas la lumière. La voix qu'elle répète amplifiée n'est que l'écho d'une autre voix. La flamme et le cri de la vérité viennent de la hiérarchie catholique, de l'Eglise [...] « Nous portons le trésor du ciel — disaient les Apôtres et a répété le Saint-Père, — vous tous, aidez-nous à le distribuer. »

L'Action catholique n'est pas autre chose ; elle ne tend à rien d'autre, ne cache ou sous-entend rien d'autre. Son visage est sans masque, son corps ne se dédouble pas sous forme de fantômes, sa vitalité ne s'émiette pas.

Elle est une, bien concrète et bien homogène. « Elle a — précise le document pontifical — son caractère propre et sa fin spéciale à atteindre, bien que composée d'éléments multiples. De même aussi il faut qu'elle maintienne avec toutes les autres associations l'unité de régime et de commandement, mais de telle manière que — chacune conservant religieusement son programme et sa constitution particulière — toutes ensemble aient pour principe inviolable d'obéir unanimement aux directeurs nommés par la hiérarchie ecclésiastique. Le but propre de cette action étant de former comme une sorte de milice de citoyens probes — hommes et femmes et surtout jeunes gens de l'un et l'autre sexe, — il faut que ceux-ci n'estiment ni ne désirent rien tant que de collaborer à leur manière au ministère sacré de l'Eglise, et de s'efforcer courageusement, sous sa direction et son magistère, de propager avec zèle, en privé et en public, le règne de Jésus-Christ. »

Une famille, une armée, donc compacte, donc disciplinée, donc unitaire. Car « l'existence, sous une même autorité, de citoyens, d'associations, de catholiques, ayant des programmes différents ou opposés entre eux, détruit les forces, fait disparaître la concorde, trouble et empêche les heureux succès, ce qu'il faut éviter à tout prix ».

L'Unité dans l'action et la direction.

La lettre au cardinal Bertram disait : « L'Action catholique devra être une action universelle et concordante de tous les catholiques, sans exclusion d'âge, de sexe, de condition sociale, de culture, de tendances. » L'unité, le concept d'unité découlait de cette concorde. L'unité fait la concorde. — Soyez d'accord : c'est l'appel à un sentiment, c'est l'exhortation à une vertu. — Soyez unis : c'est l'exhortation à un devoir, l'appel à une loi.

C'est l'application directe d'un principe, la conséquence logique d'un acte.

Dès le 2 octobre 1922, un document pontifical signalait dans l'Episcopat le soutien de toute activité (1) ; de même, un discours de Pie XI, prononcé trois ans après, rappelait le principe de saint Ignace : Rien sans l'évêque (2). En 1923, lors de l'approbation des statuts pour l'Italie, champ d'expérience de la nouvelle forme que venait de prendre l'Action catholique, il répétait : « La hiérarchie ecclésiastique est un centre « disciplinateur ». C'est sur elle que repose et par elle qu'est appliquée la constitution organique, paroissiale, diocésaine, centrale, c'est chez elle que sont les postes et fonctions élevés

---

(1) Voici la traduction de cette lettre du 2 octobre 1922, adressée aux Ordinaires d'Italie par S. Em. le cardinal Gasparri, secrétaire d'Etat (cf. Mgr CAVAGNA, *op. cit.*, pp. 332-333) :

« Parmi les sollicitudes multiples de son ministère apostolique, le Saint-Père n'a pas manqué de donner une attention spéciale à l'ensemble des œuvres d'apostolat religieux et de bienfaisance que, sous le nom d'Action catholique, les laïques catholiques d'Italie s'efforcent de développer et de maintenir.

» Vos Seigneuries illustrissimes et révérendissimes n'ignorent pas l'importance, l'extension et la nécessité de cette forme d'apostolat, de cette participation des laïques à la mission propre de l'Eglise. Il ne s'agit pas d'une activité de direction dans l'ordre théorique, mais d'une exécution dans l'ordre pratique, d'une activité qui reçoit sa spécification non pas d'une fin matérielle et terrestre, mais spirituelle et céleste, non pas d'une fin politique mais religieuse, et donc en parfaite dépendance de l'autorité ecclésiastique. Et si par la nécessaire dépendance des choses elle doit s'étendre même au champ économique et social, touchant ainsi des questions politiques, elle ne le fait qu'en vue des intérêts surnaturels et de l'élévation morale et religieuse des individus et des peuples.

» Les changements profonds produits par la guerre, les besoins croissants de l'Eglise, la diminution du clergé exigent que cette collaboration des laïques se fasse toujours plus étendue et intense et, en même temps, avec une conformité plus étroite à ses fins suprêmes. De la sorte, l'épiscopat italien peut avoir à sa disposition un bon nombre d'hommes et de femmes à la foi vive, à la vie intègre, à l'activité sainte, pour étendre davantage le règne de Dieu dans les individus, dans les familles et dans la société.

» A cet effet, le Saint-Père a jugé opportun de soumettre toute l'organisation de l'Action catholique à une révision, pour que cette action s'harmonise toujours mieux avec les exigences nouvelles et avec les conditions que les temps ont changées.

» Il m'a chargé de l'honneur de vous transmettre le schéma d'un nouveau remaniement de toute l'Action catholique italienne, proposé par des personnes compétentes pour que vous l'examiniez et proposiez avec une liberté parfaite et une sollicitude très grande — au moins avant la fin du mois d'octobre — les modifications opportunes en même temps que toutes les observations, additions ou remarques que vous estimeriez convenables selon la prudence de votre jugement [...]

(2) Dans ce discours, prononcé le 14 sept. 1925, S. S. Pie XI, s'adressant aux assistants ecclésiastiques de l'Association de la Jeunesse catholique italienne, faisait deux recommandations. Nous traduisons de l'italien la première (cf. Mgr CAVAGNA, *op. cit.*, pp. 132-133) :

« La première, c'est que la Jeunesse catholique, comme toute l'Action catholique, doit être dans un rapport d'intime subordination à la hiérarchie, subordination qui se traduit par une soumission et une obéissance filiales aux évêques et au Pape et, par eux, à Jésus, puisque, en ces trois éléments — l'évêque, le Pape, Jésus, — réside la structure hiérarchique et la solidité de l'Eglise. C'est pourquoi des assistants ecclésiastiques et de leur œuvre on doit pouvoir répéter ce que saint Ignace exprimait si heureusement : *Nihil sine episcopo* (rien sans l'évêque). Que tout donc soit fait en accord, en intelligence, en filiale soumission à l'évêque. »

de l'autorité, pour le « commandement unique et l'impulsion unique ».

C'est l'unité et non l'uniformité, ni l'identité ; c'est l'unité de direction qui garantit l'unité morale et le mouvement régulier ; l'unité qui peut ne pas connaître de différence d'âge, de sexe, de condition, de personne, et peut permettre des formes variées et des spécialisations diverses, mais sera d'autant plus elle-même et active que la discipline unique empêchera les « directives divergentes » et la « déperdition des forces ».

La lettre au cardinal Segura constitue le document de l'universalité de l'Action catholique, car elle rend de façon plus parfaite la vision et la conscience de l'universalité de son origine, de sa nécessité, de sa nature, tout à la fois au sein d'un monde qui oublie le Christ, mais qui doit retourner au Christ ; universalité d'apostolat sous la hiérarchie, depuis Rome jusqu'aux plus extrêmes confins, dans l'unité de vie, de direction et de discipline qui en découle.

C'est ainsi que de Madrid à Breslau, de l'Italie à l'Espagne et à l'Allemagne et aux nations catholiques, le mouvement christianisateur harmonise, équilibre son propre rythme. Le pas de chacun de nous semble se régler sur une unique et immense cadence. C'est le pas des autres qui résonne avec le nôtre.

Un réconfort indicible envahit l'âme, le sentiment d'une fraternité active raffermit les volontés et suggère à chacun de gigantesques projets.

T.

Action catholique et action politique

Dans *El Debate* (11 nov. 1929), un auteur anonyme écrit :

Aucun Pontife, assurément, n'a été aussi préoccupé que Pie XI de séparer l'Action catholique de l'action politique. Il a répété si souvent dans ses discours l'idée que « l'Action catholique doit être en dehors et au-dessus des partis » qu'on nous excusera de ne citer ici aucun texte en particulier. Dans le Concordat italien, il est également dit expressément que « l'Action catholique développe son activité en dehors de tout parti politique ».

Le Pape ne veut pas que l'Action catholique comme telle s'immisce dans les élections politiques et dans l'exercice des droits de citoyen.

Si nous voulons une citation qui les résume toutes, nous la trouvons dans la lettre adressée en avril 1923 par le cardinal Gasparri à tous les évêques d'Italie. La voici : « Sa Sainteté veut que tous ceux qui représentent d'une façon ou à un titre quelconque les intérêts de la religion s'en tiennent aux règles de la plus stricte prudence en évitant jusqu'à l'apparence même qu'ils adhèrent aux partis politiques ou les protègent. » [...]

Dans la lettre catholique aux évêques du Mexique, en date de février 1926, le Pape, après avoir déclaré qu'au Mexique les catholiques, comme tels, ne constituent pas un parti politique, appelé catholique, énumère cependant parmi leurs devoirs celui de former la conscience des catholiques mexicains suivant les règles indéfectibles de la loi de Dieu et de l'Eglise pour l'accomplissement consciencieux des devoirs civiques.

L'Action catholique, telle que le Pape la conçoit, amènera à la longue un renouveau réel au sein de la Cité. L'Eglise, en effet, prêche non seulement l'accomplissement des graves devoirs envers la patrie et envers l'Etat, mais elle donne à ceux-ci leur véritable fondement et par le fait même assure leur base la plus ferme et leur fonctionnement régulier.

En outre, l'Action catholique forme la conscience des citoyens sur certaines questions du jour qui touchent à la vie publique, par exemple sur de nombreux problèmes actuels tels que — nous citons ici ceux que le Pape mentionne le plus fréquemment — ceux de l'enseignement, de la famille, des relations de l'Eglise et de l'Etat, et des rapports des classes sociales entre elles.

Par cette formation de la conscience individuelle, l'Action catholique prépare, en commençant par les particuliers, les solutions chrétiennes des problèmes les plus débattus à l'époque actuelle. Il y a plus encore. En donnant à un organisme national des idées claires sur ces points fondamentaux et sur les devoirs qui en sont la conséquence, « aussi bien pour l'ordre privé que pour l'ordre public », on fixe les causes dont l'effet se traduira, premièrement, par la formation de la conscience collective et ensuite par la création d'organes politiques. Mais ce n'est pas l'Action catholique comme telle qui opère ce résultat ; ce sont les individus formés par elle, qui se montrent alors non pas en qualité de membres de l'Action catholique, mais comme citoyens, c'est-à-dire comme membres de l'Etat.

Le spectacle exemplaire que nous offre certain parti politique européen ne peut s'expliquer que par la solide formation intellectuelle et morale de ses directeurs. Un peu moins de politique de parti et, en échange, un peu plus de théologie auraient suffi pour que les chefs populaires de certains pays — nous voulons parler en particulier de la France — dirigent mieux les excellentes masses qui les suivaient.

Pie XI, au moins deux fois, donne comme exemple digne d'éloge le Centre allemand. Il rappelle qu'il vit dans la bibliothèque des cercles politiques de ce parti une importante section d'ouvrages théologiques, et il note la compétence doctrinale ainsi que l'élévation morale « dignes d'un prélat » avec lesquelles quelques chefs centristes s'exprimaient dans leurs discours.

Il y a des circonstances où il semble que l'Action catholique s'immisce dans la politique. Mais c'est plutôt la politique qui a envahi le terrain propre à l'Action catholique. Pour mieux préciser les idées sur ce point, nous préférons citer les paroles textuelles du Pontife :

« Il faudra enfin se défendre d'une confusion possible et même facile. Il y a des moments où Nous, l'épiscopat, le clergé, Nous semblons Nous occuper de politique. Mais on ne s'occupe que de la religion, de la défense de la religion et des intérêts religieux, tant qu'on combat pour la liberté religieuse, pour la sainteté de la famille, pour la sainteté de l'école, pour la sanctification des jours du bon Dieu. Ce n'est pas là « faire de la politique » : Nous ne le croyons pas, Nous ne le croirons jamais. Alors, c'est la politique qui a touché à la religion, qui a touché à l'autel. Et Nous, Nous défendons alors l'autel. C'est Notre rôle de défendre la religion, les consciences, la sainteté des sacrements ; le bon Dieu Nous l'a confié, à Nous, à l'épiscopat, au clergé, aux laïques, aux collaborateurs des apôtres, et surtout à des collaborateurs qualifiés comme vous l'êtes vous-mêmes, chère Jeunesse catholique, à quelque nation que vous apparteniez, de quelque partie du monde que vous veniez... » (1)

Nous insistons sur ces points afin d'inculquer au lecteur une plus grande estime pour le Congrès national de l'Action catholique qui s'ouvrira mercredi prochain en présence de la plus grande partie de l'épiscopat. Nous allons assister, sans nul doute, à des journées de splendides manifestations de foi et de piété. Cela suffirait à donner de l'importance au Congrès, dont on espère un énorme succès. Mais il y a mieux encore : la grande assemblée, la première de ce genre, inaugure une ère qui sera caractérisée par une plus grande influence de l'Eglise dans la formation des consciences individuelles, et par les individus, dans la formation de la conscience nationale, touchant les graves problèmes moraux que le XXe siècle a mis au premier plan de la vie publique.

(1) Cf. *D. C.*, t. 14, c. 712.

L'origine de l'Action catholique dans les enseignements de Pie XI

De L. Civardi dans le *Bolletino Ufficiale della Azione Cattolica Italiana* (15 déc. 1929) :

Dans notre dernier numéro nous avons reproduit le texte de la lettre de S. S. Pie XI au cardinal Segura y Saenz, primat d'Espagne. Et nous l'avons déclarée « extrêmement importante », non seulement pour les catholiques d'Espagne, mais pour ceux du monde entier. A part, en effet, quelques indications ou dispositions relatives aux conditions particulières de ce pays, il est certain que la lettre en question — de même que celle désormais célèbre au cardinal Bertram — mérite vraiment d'être appelée « catholique » au sens d'universel.

L'extrême importance du document ne tient pas seulement à la signature du Souverain Pontife, au destinataire, primat d'une grande nation catholique, riche elle-même de vieilles et nobles traditions religieuses, aux circonstances, solennelles autant qu'extraordinaires, résultant du premier Congrès national de l'Action catholique ; elle est due surtout à son contenu ; car, en l'espèce, de même que pour la lettre au cardinal Bertram, on peut bien dire que nous avons une codification des principes et des normes qui constituent et qui règlent l'Action catholique.

Ce n'est pas que le nouveau document pontifical nous révèle des aperçus entièrement nouveaux. Abstraction faite de considérations détaillées et précises se référant aux associations économico-sociales, dont la lettre définit nettement les rapports avec l'Action catholique, et de quelques règles visant certaines conditions locales, nous y trouvons en général les mêmes enseignements, toujours aussi clairs, que nous ont fait entendre d'autres documents pontificaux, et notamment la lettre précitée au cardinal Bertram ; à cette dernière sont même empruntés textuellement les passages les plus saillants. Mais le trait distinctif de la lettre au primat d'Espagne, ce qui, à notre avis, lui vaut une importance nouvelle, ce sont les développements qu'y reçoivent certains principes déjà énoncés en des documents antérieurs, ainsi que l'ordre et la distribution logiques qui président à l'exposition de ces principes.

Nous nous bornerons ici à relever quelques points à l'appui de notre affirmation ; mais nous nous réservons de revenir sur d'autres enseignements de la Lettre pontificale dans nos prochains numéros, car nous sommes certains qu'un commentaire, si simple et si bref qu'il soit, ne pourra qu'être utile et agréable à nos lecteurs.

Aussi ancienne que l'Eglise.

Que de fois le Saint-Père a parlé de l'origine de l'Action catholique ! Elle remonte aux temps apostoliques ; elle est donc aussi ancienne que l'Eglise ; elle a participé à toutes ses vicissitudes au cours des diverses phases d'une histoire bimillénaire. Elle n'est donc pas une nouveauté de notre époque, personne n'a par conséquent le droit de se scandaliser à son sujet et d'y voir une invention gênante des derniers Papes.

Tout ceci, nous le savons pour l'avoir recueilli maintes fois des lèvres mêmes du Souverain Pontife. Et l'ont entendu et se le rappellent — bien qu'ils ne l'aient peut-être qu'imparfaitement compris — ceux-là qui n'aiment pas beaucoup l'Action catholique, peut-être parce qu'ils la connaissent mal. Ces jours derniers, nous avons lu dans un journal de Rome un article où l'on s'en prenait aux affirmations du Saint-Père déclarant que l'Action catholique remontait aux temps apostoliques ; l'auteur de cet article prétendait que personne n'avait jamais entendu dire qu'il y eût alors des organisations du même genre que les actuelles avec leur hiérarchie propre, leurs cartes d'identité, leurs bannières et leurs insignes.

Nous n'avons pourtant qu'à renvoyer les contradicteurs aux sources authentiques de la pensée pontificale. La lettre dont nous parlons contient une réponse exhaustive à l'objection soulevée. Rappelant encore une fois l'antiquité sacrée de l'Action catholique, le Saint-Père a soin de distinguer entre son essence et sa forme. Voici ses paroles textuelles : « L'Action catholique n'est pas une chose nouvelle ; dans son essence, elle est aussi ancienne que l'Eglise, bien que, dans sa forme actuelle, elle ait dessiné ses contours avec une précision toujours plus grande en ces derniers temps. »

Elle est donc antique soit dans son essence, en tant que « participation des laïcs à l'apostolat hiérarchique de l'Eglise » — bien que pas encore sous sa forme actuelle, — soit par le mode suivant lequel s'effectue cette participation. Ce n'est un mystère pour personne, en effet, que dans sa forme actuelle l'organisation de l'Action catholique est un produit du siècle qui vient de s'achever. Toutefois, il serait inexact de dire que dans le passé la collaboration des laïcs à la mission apostolique de l'Eglise n'a jamais pris une forme organisée, car une pareille affirmation se heurterait à beaucoup de faits indiscutables. Même dans sa forme actuelle, l'Action catholique peut en appeler à des précédents historiques.

Du reste, la nouveauté de la forme — nous ne l'ignorons pas — est imposée par les formes nouvelles de la vie moderne et les nouveaux besoins sociaux qui en résultent. « Quand la lumière électrique resplendit partout », écrit par exemple le cardinal Maffi dans une lettre pastorale sur l'Action catholique, « ce serait être bien mal avisé que de s'obstiner dans l'emploi d'un pauvre lumignon à l'huile ou au suif. Ne serait-ce pas encore faire preuve de naïveté que d'en rester à la vénérable mais ultra-lente presse à vis de Gutenberg pour tenter de lutter, avec des chances de succès, contre les journaux impies qui déversent leurs torrents d'imprimés avec les rotatives modernes ? Examinez, scrutez les besoins qu'ont créés les nouvelles formes de vie, et vous verrez combien vous devez vous hâter de modifier vos discours et déclarer que l'Action catholique, avec ses règles et sa discipline actuelles, bien loin d'être une innovation, est d'une très urgente et très grave nécessité ».

Au fond, la question se réduit par conséquent à ces termes bien simples : A mal nouveau, remède nouveau.

Les deux raisons de son antiquité.

Dans sa lettre au cardinal Segura, le Saint-Père nous offre même, pour ainsi dire, l'explication de ce fait ; nous parlons de l'antique origine de l'Action catholique. Il nous en donne deux raisons capitales.

L'Action catholique est la collaboration du laïcat avec la hiérarchie de l'Eglise. Or, nous trouvons la raison de cette sainte alliance et du côté du laïcat et du côté de la hiérarchie. Chez les laïcs, il y eut toujours le désir de cette collaboration, car elle constitue un devoir de charité spirituelle, et, dans la hiérarchie, on en a toujours senti le besoin. A ce point de vue, le Saint-Père écrit : « L'Action catholique dérive, d'une part, du besoin que la hiérarchie ecclésiastique a toujours éprouvé d'avoir des collaborateurs choisis parmi les laïcs catholiques et, d'autre part, du vif désir que devaient éprouver dans leur cœur ces mêmes laïcs catholiques de fournir au clergé une assistance personnelle et volontaire pour le triomphe pacifique du royaume de Jésus-Christ. »

Les raisons pour lesquelles la hiérarchie ecclésiastique a toujours senti le besoin de cet apostolat complémen-

taire — si l'on peut dire — des laïcs sont à chercher dans l'impossibilité morale où se trouve le clergé de répondre à toutes les exigences de l'apostolat laïque — exigences aussi nombreuses que les voies de la charité — ainsi qu'aux besoins matériels et spirituels du prochain.

En ce qui concerne les nécessités présentes, voici comment en parle le Saint-Père, avec une grande netteté, dans la lettre que nous analysons : « Vous voyez bien », écrit-il, « en quels temps Nous vivons et vous entendez ce qu'ils Nous réclament pour ainsi dire à haute voix. D'une part, Nous voyons que la société humaine n'a été que trop dépouillée de l'esprit chrétien, qu'a remplacé ordinairement une vie proprement païenne ; que dans un grand nombre d'âmes vacille la lumière de la foi catholique, que par conséquent s'éteint pour ainsi dire le sentiment religieux et que chaque jour dépérissent misérablement l'intégrité et la sainteté des mœurs. D'autre part, Nous sommes profondément peiné de constater qu'en beaucoup d'endroits le clergé ne peut suffire aux besoins de Nos temps, soit à cause de son effectif excessivement restreint en certaines contrées, soit parce qu'il ne peut atteindre certaines classes de citoyens dont il lui est interdit d'approcher et qui restent ainsi étrangères aux conseils et aux préceptes de la doctrine évangélique. C'est pourquoi il est absolument nécessaire qu'à notre époque tous soient apôtres ; il est absolument nécessaire que les gens du siècle ne mènent pas une vie oisive, mais qu'ils soient prêts à obéir aux volontés de l'Eglise et lui offrent leurs services de manière que par leurs prières, leurs sacrifices et leur collaboration active, ils contribuent puissamment à l'accroissement de la foi catholique et à l'amendement chrétien des mœurs. »

Ces paroles attristées du Pape sont le fidèle écho de celles qu'il faisait entendre avec sa première encyclique *Ubi arcano Dei*, où l'on trouve une peinture vive et vraie des « maux qui affligent la société contemporaine ». Et, dans la seconde partie de ce document, où il venait à parler des remèdes, il signalait, entre autres, l'Action catholique, « cette action utile et noble du clergé et du laïcat catholiques, action sagement conçue et heureusement inaugurée » ; il déclarait de plus solennellement que « ce genre de bonne œuvre doit non seulement se maintenir, mais encore se renforcer et se développer toujours davantage ».

Or, il suffit d'avoir devant les yeux le tableau des « maux qui affligent la société contemporaine » pour comprendre bien vite que le clergé est, à lui seul, dans l'impossibilité de remédier à tous, et, par suite, que l'apostolat des laïcs est nécessaire.

Et puisqu' « il faut que tous soient des apôtres », on s'explique très bien le « désir » des laïcs catholiques de fournir « volontairement leur coopération au triomphe pacifique du Royaume de Jésus-Christ » ; ce désir répond à un devoir très élevé que le Saint-Père lui-même proclamait en d'autres occasions, notamment quand il écrivait que « l'Action catholique doit être considérée... par les fidèles comme un devoir de la vie chrétienne ». (Lettre au cardinal secrétaire d'Etat du 24 janvier 1927.) A vrai dire, n'est-elle pas au fond de l'invocation quotidienne de tout chrétien : *Adveniat regnum tuum ?* Et cette invocation serait-elle autre chose qu'un vœu mensonger, donc irrespectueux, si elle ne s'associait pas à la résolution d'employer tous les moyens de la réaliser ?

Ainsi donc, puisque la hiérarchie ecclésiastique aura toujours besoin de la collaboration des laïcs dans l'exercice de son apostolat multiforme, et qu'il y aura toujours dans l'Eglise des âmes clairvoyantes et généreuses qui sentiront le désir et le devoir d'une pareille collaboration, nous pouvons bien conclure que l'Action catholique, « dans son essence », a commencé avec l'Eglise et qu'elle vivra avec elle *usque ad consummationem saeculi*.

L. Civardi.

5° Discours.

1. Allocutions consistoriales.

Mgr Cavagna en donne six, dont voici les titres et qui toutes ont été traduites du latin par la *D. C.*

1. — « *Gratum Nobis* », sur la situation actuelle du monde : Missions, Russie, paix (23. 5. 23) (1).

2. — « *Ex quo proximum* », sur les tristesses et les joies de l'Eglise en 1923 (20. 12. 23) (2).

3. — « *Amplissimum Consessum* », sur « joies et tristesses de l'Eglise » (24. 3. 24) (3).

4. — « *Nostis qua praecipue* », sur la vie de l'Eglise en 1924 (18. 12. 24) (4).

5. — « *Iam annus* », sur joies du Jubilé et tristesses de 1925 (14. 12. 25) (5).

6. — « *Misericordia Domini* », sur l'Action *Française* (20. 12. 26) (6).

2. Autres discours.

Dans l'ouvrage de Mgr Cavagna, la partie consacrée aux discours de S. S. Pie XI est de beaucoup la plus considérable. Elle ne comprend pas moins de 253 pages et reproduit le texte ou des extraits de 126 discours.

La *D. C.* en a traduit un certain nombre, dont nous donnons la liste ci-après :

A la Jeunesse catholique internationale (19. 9. 25) : t. 14, col. 707-712 ;

Au Comité central de l'Action catholique italienne (16. 5. 26) : t. 17, col. 675-676 ;

Aux Tertiaires franciscains (25. 9. 26) : t. 16, col. 643-647 ;

Réponse aux vœux du Sacré-Collège (24. 12. 27) : t. 19, col. 68-73 ;

A la Jeunesse catholique française (2. 4. 29) : t. 21, col. 904-909.

Réponse aux vœux du Sacré-Collège (24. 12. 29) : t. 23, col. 5-8.

On trouvera ci-après la traduction de la plupart des discours prononcés par S. S. Pie XI au cours de l'année 1929, dans leur ordre chronologique. Nous les faisons précéder de la traduction de quelques discours plus anciens.

La jeunesse avant-garde de l'Action catholique

Discours aux membres de l'Association de la Jeunesse catholique de Rome (19 oct. 1923).

[...] Votre triple devise : Prière, action, sacrifice, constitue le mot d'ordre, le programme de la Jeunesse catholique, de cette grande famille au sein de laquelle vous êtes réunis par le plus profond esprit de charité. Cependant, Nous ne pouvons Nous empêcher de rappeler ce que doit être le caractère de

(1) Cf. *D. C.*, t. 9, col. 1475-1483.
(2) Cf. *D. C.*, t. 11, col. 387-390.
(3) Cf. *D. C.*, t. 19, col. 5-15.
(4) Cf. *D. C.*, t. 19, col. 15-22.
(5) Cf. *D. C.*, t. 19, col. 25-37.
(6) Cf. *D. C.*, t. 17, col. 387-393.

votre action : elle doit avoir l'esprit de juvénilité, qui est l'esprit de sainte ardeur, l'esprit d'agilité, l'esprit de promptitude, l'esprit de générosité, toutes ces belles et précieuses caractéristiques de l'âge juvénile. La Jeunesse catholique a reçu de Dieu le don d'entretenir cet esprit et de le conserver même en ceux qui, tout en n'étant plus jeunes par l'âge, le sont encore par l'esprit et restent au milieu de vous : très noble exemple de fidélité à votre programme. C'est avec une très vive satisfaction que Nous vous avons vu... [prendre] la résolution de devenir les pionniers des paroisses et les avant-gardes de l'Action catholique. C'est avec une joie profonde que Nous avons vu comment vos curés ont largement participé aux travaux de cette semaine. Vous devez, c'est bien certain, faire de la paroisse l'objet de toutes vos sollicitudes. Elle est comme une famille, et non comme une cité, comme un village ; elle est le premier foyer de vie religieuse dans la grande famille sociale. Les curés vous ont déjà dit ce qu'ils attendent de vous ; ils ont compris l'utilité de votre œuvre, et ils attendent que vous preniez part à leurs fatigues quotidiennes. C'est à vous de répondre dignement à leur attente (1).

Qu'est-ce que l'Action catholique ?

Discours au Comité de l'Action catholique italienne (9 mars 1924).

Elle est toujours consolante pour un père la présence de ses fils, quel que soit leur nom et de quelque pays qu'ils viennent. Mais, dit le Pape, quand ce sont les fils fidèles qui partagent avec Nous la vie de chaque jour, les fils de Notre Rome, quand ce sont ceux qui forment le Comité diocésain de l'Action catholique, c'est-à-dire le centre propulsif, directif, animateur, de cette Action qui Nous est chère comme la pupille des yeux, et qui doit dans le monde entier s'inspirer de l'Action catholique romaine, on comprend alors toute la joie très particulière du Père.

Le Saint-Père poursuit en disant que la pupille elle-même est divisée en zones : c'est une ouverture, c'est un cercle qui a un diamètre et un rayon, et ce qui paraît un point invisible peut devenir un point de distribution. Vous êtes, s'écrie Pie XI, le point central, et ceci doit vous dire de quel œil Nous vous regardons, avec quel cœur Nous vous adressons Notre parole et vous exprimons Nos sentiments, pour vous remercier de la grande, de la sainte mission, qui — soit dit pour votre réconfort et votre récompense perpétuelle — est remplie par vous en ce moment. Nous vous félicitons de ce que vous avez si bien compris l'intime signification et le contenu de votre mission essentiellement exécutive.

Qu'est-ce que l'Action catholique ? C'est une action, et, comme telle, elle comprend toute manifestation de vie : vivre et agir. Mais la spécialisation, l'importance, le secret sont contenus dans cet autre mot : *catholique.*

Que veut dire catholique ? Etymologiquement, ce mot signifie universel, dans le sens où vous êtes et voulez être au sein de l'Eglise. C'est une grande élévation de se retrouver dans ces hauteurs divines de choses. Que sont les petits partis qu'on voit se former et se diviser, que sont-ils en face de cette immense grandeur de choses au milieu desquelles nous vivons et nous nous agitons ? Que veut donc être l'Action catholique ? Pour s'en rendre compte, il faut s'en rapporter à tout ce que renferme d'objectif le mot catholicisme. Catholicisme veut dire la plénitude, la perfection du christianisme avec Jésus qui l'a voulu et avec l'Eglise, qui, assistée par Jésus-Christ, travaille à le propager.

C'est pourquoi l'Action catholique signifie l'action dans la perfection et la plénitude du christianisme, suivant la volonté de Jésus-Christ, traduite dans la législation de l'Eglise. Par là vous pouvez facilement comprendre comment votre mission est exécutive d'après la pensée, les désirs et les préceptes de Jésus-Christ.

Voilà ce que vous vous promettez de faire, voilà l'œuvre à laquelle vous promettez votre collaboration. En tout faisons de Jésus-Christ le terme de toute action, de toute manifestation de vie, de pensée et de désir.

Vous voyez donc comme Nous voyons Nous-même, et vous devez vous réjouir comme Nous Nous réjouissons. Pas de crainte : le Rédempteur est avec nous. Nous sommes tous dans son admirable hiérarchie ; Jésus-Christ est avec nous et nous ne sommes que des instruments dans ses mains.

Nous traversons un de ces moments dans lesquels Nous comprenons que Jésus-Christ ne Nous a pas abandonné, car sur la nef mystique navigue toujours le Divin Pilote.

C'est un grand réconfort, une grande grâce d'être appelé à collaborer quand l'employeur est Jésus-Christ lui-même.

C'est pourquoi nous n'avons pas besoin de stimuler vos résolutions et votre zèle ; il Nous suffit de vous renouveler Nos félicitations pour le bien que vous faites, avec le ferme espoir que votre œuvre et votre action non seulement ne seront pas stériles, mais produiront une très riche et bienfaisante moisson pour tous ceux qui en éprouveront l'influence. [...] (1)

L'Action catholique ne fait pas de politique

Discours aux membres de la Fédération universitaire catholique italienne (8 sept. 1924).

[...] En présence de fils si bien préparés à entendre le langage du père, Sa Sainteté en veut profiter pour leur confier quelques pensées.

Voici, autant que nous l'avons pu, ce que nous avons recueilli : « Il ne se passe pas de jour, dit le Souverain Pontife, que Nous n'ayons à remercier le Seigneur pour les consolations qui, telle une magnifique source, jaillissent autour de Nous de ce splendide ensemble de personnes, d'institutions et d'œuvres qu'est l'Action catholique. Cependant, lorsque, poussé par une paternelle et instinctive diligence, Nous regardons plus attentivement, Nous découvrons de nombreux faits qui Nous causent des préoccupations, sinon de la peine proprement dite et du chagrin. Il Nous semble entendre énoncer çà et là des idées et des appréciations, surprendre des attitudes et des tendances qui ne paraissent pas faites pour Nous tranquilliser.

Quelques-uns disent, par exemple : « Le Saint-Père ne devrait pas s'occuper de politique, il devrait nous laisser faire. Nous n'avons pas besoin d'indications. » Quand la politique s'approche de l'autel, la religion et l'Eglise, ainsi que le Pape qui les représente, ont non seulement le droit mais encore le

(1) *Pio XI e l'Azione cattolica*, p. 83.

(1) *Pio XI e l'Azione cattolica*, pp. 90-1.

devoir de donner des indications et des directives, que les âmes catholiques ont le droit de demander et le devoir de suivre.

La plus grande ligne politique fut tracée sans conteste par le divin Maître quand il dit : *Date Coesari quae sunt Cœsaris, Deo quae sunt Dei* (Donnez à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu) ; et les Apôtres touchaient aux plus graves questions politiques quand ils enseignaient : *Omnis potestas a Deo* (toute autorité vient de Dieu).

Mais en voici d'autres qui se lamentent de ce que le Pape accorde trop peu de politique à l'Action catholique. Chers fils, la vérité est claire même si elle n'est pas toujours facile à comprendre, parce que clair et facile ne sont pas synonymes, et il n'est pas de vérité si claire qui ne puisse devenir obscure. Manzoni lui-même disait avec sa finesse habituelle que même l'axiome géométrique : les angles d'un triangle sont égaux à deux angles droits, pourrait être mis en doute par quelqu'un s'il avait des conséquences dans la vie pratique. Nous ne devrions pas avoir besoin d'insister sur ce sujet, parce que Nous avons toujours dit que la politique pour la politique, la lutte politique, la politique de parti, cette politique-là, l'Action catholique ne peut pas la faire précisément parce qu'elle est catholique.

Faut-il donc exclure complètement la politique ? Nullement. Nous vous rappelons, à vous jeunes gens, ce que Nous avons dit la première fois que Nous Nous rencontrâmes avec la Jeunesse catholique dans la cour Saint-Damase.

La politique en son temps, quand on doit la faire, par qui elle doit être faite, avec une préparation convenable, complète, religieuse, intellectuelle, économique, sociale, est, peut-on dire, ce qu'il y a de mieux ; car l'Action catholique, tout en ne faisant pas elle-même de la politique, veut enseigner aux catholiques à faire le meilleur usage de la politique, ce à quoi sont précisément tenus tous les bons citoyens et les catholiques en particulier, puisque la profession catholique elle-même exige d'eux qu'ils soient les meilleurs citoyens. C'est la préparation qu'exige toute profession : qui veut faire de la bonne politique ne peut se soustraire à l'obligation d'une préparation convenable. Nous nous rappelons avoir connu un grand nombre de membres du vieux Centre allemand qui possédaient chez eux une bibliothèque théologique qui aurait été sinon suffisante, du moins non négligeable même pour un prêtre. Pareille bibliothèque ne faisait défaut dans aucun siège d'organisation.

C'est ainsi que Bismarck lui-même se voyait barrer la route par ces catholiques laïques chaque fois qu'il s'aventurait dans les questions religieuses. Actuellement il circule trop d'idées révélatrices d'une impréparation dangereuse. On dit par exemple que pour coopérer à un mal il suffit d'invoquer un motif quelconque de bien public. Mais ceci est faux ; il va de soi qu'une pareille coopération ne peut être que matérielle et ne peut être justifiée que par la nécessité inéluctable d'éviter un plus grand mal.

D'autre part, on cite la collaboration des catholiques avec les socialistes en d'autres pays, mais par l'habitude trop peu fréquente de distinguer, on confond des faits de nature vraiment diverse. Sans parler de la différence du milieu et des conditions historiques, politiques et religieuses, il faut constater qu'autre chose est de se trouver en face d'un parti déjà arrivé au pouvoir et autre chose de donner à ce parti le moyen d'avancer et l'occasion d'arriver au pouvoir : la chose est essentiellement différente.

Et, en réalité, cela fait mal au cœur du Père de voir de bons fils, de bons catholiques se diviser et se combattre réciproquement. Pourquoi obliger ou se croire obligé, au nom des intérêts catholiques, d'adhérer à un parti inscrivant dans son programme une non-confessionalité qui, de soi, amènerait aussi l'absence de la confession catholique ?

C'est proprement de la part de catholiques ériger la violence en système, perpétuer les menaces, continuer la confusion et l'identification du bien commun avec le bien privé et favoriser des situations de choses et de mentalités qui ne peuvent pas ne pas causer des contrastes pénibles, de désastreuses conséquences pour le bien public. Ne serait-ce pas un avantage, voire une nécessité et un devoir pour tous les catholiques, de mettre à la base de toute leur activité, même politique, les grands principes de la foi et de la religion qu'ils professent puisque aucun moment de leur vie ne peut ni ne doit se soustraire à ces principes ?

Voilà ce à quoi vous vous appliquez, vous qui avec tant de sérieux vous préparez à la vie publique. Vous ferez une bonne œuvre de communiquer ces confidences paternelles à ceux qui sont capables de les recevoir avec bienveillance et d'en tirer le profit que votre charité éclairée en même temps que votre zèle déjà si apostolique saura discerner et accomplir.

La formation nécessaire à l'Action catholique

Discours aux assistants ecclésiastiques de l'Association de la Jeunesse catholique italienne du Latium (12 mars 1926).

Sa Sainteté commence par saluer les assistants ecclésiastiques avec une effusion toute paternelle, en les félicitant de l'œuvre qu'ils ont accomplie avec tant de zèle dans un domaine aussi précieux que celui de la Jeunesse catholique, qui constitue dans toute l'Action catholique un élément particulièrement choisi et important. Des jeunes gens qui leur sont confiés les assistants ecclésiastiques veulent faire, en effet, autant de coopérateurs à l'apostolat proprement dit, autant de sujets et d'aides dans cette œuvre de catéchisation qui n'est autre que l'application quotidienne du précepte donné par Jésus : *Praedicate Evangelium omni creaturae* (Prêchez l'Evangile à toute créature), le catéchisme étant la propagande des vérités chrétiennes et l'expression plus ou moins concentrée, plus ou moins large de l'Evangile. C'est ce que font précisément les assistants ecclésiastiques en préparant ceux que saint Paul appelle les collaborateurs et les collaboratrices de l'Evangile : *Quae mecum laboraverunt in Evangelio*. Le Saint-Père se plaît à rappeler ces paroles en présence de ces prêtres qui représentent un élément si important de l'Action catholique, de cette Action catholique qui peut-être peut paraître une nouveauté des temps modernes aux yeux de quelques-uns, alors qu'elle remonte aux premiers jours mêmes de l'Eglise. Par ces paroles, en effet, l'Apôtre entendait désigner précisément l'Action catholique. Il ne parle ni d'évêques, ni de diacres, ni de prêtres, ni de tout autre élément hiérarchique. Il parle de femmes, de ces pieuses femmes qui avaient aidé les apôtres dans leur œuvre. Il ne peut donc y avoir de doute que dès ces premiers temps les Apôtres aient fait appel à la coopération du laïcat. Et il ne pouvait en être autrement, puisque les Apôtres, dont le nombre était si restreint en face de l'immensité du monde entier à évangé-

liser, ne pouvaient pas ne pas faire appel à cette coopération.

Maintenant, pour les préparer à une tâche si importante et si délicate, les assistants ecclésiastiques du Latium n'auraient pu choisir un meilleur moyen que celui des journées qu'ils ont passées dans la prière et dans l'étude.

L'étude était tout à fait indiquée, car leur œuvre se réduit à une pédagogie spécialisée, elle implique par conséquent non seulement toute la difficulté inhérente à tout art pédagogique, mais encore cette autre, la plus grave de toutes, qui provient du but spécifique de la formation religieuse des jeunes gens pour en faire des collaborateurs dans une entreprise aussi élevée que celle de l'apostolat. Et à ce propos, le Saint-Père est heureux de voir que pour l'étude de tout ce qui se rapporte à l'Action catholique il existe toute une littérature qui s'enrichit chaque jour de nouvelles publications, propres à la mettre en lumière dans toutes ses manifestations.

Mais, outre l'étude, un autre élément a rempli les journées des assistants ecclésiastiques : la prière. Le Saint-Père a parcouru le programme de ces journées et rapport lui a été fait sur la façon dont elles se sont écoulées. Cependant il est heureux des manifestations de vive, de profonde piété qui ont éclaté pendant ces journées et dont la note dominante est la ferveur eucharistique, cette ferveur qu'ils prouvent avec tant de zèle et de persévérance dans l'accomplissement de leurs devoirs et qu'ils s'efforcent d'inculquer dans l'âme des jeunes gens. De cette ferveur on peut bien dire, quand elle est acquise, que tout est acquis, car la familiarité, la sainte intimité avec Jésus, la conformité avec la pensée et le Cœur du divin Sauveur ne peuvent manquer de porter des fruits de bénédictions de toutes sortes, aussi bien pour les assistants que pour les jeunes gens auxquels leur zèle est consacré.

Le programme et la direction de l'Action catholique

Discours aux Congressistes du Comité diocésain de la Jeunesse catholique (16 mai 1926).

[...] Collaboratrice de l'Eglise dans son œuvre la plus grande, l'œuvre de l'apostolat, l'Action catholique ne peut avoir de meilleure part ni de plus heureuse condition que celle de l'Eglise elle-même. C'est dire que toujours l'Action catholique doit avoir les yeux fixés sur l'Eglise, ses doctrines, et ses directives. Jamais elle ne doit perdre de vue l'idéal plus parfait et plus complet du bien; car il faut sans cesse tendre en haut et toujours plus haut, non point pour s'élever aux suprêmes hauteurs où il ne sera jamais donné d'arriver, mais pour ne point rester trop au-dessous et au moins atteindre les sommets accessibles. Il faut que son élan et son objectif soient toujours plus élevés et plus nobles ; mais elle doit se résigner aussi à déployer son activité dans le champ que la réalité assigne aux possibilités suivant les plans de la Providence divine. Tendre à la perfection et faire le possible pour y arriver, voilà le programme auquel peuvent prétendre les forces humaines. Si Dieu demande quelque chose de plus, alors il le fait lui-même et donne des grâces et des secours extraordinaires ; alors il agit sur les vicissitudes humaines ; le cours de l'histoire se modifie ; les événements humains prennent les formes les plus imprévues ; l'impossible d'aujourd'hui devient la réalité de demain.

Voici une autre réflexion qui se présente et qui concerne ceux qui, dans l'Action catholique, constituent le corps dirigeant, les Unions directrices, et spécialement l'Union centrale. L'orientation des grandes lignes, la fixation, ne peuvent être rien d'autre que ce qui rentre dans les voies et les objectifs parfaits du bien complet, et qui rentre en même temps dans les possibilités réalisables en fait.

Il en est particulièrement ainsi pour l'Union centrale, où les responsabilités pèsent davantage, où les difficultés se multiplient, puisqu'elle est l'Union des Unions qui doit donner à toute l'Action catholique les directives, à la façon du sang qui, des centres propulseurs, s'en va jusqu'aux vaisseaux capillaires. Il faut se rappeler, en effet, qu'elle n'est pas une cime isolée, perdue dans l'espace et entourée d'abîmes, ainsi qu'on en rencontre en orographie. L'Union centrale dirige, mais est aussi dirigée. Elle est dirigée elle-même parce qu'il en est ainsi de toute l'Action catholique.

Toute l'Action catholique agit, doit agir, mais en harmonie, mais sous la direction de l'Union centrale puisqu'il est impossible de concevoir autrement cette coopération à l'apostolat, qui est sa gloire, son mérite et son bienfait. L'Union centrale elle-même d'ailleurs est dirigée et assistée. Elle et toutes les Unions sont dirigées par la hiérarchie, par le Saint-Siège, par le Pape ; elle ne pourrait pas même se concevoir en dehors de ce cadre simple et clair. Mais la consolation se mêle à ces pensées d'une façon bien chère et bien précieuse, parce que le Pape, lui aussi, est dirigé, assisté. Il est assisté par le Fondateur même de l'Eglise, par Celui qui reste toujours le vrai pilote de la nef mystique.

Action catholique et politique

Discours à l'assemblée de la Fédération italienne des hommes catholiques (30 oct. 1926).

L'Action catholique, dont les hommes sont une partie si importante, si éminente, l'Action catholique s'élève et se déroule au-dessus et en dehors de tout parti politique. Elle n'entend pas faire la politique d'un parti ni être un parti politique. Les hommes catholiques ont cependant entendu et compris que cela ne veut pas dire qu'on doive se désintéresser de la politique, quand politique veut dire l'ensemble des biens communs, par opposition aux biens singuliers et particuliers. Les biens communs regardent la *polis:* c'est-à-dire la ville, la nation, la communauté au sens complet du mot. Comment pourrait-on se désintéresser de ces choses qui sont les plus grandes et les plus importantes, de ces choses où le devoir de charité l'emporte, et dont dépendent les biens mêmes donnés par Dieu, les biens domestiques, les biens privés et les intérêts de la religion elle-même ? Nous ne pouvons donc Nous désintéresser de ces choses, d'où la conclusion suivante qu'il faut en tirer : l'Action catholique, tout en ne faisant pas de politique de parti, veut préparer à faire de la bonne poltique, de la grande politique, elle veut préparer politiquement les consciences des citoyens et les former, même en cela, chrétiennement et catholiquement. A mesure que cette formation a lieu, on prépare, parallèlement, dans le sens chrétien et catholique les grandes décisions et les grandes choses ; et dans ce sens par conséquent, non seulement l'Action catholique n'empêche pas les particuliers de faire de la bonne politique, mais encore elle leur en fait un devoir précis, elle les oblige à inter-

venir dans les affaires politiques avec une conscience plus éclairée et plus réfléchie (1).

Saint François d'Assise patron de l'Action catholique

Discours aux ouvrières de la Jeunesse féminine catholique italienne (19 mars 1927).

[...] Le Saint-Père fait remarquer cette double coïncidence que d'abord le pèlerinage des jeunes ouvrières s'est effectué sur la tombe du saint patron de l'Action catholique, François d'Assise, et qu'ensuite l'audience a eu lieu le jour de la fête de saint Joseph, lui-même travailleur et ouvrier, mais un ouvrier qui eut pour aide et — pourquoi ne pas le dire — comme apprenti le Fils de Dieu lui-même. Le Seigneur ne pouvait pas plus efficacement affirmer son intention d'ennoblir la condition des ouvriers qu'en voulant que celui qui était appelé à sauvegarder la vie de son Fils sur la terre fût ouvrier et que Jésus le fût aussi lui-même.

Il en a été ainsi afin de nous rappeler toujours davantage que l'Action catholique dans le domaine social, c'est-à-dire ouvrier, devait fonder son développement sur un sentiment religieux profond, puissant et saint, puisqu'il ne peut y avoir de plus haute sainteté que celle de Jésus. Et lui aussi, le patriarche saint François, est ici bien à sa place. A première vue, il peut sembler peu indiqué pour l'Action catholique ; eh bien ! non : il est, au contraire, tout à fait bien indiqué et bien choisi comme patron de l'Action catholique, quand ce ne serait que pour avoir diffusé et répandu au dehors l'inspiration chrétienne et sainte de sa vie. En effet, non seulement sa vie vécue offrit le spectacle d'un dépouillement poussé jusqu'à l'enthousiasme, d'une pauvreté, d'une charité séraphique, d'une union avec Dieu allant jusqu'à la stigmatisation, mais encore d'une bonté avec tous poussée jusqu'à en faire l'ami non seulement des hommes, mais même des créatures, et cela non pas des lèvres mais du cœur. Tout cela est porté en lui à un tel degré de perfection qu'il semblerait plutôt faire l'objet de l'admiration que de l'imitation. Il faudrait avoir reçu la même mesure de grâce ; mais ce qui le caractérise, c'est qu'il a tiré de ces dons sublimes une telle richesse de sainteté qu'il a pu et su pénétrer partout.

Il était encore en vie quand l'Italie et le monde se trouvèrent « franciscanisés », et aujourd'hui encore le grand patriarche vit non seulement dans sa grande famille religieuse d'hommes et de femmes, mais encore dans les nombreux tertiaires disséminés dans le monde entier, de sphères les plus hautes aux sphères les plus humbles. Cette forme de sainteté a pénétré partout, parce qu'il lui était réservé de porter au sein de toutes les classes sociales l'imitation de sa si grande pitié et sainteté, première base de l'Action catholique — que ses disciples ont inscrites en tête de leur programme.

Sa Sainteté exprime ensuite aux ouvrières sa satisfaction de voir leur bonne volonté et leurs généreuses résolutions, aussi Elle ne peut que les engager à continuer de faire ce qu'elles ont fait jusqu'à présent. C'est une haute et sublime mission que celle de collaborer à l'Action catholique, car il faut toujours se rappeler que le Saint-Père, consciemment et délibérément — on peut même dire non sans une inspiration divine — a défini ainsi dans sa première encyclique l'Action catholique : « La participation du laïcat catholique à l'apostolat véritable et propre de l'Eglise », l'Action catholique étant appelée à collaborer à l'apostolat des véritables et propres apôtres, des prêtres et des évêques. Telle est toute la substance sublime et divine de l'Action catholique, de laquelle tout découle : souci de sa propre âme et de celle des autres, apostolat, propagation du bien dans toutes les directions et dans toute la mesure possible.

Oui, telle est la substance et la vénérable histoire de l'Action catholique. Ainsi comprise, elle n'est pas une belle nouveauté de nos temps, comme le pensent quelques-uns, peu disposés à accepter et à aimer cette belle nouveauté qui existait telle qu'elle est et, mieux qu'elle n'est actuellement, il y a bien longtemps !

La première diffusion du christianisme, ici à Rome même s'est faite ainsi, elle s'est faite avec l'Action catholique. Et pouvait-elle se faire différemment ? Qu'auraient fait les douze, perdus dans l'immensité du monde, s'ils n'avaient pas appelé autour d'eux des collaborateurs : hommes, femmes, vieillards, enfants, pour leur dire : « Nous portons le trésor du ciel : aidez-nous à le répandre ! » Ils sont magnifiques, les documents historiques de cette primitive époque. Saint Paul termine ses lettres par une litanie de noms, parmi lesquels il y a peu de prêtres, mais beaucoup de laïques et même de femmes : « *Adjuva eas qui mecum laboraverunt in Evangelium* » ; il semble dire : ce sont des membres de l'Action catholique. » (1)

La piété et l'Action catholique

Aux délégués des Aspirants de la Jeunesse catholique italienne (4 novembre 1927).

[...] La piété avant tout, au-dessus de tout, avec tout et partout. Cette pensée-là est une pensée divine, car Saint Paul a dit : *Pietas ad omnia utilis est.*

Combien grossière est l'erreur, combien triste est le malheur de tant de vies qui s'écoulent sans savoir ce qu'est la piété chrétienne ! Dans ces pauvres âmes les lumières les plus belles sont éteintes, le sentiment le plus noble s'est effacé qui constituait le soutien le plus ferme pour la vie entière et pour toute l'activité. La piété n'est pas un ensemble de vaines pratiques ou une vague sentimentalité, c'est, au contraire, une chose bien ferme, substantielle et en même temps très facile à comprendre et à pratiquer. Il ne s'agit que de s'élever vers Dieu. Et ce qu'on appelle la « piété filiale » ou, pour le dire d'un seul mot, la « filialité » envers Dieu compris, aimé et servi comme Père. Précisément comme Il l'a voulu et comme Jésus-Christ le divin Rédempteur l'a enseigné : *Pater Noster !* Comme l'interprète l'Apôtre quand il dit que le plus grand don que le Rédempteur nous ait fait a été celui de mettre dans nos cœurs, au prix (et quelle valeur n'avait pas ce prix !) de son sang, cet esprit même de Dieu, qui nous fait dire du plus profond de notre âme : *Abba, Pater !* Ceci passe avant tout ; vous voyez, comme Nous le disions, que la piété chrétienne ne doit pas consister seulement en pratique et en sentiments, puisque Dieu a dit : « Si je suis père, où donc est mon amour ? Piété par conséquent, mes enfants, non pas pour une

(1) *Pio XI e l'Azione cattolica*, p. 183.

(1) *Pio XI e l'Azione cattolica*, pp. 198-200.

fin égoïste mais pour la vie, et la vie pour Dieu et pour tout but auquel Dieu l'a destinée.

C'est pourquoi Nous insistons sans cesse sur ce fait que l'Action catholique doit être basée sur ce fondement, doit se nourrir de cet aliment, doit trouver son couronnement dans ce complément : la piété.

Nous avons aussi appris que vous vous occupiez d'organisation, d'instruction, d'éducation, etc. Organiser veut dire préparer les cadres, car il faut savoir comment on construit et comment fonctionne une organisation. Mais cela ne suffit pas, il faut encore se préoccuper des figures à mettre dans le cadre, comme fait l'artiste. Le cadre n'est pas le souci principal et essentiel, ce sont les figures, les éléments qui vont dans le cadre, c'est-à-dire les esprits qu'on prépare par l'instruction, les cœurs qu'on prépare par l'éducation.

L'éducation ne mérite pas ce nom si elle n'est pas chrétienne, faite de vertus chrétiennes, conforme à la loi et au cœur de Dieu. Or, quiconque veut éduquer et former les esprits par l'instruction et la vérité doit mettre au-dessus de toutes les vérités la Vérité sainte — lumière de toutes les vérités, — la vérité qui vient de Dieu, qui a pour objet Dieu lui-même : la vérité religieuse, l'instruction catéchistique, parce qu'elle est la plus nécessaire.

Le catéchisme dans toutes ses proportions, grandes pour les grands, moyennes pour les moyens ; petites pour les petits, élevées pour les grandes intelligences, c'est toujours le catéchisme ; qu'il soit réduit aux premiers éléments ou traité avec toute l'ampleur et la magnificence dont est capable un sujet infini comme Dieu. C'est toujours le même catéchisme.

Mes enfants, Nous Nous réjouissons de nouveau avec vous qui vous êtes souciés spécialement, qui vous êtes occupés de ces choses non seulement afin de vous enrichir vous-mêmes, mais pour vous préparer à enrichir d'autres esprits, d'autres cœurs.

Quand Nous voyons de telles dispositions et de telles aspirations, Notre cœur s'ouvre véritablement et Nous voyons se confirmer toutes les espérances les plus belles et les plus hautes pour l'avenir de cette chère Jeunesse catholique qui est la plus chère de toute l'Action catholique [...] (1).

L'Action catholique et la politique

Discours à la Fédération universitaire catholique italienne (18 décembre 1927).

[...] La philosophie morale, commençant par l'enseignement des devoirs personnels règle les rapports d'individu à individu, puis ceux avec la famille et avec la société, en sorte que les Sciences sociales ne sont, en un certain sens, que la continuation des principes de la philosophie morale, car les fondements de l'une et de l'autre sont les mêmes et l'une trouve dans l'autre sa propre application au milieu des exigences les plus complexes et les plus vastes de la vie sociale.

Une autre réflexion lui est suggérée à ce sujet concernant la part que les jeunes gens doivent consacrer à la politique. Ils se demandent parfois si, catholiques comme ils le sont, ils ne doivent pas faire quelque politique. Et après s'être livrés à des études sur ce sujet, ils en viennent à établir en eux-mêmes les bases de la bonne, de la vraie, de la grande politique, celle qui est dirigée vers le plus grand bien et vers le bien commun, celui de la « λπιςό », de la *civitas*, de ce bien public qui est la *suprema lex* autour duquel gravitent toutes les activités sociales. En agissant ainsi ils comprendront et accompliront un des plus grands devoirs chrétiens, car plus est vaste et important le champ dans lequel on peut travailler, plus impérieux est le devoir. Et tel est le domaine de la politique qui regarde les intérêts de la société tout entière et qui sous ce rapport, est le champ de la plus vaste charité, de la charité politique, dont on peut dire qu'aucun autre ne lui est supérieur, sauf celui de la religion. C'est sous cet aspect que les catholiques et l'Eglise doivent considérer la politique, car l'Eglise et tous ses représentants, dans tous les degrés de la hiérarchie, ne peuvent être un parti politique ni faire la politique d'un parti, lequel par sa nature même poursuit des intérêts particuliers, ou s'il vise au bien commun, il le fait toujours à travers le prisme de ses vues particulières. Cette attitude est d'autant plus recommandable à des jeunes universitaires qui doivent se consacrer à leur propre préparation, sans laquelle leur future activité ne peut être ni éclairée ni bienfaisante. De même que dans la période actuelle ils s'adonnent à l'étude de leurs futures professions, sans les exercer encore, il en est de même en ce qui concerne la vie sociale : ils doivent s'en tenir pour le moment à leur programme de préparation, afin que lorsqu'ils prendront leur place dans la société ils puissent lui apporter l'aide de la bonne et chrétienne politique. Ici le Saint-Père rappelle à ce sujet l'intérêt avec lequel il avait suivi, étant jeune homme, les luttes de l'ancien Centre allemand où l'on vit et entendit avec admiration des avocats, des médecins, des savants, à propos de questions purement politiques, traiter des sujets qui intéressaient la cause de Dieu, de la conscience, de la religion, avec la compétence profonde et la noblesse de sentiments qu'auraient pu montrer en les traitant des évêques eux-mêmes [...] (1)

L'instruction religieuse des jeunes et l'Action catholique

Discours aux aspirants de la Jeunesse catholique italienne (4 mars 1928).

[...] Dans les divines Ecritures, à plusieurs reprises, pas souvent il est vrai, on trouve le mot *aspirare*. Aspire la lumière et la joie..., aspire le vent qui pousse le navire vers la haute mer et le rend vainqueur des flots ; aspire l'âme vers les hauteurs, vers le ciel, vers Dieu. Il y a un peu de tout dans les aspirations de nos chers jeunes gens, ils le savent bien, même s'ils ne se sont jamais arrêtés sur le sens de ce mot. Aspirer c'est tendre, désirer, courir au-devant de quelque chose avec le désir, le vœu de l'âme, avec la force du cœur. Avant toute autre chose, ils aspirent à devenir grands, non seulement grands par la taille, mais encore et surtout grands par ce qui fait déjà leur grandeur, c'est-à-dire la vérité, le bien, l'amour de Jésus-Christ, la dévotion envers notre divin Roi, l'amour envers la Sainte Eglise ; grands en un mot, au sein de cette milice qui est la milice de la vertu, la milice du bien.

Sa Sainteté dit qu'elle les a vus tourner leur attention vers une autre aspiration, qui doit être

---

(1) Ce discours n'est donné en entier ni dans l'ouvrage de Mgr Cavagna, ni dans l'*Osservatore Romano* du 7-8 nov. 1927. Il a été traduit d'après le *Bollettino ufficiale della Azione cattolica italiana* du 1-15 août 1929, pp. 616-617.

(1) *Pio XI e l'Azione cattolica*, pp. 216-220.

pour eux la plus élevée ; Elle rappelle alors le sujet qu'on leur a traité : « Les aspirants et le catéchisme ». Le Saint-Père leur dit qu'il a salué chez les aspirants, il y a peu de temps, des champions, des princes, des chefs de catéchisme ; ce sont ceux qui, dans cette milice, ont les grades les plus élevés, et auxquels il renouvelle volontiers ses félicitations et ses bénédictions. Maintenant, continue Sa Sainteté, le petit catéchisme lui aussi aspire à grandir auprès d'eux et avec eux, afin qu'ils puissent toujours en avoir une connaissance toujours plus vaste et plus profonde ; il aspire à devenir un livre toujours davantage et toujours mieux compris d'eux, parce que le catéchisme est le secret de la vie chrétienne, il contient tout ce que Dieu veut que nous sachions et fassions dans la vie. Il faut qu'ils l'étudient, car ils doivent devenir un jour des catéchistes. C'est ce que fait déjà, dans une si large mesure, l'Action catholique, qui en cultivant cette étude et cette diffusion du catéchisme atteindra son but sublime, c'est-à-dire celui de participer à l'apostolat introduit dans le monde par Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Comment, en effet, Jésus a-t-il constitué et formé l'apostolat ? En disant : allez enseigner ce que je vous ai enseigné à vous ; faites que tous accomplissent ce que je vous ai ordonné à vous.

Eh bien ! c'est précisément ce qui fait l'Action catholique, qui participe de cette façon à l'apostolat, à cette divine chose, l'une des plus grandes, après la rédemption opérée par Notre-Seigneur Jésus-Christ. [...] (1)

Collaboration de la jeunesse à l'Action catholique

Discours aux étudiants catholiques belges (8 avril 1929) (2).

[...] Nous connaissions déjà quelque chose de votre magnifique organisation et de votre activité si riche, se multipliant tant, dans de si différentes directions, si bienfaisante pour vous avant tout, puis pour tous ceux qui entrent en contact avec vous, pour tous ceux à qui arrive un rayonnement de la flamme d'apostolat qui vous anime, qui vous brûle visiblement.

Nous en connaissions déjà quelque chose parce que Nous recevons de temps à autre, même assez régulièrement, des exemplaires de vos magnifiques — même s'ils sont petits — organes de vos différents groupes de jeunesse : jeunesse agricole, jeunesse estudiantine, jeunesse indépendante, jeunesse ouvrière — votre magnifique jeunesse ouvrière ! — jeunesse universitaire, cette jeunesse qui se place au sommet des études et tend au sommet des sciences, jeunesse, pour le dire tout de suite, de laquelle Nous attendons tant de bienfaits pour l'ensemble des organisations catholiques, parce que, on le sait, Nous aimons les sommets (*Applaudissements*). Et on sait que Nous ne laissons échapper aucune occasion de recommander aux universitaires de tous les pays le zèle et la collaboration avec le reste de la jeunesse catholique, avec le reste de l'Action catholique.

C'est vous dire que vous êtes tous pour Nous, à quelque formation de jeunes et à quelque branche de l'Action catholique que vous apparteniez, que vous êtes tous pour Nous d'anciennes et aimées connaissances.

Mais ce que votre aumônier général — votre et Notre parce qu'il est Notre prélat — votre cher Mgr Picard vient de Nous dire a beaucoup ajouté de lumière et de chaleur à Nos connaissances. Et plus encore ce rapport qu'il Nous a remis préalablement, rapport bien laconique mais rempli de choses, d'une densité merveilleuse, par lequel il vous a pour ainsi dire présentés à Nous.

Nous y avons vu, avec une joie et une lumière grandissantes, la richesse de vos organisations, la multiplicité de vos œuvres, toute cette variété d'initiatives qui répond à l'abondance d'énergie et de vie que votre jeunesse vous donne.

Et Nous avons vu aussi avec le plus grand plaisir que toute cette variété d'œuvres, toute cette diversité d'initiatives, trouvent le secret de leur force dans l'unité, dans l'union, cette unité, cette union sans laquelle tous les efforts ne s'additionnent pas, ne se coordonnent pas, sans laquelle ces efforts se dispersent et ne produisent pas ce qu'ils produisent chez vous grâce à votre organisation et grâce à votre esprit d'union et d'unité.

Nous ne cessons jamais, en toute occasion qui se présente, de recommander à tous les hommes catholiques, à toutes les femmes catholiques, à toutes les œuvres de jeunes gens, de quelque nom qu'elles s'appellent, non seulement de vouloir bien comprendre la nécessité de l'unité et de l'union, mais encore de vouloir la vivre aussi dans les faits.

Nous sommes heureux de reconnaître, à ce que Nous venons d'entendre, à ce que Nous venons de lire, à ce que Nous venons de voir, l'heureuse superfluité de cette recommandation pour vous.

Et alors, que Nous reste-t-il à vous dire ? Il ne Nous reste — c'est vous qui Nous mettez dans cette condition — qu'à vous adresser la parole que Nous avons adressée à cette magnifique jeunesse française qui vous a précédés de quelques jours ici.

Continuez donc, continuez dans cette voie où vous guident ceux qui vous conduisent, ceux qui ont mission de vous conduire.

Continuez donc. Mais, comme Nous le disions aussi aux jeunes catholiques français, non seulement continuez : avancez toujours plus loin, toujours plus haut, et, suivant les mots que Nous aimons à donner pour devise : « Toujours plus et toujours mieux ! » (*Applaudissements*).

C'est vous dire, chers enfants — et vous venez de montrer que vous le comprenez bien, — que déjà vous faites beaucoup, que déjà vous faites bien, mais Nous pensons que personne n'est persuadé comme vous, comme chacun de vous, que dans les voies et sur le terrain où vous marchez et travaillez il y a toujours place pour faire plus et pour faire mieux. Si grand, si magnifique est le domaine de la vérité et du bien, que vous travaillez et que vous voulez être non seulement des travailleurs, mais des avant-gardes. Chers enfants, quelle magnifique condition est la vôtre : si jeunes et déjà ainsi à l'avant-garde, à l'avant-garde dans le service du bien et de la vérité !

Que la main du bon Dieu vous conduise et reste toujours sur vous. Nous le prions de faire descendre toutes ses bénédictions avec celle que vous êtes venus chercher ici dans la maison du Père qui est évidemment aussi la maison des fils. (*Acclamations*).

Que Notre bénédiction apostolique paternelle descende sur vous, chers enfants. Qu'elle descende sur tous ces magnifiques sentiments qui vous animent dans ce pèlerinage que vous faites si bien, de façon

---

(1) *Pio XI e l'Azione cattolica*, pp. 224-229.

(2) En réponse à l'adresse lue par Mgr Picard, au nom des quatre cents étudiants catholiques belges venus à Rome. Nous en empruntons le texte aux *Cahiers de la Jeunesse catholique belge* (5. 5. 29).

si édifiante. Qu'elle descende sur toutes les impressions que vous recevez au cours de ce saint pèlerinage. [...]

Les devoirs et le programme de l'Action catholique

Aux évêques et aux pèlerins de Yougoslavie (18 mai 1929).

[...] Le Saint-Père se réjouit vivement des rapports que lui ont adressés les évêques de Yougoslavie, concentrant l'épanouissement de la vie catholique dans leurs diocèses. Mais il est particulièrement satisfait du développement de l'Action catholique, qu'on lui assure être partout florissante et chargée des plus riches promesses. A ce propos le Pape est très heureux de rappeler quels ont été toujours ses principes relatifs à un sujet qu'il a tant à cœur : « L'Action catholique, dit-il, n'est pas autre chose que la nécessaire et naturelle manifestation de la vie chrétienne. Il ne peut, en effet, y avoir d'action sans que cette action suppose la vie, et celle-ci ne peut se manifester que par l'action. L'Action catholique n'est pas une nouveauté des temps présents, puisque, ainsi que le Pape l'a dit lui-même dans sa première encyclique, elle n'est que la participation du laïcat à l'apostolat hiérarchique. Les apôtres eux-mêmes commençaient à en jeter les bases, lorsque, dans leurs pérégrinations pour la diffusion de l'Evangile, ils demandaient l'aide et le partage de leurs fatigues à ces laïques eux-mêmes, hommes et femmes, magistrats et soldats, jeunes gens, vieillards et adolescents, qui avaient fidèlement conservé la parole de vie annoncée au milieu d'eux au nom de Dieu. Ceci se passait également à Rome, dans ces mêmes lieux où Pierre et Paul demandaient à toutes les âmes de bonne volonté cette coopération à leurs fatigues. Paul lui-même laisse un témoignage éloquent de ce fait, quand dans ses lettres il envoie ses salutations à tant de laïques, à tant de femmes parfois, qui avaient travaillé avec lui pour la diffusion de l'Evangile.

Aussi vaste est l'apostolat hiérarchique, aussi vaste est le champ de l'Action catholique. De même que l'apostolat hiérarchique a été confié à l'Eglise, aux évêques, aux prêtres, pour l'expansion du règne du Christ, pour le salut des âmes, pour la gloire de Dieu, pour l'honneur de la Sainte Eglise, de même, dans tous ces domaines, à côté des évêques et des prêtres, sous la direction et la discipline de la hiérarchie, c'est-à-dire de ceux qui sont de nos jours les continuateurs des apôtres, s'ouvre un champ d'action à tous ces laïques qui, pleinement conscients de leurs devoirs envers Dieu et envers l'Eglise, veulent consacrer leur activité au service du Seigneur et de leurs frères.

Le Saint-Père traite ensuite des devoirs et du programme fondamental de cette Action catholique en rappelant la très heureuse formule qui remonte aux temps de Pie IX : « Prière, action, sacrifice. » Il faut la prière, et la prière individuelle, familiale, sociale, parce que sans la prière il est impossible d'obtenir cette sanctification personnelle ; de plus, sans la prière il est vain d'espérer pouvoir accomplir quelque œuvre qui soit réellement efficace pour le bien de ses propres frères. A la prière individuelle il faut ajouter la prière familiale, qui fait de la maison une église et du foyer un autel. Et à ce propos le Saint-Père rappelle que lui-même, chaque soir, quelle que soit l'heure tardive à laquelle se prolonge la journée, il ne la termine pas avant de s'être recueilli avec sa petite famille domestique et d'avoir récité le saint rosaire. Il faut enfin la prière sociale, en commun, dans nos églises, sous la direction du pasteur, dans la solennité des cérémonies liturgiques. Toute cette succession de prières est souverainement nécessaire pour pouvoir échapper aux multiples embûches qui assaillent de nos jours les âmes croyantes, spécialement ces embûches et ces périls contre la sincérité de la foi dont le Pape sait bien que ses chers pèlerins sont entourés de tant de côtés et de tant de manières.

A la prière il faut ajouter l'action pour aider les pasteurs et le clergé, particulièrement à notre époque, et tout spécialement après les maux causés par la destruction et les calamités de toutes sortes accumulés durant la guerre qui ont rendu en grande partie plus difficile et privé de moyens l'activité que prêtres et évêques déploient avec un grand zèle au milieu des âmes qui leur sont confiées. Il faut l'action pour suppléer à l'insuffisance du clergé, conséquence naturelle de la crise des vocations qui s'est manifestée en nos jours dans de si grandes proportions et à laquelle on commence à peine maintenant à porter remède. Il faut l'action pour devenir des maîtres de la foi par l'enseignement du catéchisme à ceux qui en sont privés et pour se l'apprendre à soi-même, afin de l'enseigner ensuite aux autres, accomplissant ainsi une œuvre qui assimile si bien un chrétien de nos régions aux missionnaires qui aux confins les plus éloignés de l'univers chrétien portent la première lumière de la vérité évangélique au monde encore enseveli dans les ténèbres du paganisme.

A la prière et à l'action doit enfin s'ajouter le sacrifice, parce que tout ce programme de vie et d'activité chrétienne pourra se réaliser seulement lorsque les âmes généreuses auront su renoncer à leurs propres commodités pour affronter les désagréments auxquels expose le zèle apostolique, et accepter volontairement cette discipline sans laquelle il n'est pas possible de concevoir une œuvre sincèrement catholique et dirigée en vue du bien de l'Eglise, cette discipline de laquelle seulement dépend le caractère de coopération à l'apostolat hiérarchique qui est la marque propre et distinctive de toute l'Action catholique. (1)

L'Église et le travail

Discours aux pèlerins de la « France du travail » (20 mai 1929).

Vous représentez ici la France du travail, — du travail comme vous le comprenez, comme vous le pratiquez. Le spectacle du travail a toujours rempli Notre cœur de très douces impressions. Nous les avions ressenties, ces impressions, lorsque, il y a quelques jours, trois mille ouvriers métallurgistes, de l'immédiat voisinage de Rome, sont venus à Nous en pèlerinage, et pareillement lorsque, durant l'Année sainte, tant de groupes et de pèlerinages d'ouvriers, des milliers, des dizaines de milliers, venaient chercher à Rome la sanctification de leurs âmes.

Oui, c'est toujours un noble spectacle que Nous offre le travail, et, chaque fois que Nous Nous sommes arrêté à le considérer, il Nous a été impossible de ne pas proclamer Notre prédilection pour le travail et pour les travailleurs.

Mais quand le travail Nous apparaît tel qu'il est conçu et pratiqué par vous, conçu et pratiqué avec le plus pur et le plus profond esprit chrétien, alors, c'est vraiment une plénitude de joie qui remplit le cœur. Et alors Nous ne pouvons Nous empêcher de

(1) *Pio XI e l'Azione cattolica*, pp. 298-300.

dire : « Honneur au travail qui justifie la vie et qui en procure les moyens, au travail qui procure à l'âme les satisfactions et les joies les plus nobles ! Honneur au travail, tout à la fois expiation divinement imposée au péché de l'humanité et pratique collective et synthétique des plus hautes vertus ! Honneur au travail qui ennoblit la vie humaine et, plus encore, la vie chrétienne ! Honneur au travail qui a été honoré, exalté, divinisé par le divin Rédempteur en personne, par le Fils de Dieu, qui a consacré au travail presque toute sa vie, et en a fait un des plus puissants instruments de notre universelle Rédemption ! Honneur au travail ! » C'est l'Eglise, cette grande Mère de tous, cette incomparable maîtresse des hommes, dont on célèbre ces jours-ci la splendide manifestation à toute l'humanité, c'est l'Eglise qui nous enseigne à apprécier justement le travail et à en faire un instrument d'élévation et de sanctification.

Continuez donc ainsi, chers Fils et chères Filles, mais sans aucun doute et sans aucune crainte ; confiez-vous à cette mère, à cette maîtresse, à cette éducatrice qu'est l'Eglise. Elle interdira l'accès de vos âmes à cette horrible philosophie qui voudrait résoudre les questions sociales, ces questions si éminemment humaines, d'une façon si inhumaine, c'est-à-dire par la dure et âpre concurrence, par la féroce lutte pour la vie, par la brutale sélection, par l'élimination plus brutale encore des faibles par les forts. Non, jamais pareilles doctrines ne trouveront ici la moindre indulgence, ni celles non plus qui voudraient annihiler l'individu dans la collectivité, quand tout doit servir à l'élévation de chaque âme, quand Notre-Seigneur a voulu sauver toutes les âmes et qu'il a donné pour chacune d'elles son sang et offert et préparé tous les trésors de la vie spirituelle.

Et Nous, en vous voyant, chers Fils et chères Filles, en vous voyant si bien marcher sur des voies si élevées et semées de bénédictions, Nous ne pouvons pas Nous empêcher de vous répéter ce que Nous avons dit si souvent ici même, et notamment à cette chère et magnifique jeunesse française qui vous a précédés par un pèlerinage qui Nous a comblé de tant de joies, jeunesse française dont Nous venons de rencontrer parmi vous quelques suites et quelques compléments. Nous leur avons dit, à eux, et, en ce moment, Nous vous le répétons à vous-mêmes : Il faut aller toujours plus avant et toujours plus haut, il faut faire davantage et toujours mieux. Nous savons que vous le ferez, que vous voulez le faire, et que c'est précisément ce dessein qui vous a inspiré ce pèlerinage, pour apporter aux pieds du Père commun l'expression de votre filiale dévotion, et, en même temps, enrichir vos âmes à la source même des saintes indulgences jubilaires. Nous le savons, Nous avons cette certitude et cette assurance et Nous avons au cœur cette autre certitude et cette autre assurance que la bénédiction paternelle que Nous allons vous donner sera pour vous le gage sûr de toutes les bénédictions que vous réserve avec abondance la bonté divine. Qu'elle descende sur vous tous, qu'elle descende d'abord sur l'éminentissime pasteur qui s'est fait le guide et l'interprète de votre pèlerinage, qu'elle descende sur l'Eglise qui lui est confiée, glorieuse entre toutes les glorieuses Eglises de France : la chère, l'antique Eglise lyonnaise. Qu'elle descende d'une façon particulière sur ces bons prêtres qui ont préparé et si bien accompagné votre pèlerinage, et sur tous les prêtres qui travaillent au milieu de vous pour le bien de vos âmes. Qu'elle descende sur tous ces bons laïques, à quelque profession qu'ils appartiennent, qui, à l'exemple d'Albert de Mun et de Léon Harmel, si chers aux pèlerins comme au Pape lui-même, s'occupent de vous, qui vous organisent, qui vous dirigent, qui vous soutiennent, qui mettent à votre disposition leur expérience, leurs conseils, leurs exemples. Que Notre bénédiction descende sur votre travail et sur toutes vos œuvres, particulièrement sur celles d'Action catholique, car celle-ci est inséparable de la vie catholique, puisqu'il ne peut y avoir de vie sans action, et que l'action est l'expression la plus naturelle et la plus spontanée de la vie. Qu'elle descende donc sur toutes ces œuvres, si bien représentées par ces drapeaux qui entourent maintenant Notre trône. Et puis, sur vos familles, sur vos foyers, sur tout ce que chacun de vous a de plus cher ; vos chers enfants d'abord : ils sont ce qui tient le plus aux cœurs des pères ; vos parents âgés, qui ont porté tout le poids de la vie, qui, souvent, sont malades, qui souffrent, et dont les souffrances mêmes sont un titre spécial à Nos bénédictions. Que cette bénédiction se distribue, en un mot, suivant les désirs de vos cœurs ; mais qu'elle se répande enfin très large, sur la France entière, qui vous est si chère, et qui ne Nous est pas moins chère à Nous-même (1).

La Hiérarchie et l'Action catholique.

Discours à la Fédération nationale catholique de France (12 juin 1929).

Voilà des paroles qui Nous donnent une grande joie et consolation. Du reste, ces paroles composent à elles seules le meilleur commentaire à votre présence, qui, à elle seule aussi, est une vraie consolation. Elle Nous dit une foule de choses toutes belles, toutes consolantes. D'abord, votre variété de provenance Nous met en présence de toute la France, et donc derrière cette vision optique, c'est une autre vision d'esprit qui se répand sur votre et Notre chère France.

En Notre qualité de Père commun de tous les fidèles, il est tout à fait bon et consolant de Nous trouver en présence d'une telle représentation si large, si grande, qui embrasse des parties si variées, si diverses, si éloignées, de Notre grande famille catholique. C'est pour Nous faire sentir plus profondément l'universelle paternité à laquelle la mission de Dieu Nous a appelé. Mes chers enfants, votre présence Nous dit quelque chose qui Nous est d'autant plus cher et plus connu. Chers enfants, Nous vous saluons ici comme d'anciennes connaissances, d'anciens amis, parce que déjà depuis longtemps Nous vous connaissons, Nous vous aimons, parce que Nous savons que vous représentez d'une façon si remarquable et si généreuse cette Fédération de Notre brave et cher général, si beau, si noble, et travaillant de façon si supérieure à tout. Nous connaissons déjà depuis longtemps votre activité, et votre, Notre général vient de Nous renseigner avec une précision qui Nous fait pénétrer plus profondément dans ce que vous faites, dans votre œuvre et votre activité. Nous savons combien et comment la Fédération travaille, avec quel esprit de discipline, d'union, de foi avant tout, d'où provient cette soumission filiale si féconde pour le bon succès : la soumission et l'union avec la hiérarchie et l'épiscopat.

Nous Nous réjouissons très vivement, chers enfants, de vous dire cela, parce que d'un côté vous

(1) Ce discours, prononcé en français, a été publié en italien par l'*Osservatore Romano* (23. 5. 29) et reproduit dans *Pio XI e l'Azione cattolica*, pp. 302-304. Le texte ci-dessus est emprunté à la *Croix* (25. 5. 29).

le savez par expérience, c'est l'union qui fait la force et c'est la discipline qui fait l'union. Vous en savez quelque chose, mon général; nous savons tous que votre vie a formé avant tout cette union par la discipline: c'est de là que vient la force. Nous ne perdons jamais l'occasion de dire que sur le terrain des formalités humaines et surnaturelles où vous travaillez nous ne ferons jamais rien sans l'union. Surtout, avant tout, à tout prix, soyez unis; parce que c'est la condition de la force et du succès. Ce n'est pas la parole d'un homme seulement que vous entendez, fût-il le Pape, mais celle de Dieu. C'est l'une des divines paroles du Cœur de Jésus; dans la sublime émotion et élévation des dernières paroles, il dit: Soyez unis. Et la prière qu'il adresse au Père pour ses collaborateurs, c'est: *Ut sint unum.* Il ne faut jamais oublier cette partie essentielle et primordiale de votre programme.

Il faut y ajouter l'union et la soumission à l'épiscopat, à la hiérarchie. Nous voyons votre œuvre, l'œuvre de la Fédération avec une confiante prévision. L'œuvre de la Fédération, c'est l'œuvre même de l'Action catholique. Qu'est-ce que l'Action catholique doit faire pour être quelque chose et pour exister? Elle doit être avant tout une vie catholique. Or, à cette action, à cette vie, l'union, la soumission à la hiérarchie est essentielle et dans la nature des choses, parce que c'est la coopération du laïcat à l'œuvre apostolique, à l'œuvre de l'apostolat proprement dit, comme les évêques sont les successeurs des apôtres. Alors, c'est le côté le plus divin, le plus glorieux, le plus charmant aussi, pourrait-on dire, de l'Action catholique actuelle; c'est qu'elle est le renouvellement et la continuation de ce qui a été aux premiers jours du christianisme et de la proclamation première du royaume de Notre-Seigneur.

Il suffit, pour en avoir la preuve, de jeter un regard sur la littérature de la primitive Eglise, sur la littérature divine inspirée elle-même, pour voir qu'on devait une grande partie des succès merveilleux de l'apostolat à cette coopération du laïcat avec les apôtres. Certains noms très illustres, vous les connaissez bien, comme Sébastien, Agnès, Tiburce, Cécile, Tarcisius, Nérée, Achille, et d'autres sans nombre. Ce sont des magistrats, des soldats, des femmes, des enfants, qui viennent en aide aux apôtres, qui multiplient leur activité, leur donnant le moyen d'arriver partout, de faire cette œuvre de pénétration dans tous les milieux, dans les masses comme dans les palais des Césars.

Voilà votre œuvre, l'œuvre qui vous met en première ligne dans le royaume de Notre-Seigneur, au rang de ces heureux chrétiens dont se souvient si souvent l'Apôtre lui-même dans ses lettres, quand il dit: Saluez un tel, une telle, parce qu'ils ont travaillé avec nous pour l'Evangile. C'est votre œuvre. Il Nous semble vraiment que ce retour aux premiers jours, pensée si belle, si consolante, non seulement contient une excitation, une poussée à l'action, mais vous est de plus la plus belle récompense.

C'est vous dire avec quels sentiments Nous vous saluons, Nous vous bénissons dans la maison du Père commun, avec quels sentiments de profonde et paternelle tendresse et avec quelle paternelle reconnaissance Nous vous accueillons. Vous êtes venus à Rome pour puiser à la source, au sillon, les trésors de ce Jubilé que la bonté divine Nous a permis d'ouvrir à tous les fidèles pour Notre Jubilé sacerdotal. Vous êtes venus pour participer à ce trésor, pour enrichir vos âmes, pour dire au Père commun vos sentiments de filiale soumission et de filiale piété à l'occasion d'un moment si solennel dans sa vie. Soyez tout particulièrement bénis à ce titre, parce que Nous pouvons bien vous bénir à tous les titres qui militent pour vous : ils sont bien grands. Toutes les bénédictions qui sont à Notre disposition, Nous vous les donnons pour vous tous et chacun. Tout d'abord, Nous bénissons Notre cher et brave général: en bénissant le père de toute la famille, toute la troupe sera bénie. Nous bénissons chacun de vous et tous ceux que vous représentez, vos comités, votre belle, large, puissante organisation, à laquelle Nous souhaitons non seulement de continuer, mais de se développer, de se consolider, de porter des fruits toujours plus larges et plus dignes de cette Action catholique, qui est vie catholique et doit être toujours votre but.

Et puis, à côté de cette famille spirituelle que sont tous vos comités, Nous voulons bénir votre famille propre, vos maisons, et dans vos maisons tout ce que vous avez de plus cher, vos enfants, vos chers petits, prédilection du Cœur de Jésus, qu'on ne peut pas ne pas aimer quand on a du cœur. Nous donnons une paternelle bénédiction à tous ceux qui souffrent, aux malades, aux infirmes, aux vieillards, qui ont droit tout particulièrement au réconfort et à la consolation sacerdotale, car toute douleur a droit à Notre particulière affection. Nous bénissons tout ce que vous avez de plus à cœur, chères personnes, chères choses, chères œuvres, que chacun de vous porte dans sa pensée et dans son cœur, et toute votre chère et Notre chère France.

Et Nous voulons que Notre bénédiction avec toutes les bénédictions du bon Dieu descendent sur elle et sur vous et vous accompagnent toujours (1).

La presse et l'Action catholique

Discours aux journalistes catholiques (26 juin 1929) (2).

La presse et la « voix » du Pape.

[...] La consolation de saluer et de bénir les journalistes catholiques est particulièrement agréable [à Sa Sainteté] parce que ces journalistes s'appellent et forment la phalange même des journalistes catholiques, ou si l'on préfère la presse catholique. Oui, ils constituent eux-mêmes la presse catholique, ils forment la presse catholique. Assurément, il y a les rotatives, mais le pinceau de Raphaël n'était pas plus Raphaël que les machines ne peuvent donner ce cachet spirituel qui fait que la presse est ce qu'elle est. Les journalistes catholiques sont — Sa Sainteté éprouve le besoin de le dire dans un sentiment qui ne veut pas être seulement la reconnaissance de la réalité, mais encore le témoignage d'une haute et très noble gratitude paternelle — les journalistes catholiques sont, comme la presse catholique elle-même, sa voix même. Il ne dit pas

(1) L'*Osservatore Romano* du 13. 6. 29 a donné de ce discours, prononcé en français, un résumé en style indirect ; ce même résumé est reproduit dans *Pio XI e l'Azione cattolica*, pp. 305-307. Le texte ci-dessus est emprunté à la *Correspondance hebdomadaire de la F. N. C.* (22. 6. 29).

(2) Ce discours a été prononcé à l'audience accordée aux journalistes catholiques qui avaient tenu leur congrès à Rome du 24 au 26 juin 1929. Nous le traduisons de l'italien (*Osservatore Romano*, 28. 6. 29). Mgr Cavagna recueille ce discours, pp. 311-315 de son volume.

le porte-voix, mais proprement sa voix, car à certains moments bien petit serait le nombre des fils du Père commun qui pourraient, sans les journaux, connaître sa pensée. C'est dire ce qu'ils sont dans l'esprit et dans le cœur du Pape.

Le programme de la presse catholique.

Sa Sainteté se félicite donc de la pensée qu'ils ont eue de venir lui faire visite, en s'inspirant spécialement du programme qui les a réunis ces jours-ci, programme qu'ils ont, Elle le sait bien, discuté, expliqué et développé avec le soin qui les distingue. Ce programme est le suivant : se mettre tous d'accord pour suivre ensemble les directives qui mettront les journalistes à même de correspondre parfaitement aux exigences du moment et de concourir, eux aussi, non pas à l'*exploitation*, qui est un vilain mot, mais, dit le Saint-Père, à la fécondation spirituelle de ce moment historique, si important, puisqu'il est comme la transition entre le passé et l'avenir, de ce moment qui termine le passé et ouvre l'avenir, pour tout ce qu'il est humainement donné de penser, de prévoir et d'espérer après des événements qui ont fait tressaillir le monde entier et plus particulièrement le monde catholique italien, voisin plus que tout autre du Siège de Pierre. Après de tels événements, tous certainement s'attendent à quelque chose, et ce serait un grand malheur si leur attente était trompée et leur espoir déçu. Les moments actuels font tourner les yeux vers l'avenir, ils sont fatidiques ou fatals — s'il est permis d'employer cette expression, — parce qu'ils renferment en eux-mêmes des destins nouveaux, des sorts nouveaux, et certainement des desseins nouveaux de cette Providence qui ne fait rien en vain. Ainsi donc, se pénétrer de l'esprit de ces moments, les comprendre dans leur sens divin, suivant la pensée divine qui les a préparés et conduits, coopérer à leur fécondation dans ce nouvel et actuel ferment d'idées, de pensées, de sentiments, de désirs, voilà avant tout ce que le Souverain Pontife lui-même se propose de faire, car c'est à lui que dans le mystère de sa miséricorde et de sa bonté infinie il a dévolu la première responsabilité. Mais ensuite, après le Pape et avec le Pape, ce sera l'œuvre de la hiérarchie, comme ce fut dès le début l'œuvre des Apôtres et de leurs successeurs dans l'épiscopat et, avec l'épiscopat, dont il dépend et à qui il obéit, l'œuvre du clergé. A cette œuvre hiérarchique, telle qu'elle fut au début du christianisme et de la prédication de l'Evangile (ne s'agit-il pas, en effet, aujourd'hui, d'une réévangélisation ?), il sera nécessaire que tous collaborent. Et ce concours du laïcat, le Saint-Père, dès le début de son pontificat, l'indiquait comme l'essence même de l'Action catholique. [...]

Un moment très important pour l'Action catholique. Le rôle de la presse catholique.

C'est donc véritablement un moment très important pour l'Action catholique, moment sur lequel le Vicaire de Jésus-Christ compte d'une façon ferme ; car ce n'est certainement pas par un effet du hasard que la Providence a voulu que l'Action catholique fût mentionnée dans les documents solennels des derniers grands événements. Or, l'Action catholique est action, c'est-à-dire vie, attendu que l'Action n'est pas autre chose que la manifestation de la vie, de même que l'on ne peut concevoir de vie qui ne se manifeste par l'action. Mais l'action a toutefois besoin d'être éclairée, expliquée, mise en évidence, défendue. Et c'est précisément cette explication et tout ce qui a rapport à elle qui forme le rôle actuel de la presse. C'est ce que le Pape attend particulièrement et réclame de la presse catholique et des chers journalistes catholiques : il leur demande d'entrer eux-mêmes et de faire entrer la presse dans ce cadre, dans cette actualité des choses et des situations. L'Auguste Pontife poursuit en disant qu'il n'entend pas expliquer dans le détail aux congressistes comment tout cela doit se faire. C'est un champ immense qui s'étend devant chacun, car dire Action catholique, c'est dire toute cette variété de choses dans lesquelles elle pénètre. En fait, elle pénètre partout, car elle n'est rien d'autre que la manifestation de la vie catholique. C'est pourquoi elle porte partout ses principes et ses directives générales. Se faire les interprètes, les explicateurs, les vulgarisateurs de ces directives et de toutes les diverses questions intéressant l'Action catholique, suivant les occasions particulières qui se présentent, suivant les circonstances locales et l'opportunité du moment ; expliquer, mettre en lumière, défendre, faire comprendre le sens intime de ces choses et le fonctionnement quotidien, tant dans les directives générales que dans les organisations particulières, tel est le devoir qui s'impose aux journalistes catholiques. Quel champ d'action ! Il comprend pour ainsi dire tout ce qui fait partie en quelque manière de la vie catholique, du domaine de la pensée et des idées, de la théorie et de la pratique. Leur effort, leur continuel souci doit être (et Sa Sainteté sait bien qu'il en est et en sera ainsi) de donner en chacune de ces directives théoriques et pratiques la lumière, la traduction juste et exacte de la pensée catholique, de la pratique catholique, de la vie catholique, dans toutes les modalités qu'elle peut prendre dans les diverses circonstances.

Le Pape, assurément bien renseigné, ne veut pas donner à penser, même un instant, qu'il a oublié tout ce qui concerne le problème de toute presse et en particulier de la presse catholique, « de la presse qui est la vôtre et la Nôtre, très cher Fils ». Il existe certes d'autres questions et problèmes qu'on ne peut rappeler ici : problèmes rédactionnels, problèmes éditoriaux, problèmes financiers. Le Saint-Père ne veut pas, en citant ces derniers pour finir, faire croire qu'il veut leur donner, comme dans les processions, le rang le plus digne. De tels problèmes ont, sans aucun doute, une grande et haute importance, mais il ne faut jamais leur en accorder une plus grande qu'aux autres qui sont bien plus graves.

La formation du journaliste catholique.

De bien plus grande importance est évidemment la question de la rédaction, subordonnée elle-même à celle des idées et des directives qui forment surtout la base essentielle de la presse catholique et que le Saint-Père a déjà mise au premier rang, avant toute autre. La question rédactionnelle est donc une question très importante, car pour avoir une bonne presse, il faut aussi une bonne rédaction, de sorte que le problème n'est au fond qu'une question de personnes, une question de rédacteurs, c'est-à-dire de personnes qui connaissent les principes, les directives générales et les applications particulières qui constituent la presse catholique ; de personnes qui font de ces principes une sûre ligne de conduite pour les guider et, en toute circonstance, leur indiquer où ils doivent aller et ce qu'ils doivent faire. Et ici, l'Auguste Pontife éprouve un réel besoin de remer-

cier les journalistes catholiques de tout ce qu'ils font, du dévouement entier de leurs personnes à l'œuvre de sa presse, de la presse catholique. A ce sujet il ne peut assez recommander la formation qui les rendra toujours plus capables de travailler à cette œuvre efficace qu'il attend d'eux, la formation basée sur une large et profonde culture religieuse, sur l'étude de tout ce qui se rattache aux directives venues de l'Action catholique, afin que la presse puisse s'en faire l'organe et l'interprète fidèle ; et qu'elle puisse non seulement l'aider puissamment, mais, par la force même des choses, devenir une des plus importantes fonctions, activités et énergies de l'Action catholique elle-même.

Sa Sainteté sait bien qu'il n'est pas besoin d'insister sur toutes ces idées, car Elle connaît l'œuvre des journalistes catholiques et leurs fins. Elle y revient cependant pour s'assurer toujours davantage qu'il en a été et en sera toujours ainsi et que leur action sera toujours plus efficace pour la défense, la mise en lumière et la préparation des voies de pénétration de l'Action catholique. Et de même que l'Action catholique ne pourra pas ne pas voir dans la presse catholique le grand organe et la grande lumière dont elle a besoin, de même les journalistes devront faire tout ce qui est en leur pouvoir pour l'aider et l'assister ; et cette aide, cette assistance et cette collaboration constitueront cette unique coordination du programme de l'Action catholique sans laquelle ce serait miracle — miracle qu'on ne peut demander à Dieu — si l'on obtenait quelque résultat pratique et quelque véritable succès.

La récompense divine.

Le Saint-Père déclare qu'il connaît bien toutes les difficultés qu'ont à surmonter les journalistes catholiques (d'ailleurs c'est dans la nature des choses que la vérité et le bien rencontrent continuellement des obstacles), spécialement les difficultés toutes particulières des derniers temps. Il ne peut songer, sans éprouver un sentiment de véritable reconnaissance envers Dieu, à tout le bien que, malgré cela, on a obtenu. Et il ajoute que leurs fatigues et leurs sacrifices doivent leur apporter la consolation et leur donner la certitude que l'œuvre accomplie par eux restera. La vie et les hommes passent, mais la vérité demeure, le Royaume du Christ demeure, l'Eglise demeure, les âmes destinées à l'éternité demeurent ; c'est là une perspective qui doit certainement éclairer, consoler et soulager l'esprit et le cœur des journalistes catholiques ; c'est en elle qu'il faut trouver le réconfort et aussi, dans un certain sens, un trésor et une ineffable récompense. Rien de tout ce qu'on fait, rien de tout ce qu'on souffre n'est perdu pour le bien ; rien n'arrive inutilement ; c'est précisément tout le contraire de ce que disait cette âme désolée qui, tournant son regard vers le temps et la terre seulement, s'écriait : « Tout passe, tout casse, tout lasse ». Non, c'est proprement l'opposé pour les fils très chers, les journalistes catholiques : rien ne se perd, rien ne s'use, rien ne pèse et ne fatigue ; tout ce qu'on fait pour le bien reste, tout reste dans la récompense de Dieu, tout soulage et console, tout grandit dans la foi et dans l'amour divin.

Sa Sainteté fait alors suivre ces paroles de la Bénédiction apostolique que ces chers fils sont venus demander comme couronnement de leurs journées de congrès et de leurs fructueux labeurs. Elle est heureuse de les saluer comme des missionnaires et des apôtres, comme les missionnaires de l'intérieur. [...]

L'Action dans l'unité

Allocution au pèlerinage de la Jeunesse catholique belge (6 septembre 1929) (1).

[...] Nous vous adressons, très chers Fils, la plus cordiale bienvenue et Nous sommes heureux de souligner vos sentiments de fils au moment du cinquantenaire de Notre sacerdoce, et les Belges savent ce que c'est qu'un cinquantenaire, eux qui ont, à Bruxelles, un magnifique monument portant ce nom. Ils montrent d'ailleurs qu'ils apprécient un tel Jubilé par la grande part qu'ils prennent à la célébration d'un anniversaire aussi sacré, venant célébrer en même temps les événements si importants qui l'ont accompagné, événements importants non seulement pour l'Italie et pour la Chaire de Pierre, mais pour le monde tout entier.

Vous êtes donc venus dire à votre Père les vœux de votre cœur, vos sentiments dévoués, vous êtes venus lui dire que vous êtes et que vous serez toujours avec le Pape. Vous avez même dit dans vos rapports : « Le Pape nous connaît... » C'est très vrai, car le Pape connaît bien les diverses branches de votre activité et de votre apostolat : J. E. C., J. O. C., J. I. C. Voilà quelques-unes de vos dénominations, et il y en a tant d'autres qu'on pourrait former une véritable harmonie de lettres pour désigner tout ce que les chers jeunes catholiques belges font pour la gloire de Dieu.

Nous les connaissons bien et Nous sommes bien instruit du bien qu'ils font, soit grâce aux nouvelles d'informateurs sagaces et très bienveillants, soit pour avoir lu Nous-même de temps en temps, au milieu des innombrables soins de Notre ministère apostolique, votre périodique *Le Blé qui lève*. Nous y avons remarqué avec grande satisfaction comment c'est vous-mêmes, les jeunes gens, qui êtes ce blé qui lève, dans votre apostolat fervent, dans votre intelligence, dans votre exaltation toujours plus vive et plus profonde de la vérité, de la foi, des devoirs de la charité catholique, dans le développement toujours plus complet de l'action correspondant à cette foi et à cette charité, action que le Saint-Père aime appeler des seuls mots « Action catholique », c'est-à-dire vie catholique. Que serait, en effet, la vie catholique sans l'Action catholique ? Qu'est l'action sinon toujours une manifestation et une preuve de vie ?

[...] Nous savons, poursuivit le Saint-Père, de quelle façon parfaite et édifiante vous avez professé votre foi et accompli les pratiques du Jubilé. Aussi pouvons-Nous souhaiter que ce monument de foi et de religion demeure éternel et formuler avec confiance le vœu paternel que ce saint voyage et pèlerinage soit largement fécond des plus belles consolations spirituelles, des fruits les plus riches en cette vie catholique que, chers jeunes gens, vous vivez si intensément.

Puissiez-vous acquérir toujours plus le sens et la force de l'unité, après cette visite au centre de l'unité. Car l'unité dans la profondeur comme dans l'élévation est un élément essentiel pour les catholiques : unité dans la foi, dans la grande discipline qui fait précisément de la famille catholique une vraie unité, unité dans l'obéissance empressée aux pasteurs et au Prince des pasteurs qui de la disci-

(1) Prononcée le 6 septembre 1929, à l'audience des 350 membres de la Jeunesse catholique belge (*Osservatore Romano*, 8. 9. 29). Nous reproduisons le texte de la *Croix de Belgique* (15. 9. 29). Cette allocution ne se trouve pas dans *Pio XI e l'Azione cattolica*.

pline et de l'obéissance forme une seule chose avec la charité.

Et il y a plus encore. C'est avec raison que les jeunes étudiants catholiques de Belgique ont, dans leur récente semaine d'études, affirmé de nouveau que le Pape veut l'union. C'est bien ainsi. Car le fondement de l'action est l'union : l'unité, dans ce cas, ne dit pas tout, parce qu'elle n'envisage pas la pluralité, la variété des directions d'activité. L'action, au contraire, exige la multiplicité des initiatives, la variété des directions et des manifestations, et par conséquent aussi le nombre. L'action doit être sage et heureuse dans tous les âges, tous les états, toutes les professions, toutes les conditions sociales ; mais, pour qu'elle soit efficace, elle doit s'appuyer sur l'union : c'est l'union qui lie les gerbes de blé, c'est l'union qui fait toujours la force et c'est la force qui fait la victoire et le succès.

Tel sera donc le vœu du Père pour ses bons fils : action dans l'unité et dans l'union pour qu'elle puisse réellement être forte et, si elle est forte, victorieuse ; si elle est victorieuse, triomphante. [...]

Action catholique, vie catholique

Discours aux universitaires catholiques (8 septembre 1929).

Une autre occasion est donc fournie maintenant au Saint-Père, en la personne des jeunes universitaires catholiques, et leur nombre donne à cette occasion des proportions multiples. Aussi le Pape entend-il leur livrer une formule qui leur sera utile à eux, et pas seulement à eux. La formule en laquelle Sa Sainteté veut tout résumer est une formule syllogistique, du genre qu'on appelait jadis *barbara, baralipton* (Nous ignorons, ajoute le Saint-Père, si ce langage est encore en honneur, mais nul doute qu'il peut être utile et servir). Mais un syllogisme demande avant tout des prémisses, prémisses que Sa Sainteté a toujours posées chaque fois qu'Elle a eu l'occasion de voir ses chers universitaires catholiques. Ces prémisses, on peut les résumer en une seule parole, aussi belle qu'expressive : *Action catholique.*

Action, c'est-à-dire vie catholique : qu'est-ce, en effet, que la vie sinon l'action, et qu'est-ce que l'action sinon ce très bel ensemble de choses et d'activité qui dénotent la vie ? C'est grâce à elle que les universitaires sont comme une partie choisie, un véritable sommet, un de ceux-là mêmes qu'illuminent les soleils les plus beaux et les plus purs, au sein des atmosphères les plus sereines et les plus vivifiantes, car les étudiants sont les intelligences qui sont actuellement à la recherche de la science et de la culture, dans tous les domaines susceptibles d'être utiles à la vie individuelle et sociale.

C'est sur ces prémisses que Sa Sainteté se base donc et établit son syllogisme.

L'Action catholique, comme il l'a définie dans sa première encyclique, veut être et doit être la « participation du laïcat à l'apostolat hiérarchique de l'Eglise » ; pareille définition décrit tout l'organisme et en même temps toute la beauté de l'Action catholique, beauté qui remonte jusqu'à la première aube lumineuse de l'évangélisation et de la christianisation du monde.

Ce serait, en effet, une grande erreur — Sa Sainteté allait dire une grosse erreur — de penser que cette Action catholique soit quelque chose de nouveau, une trouvaille des derniers temps. Non, rien de plus ancien. C'est ainsi qu'avec l'aide de l'Action catholique l'apostolat hiérarchique des Apôtres a commencé et a pu s'exercer avec un succès immense, rapide, réel. L'Action catholique explique en grande partie ce qui se passa alors et dont témoigne toute l'antique et glorieuse littérature chrétienne, laquelle nous prouve abondamment comment l'Action catholique s'est imposée à l'attention même et à la reconnaissance des Apôtres. Saint Paul termine souvent ses lettres en saluant celui-ci ou celle-là, en recommandant un tel, une telle ; et il ne s'agit pas d'évêques, il ne s'agit pas de prêtres, mais souvent de femmes, de jeunes filles, de chères enfants qui, écrit l'apôtre, *mecum laboraverunt in Evangelio.* Telle est, dit le Saint-Père, l'Action catholique, dans son essence véritable et naturelle. Voilà ce que doit être l'Action catholique pour être ce que le Pape la veut, comme il la comprend, telle qu'elle est et a toujours été, pour conserver sa beauté et son mérite.

« *Atqui* » (la mineure du syllogisme), or, l'œuvre qu'en ce moment — moment prolongé — poursuit et doit poursuivre l'apostolat hiérarchique, depuis le Pape jusqu'au dernier évêque (dernier dans le sens de moins connu), jusqu'au dernier prêtre, est celle-ci : travailler avec zèle, diligence, générosité, afin que le Concordat conclu par le Saint-Père avec l'aide de Dieu produise les plus grands fruits possibles pour la gloire de Dieu, pour le bien des âmes, pour le bien du pays. Tels sont, ajouta l'auguste Pontife, la tâche et le devoir du moment, à commencer par Nous !

L'Action catholique doit donc employer toutes ses énergies à participer et à collaborer à cette œuvre, à l'accomplissement de cette tâche indiciblement importante, qui est à l'heure actuelle sans égale, soit pour les âmes, soit pour l'Eglise, soit pour la patrie.

Sa Sainteté ne doute pas que toute l'Action catholique, *in solidum*, en bloc et en détail, sera avec Elle et travaillera avec Elle, et que les universitaires catholiques, qui, par la place qu'ils occupent, se meuvent en pleine lumière et cultivent avec intelligence et amour en leurs jeunes cœurs un sentiment de piété filiale et virile envers l'Eglise et envers le vieux Père, quel que soit son nom, prendront certainement le poste qui leur est échu, poste de travail, d'honneur et de mérite.

Ces choses, le Saint-Père juge nécessaire de les dire, estimant qu'il serait coupable s'il manquait l'excellente occasion de s'adresser à l'intelligence de ces chers jeunes gens, afin qu'ils ne se contentent pas de conserver ces trésors dans leurs esprits, mais qu'ils les fassent encore fructifier avec leur cœur et avec leur volonté, ce qui veut dire, pour celui qui peut et agit en chrétien, porter des fruits de vérité et de sainteté.

Il sait à qui il parle et il sent qu'il n'est pas nécessaire d'ajouter d'autres paroles, sinon pour accorder une seule et grande bénédiction pour tout ce qu'ils portent et aiment dans leurs cœurs (1).

La collaboration avec la hiérarchie

Discours aux membres de la Fédération italienne des hommes catholiques (22 septembre 1929).

[...] Des paroles viennent spontanément au cœur et aux lèvres du Saint-Père au souvenir de ce que le président général lui a confirmé : ce sont des paroles

(1) *Osservatore Romano*, 9-10 septembre 1929. Ce discours ne se trouve pas dans *Pio XI e l'Azione cattolica.*

de la reconnaissance la plus entière et des félicitations les plus méritées aux chers hommes catholiques, surtout pour leur consolant développement. En effet, d'après leurs statistiques et leurs recensements, les associations adhérentes à la Fédération étaient au nombre de 1 000 en 1926, elles sont maintenant 3 000, les membres inscrits 36 000 ; ils dépassent aujourd'hui 100 000 ; le nombre des abonnés à leur bulletin mensuel *Noi Uonimi*, belle et vaillante feuille, est passé de 23 000 à 50 000. « Honneur aux hommes catholiques, s'écrie le Pape, honneur aux chers et vaillants hommes catholiques, Nous sentons qu'il leur est dû un merci du cœur ! »

Le Saint-Père a encore un autre motif de les remercier. Au sein, en effet, de leur assemblée — que leur cher et bon Panighi a si bien présidée et des travaux de laquelle Sa Sainteté a été informée dans les grandes lignes, — il est certain qu'en passant en revue leur travail d'organisation et en considérant ces statistiques consolantes ils ont marqué un point non pas d'arrivée, mais un point de départ pour de futurs développements. D'autre part, ils ont raffermi leur résolution de s'orienter toujours plus et toujours mieux et d'orienter aussi les autres, en s'inspirant de leur grande œuvre et mission en face des événements considérables qui ont marqué et rendu historique cette année. Ainsi pourront-ils, avec logique et profonde intelligence, avec prompte conscience des événements eux-mêmes, être toujours plus aptes à collaborer avec la hiérarchie, puisque c'est la tâche naturelle de toute l'Action catholique, au sein de laquelle les hommes catholiques doivent donner le bon exemple à tous les autres.

Cette collaboration consciente, rendue plus intelligente et plus pleine, produira — conséquence heureuse des événements eux-mêmes — des fruits toujours plus abondants, plus durables et plus précieux pour la gloire de Dieu, pour l'honneur de l'Eglise et de la sainte religion, pour le bien des âmes et du pays. Il suffit seulement, ajoute le Saint-Père, de parler de cette collaboration pour la recommander à tous ceux qui ont le sens des choses belles, grandes, utiles et saintes, et qui possèdent la générosité de la volonté et du cœur (1).

Action catholique, vie catholique (2)

Allocution de S. S. Pie XI

au pèlerinage de la Jeunesse féminine catholique belge

(14 octobre 1929).

[C'est] avec satisfaction que Sa Sainteté a lu la statistique concernant la Jeunesse féminine catholique belge et le compte rendu de son activité multiple. Il y avait là comme une véritable et admirable poésie de chiffres ; mais au nombre s'ajoutait le choix attentif et clairvoyant de la qualité, comme on pouvait en juger d'après le rapport précis et complet de leur méritante présidente, Mlle de Hemptinne.

Ce rapport était si riche en dates et statistiques consolantes que le cœur paternel du Pape débordait vraiment de joie à la pensée qu'en si peu de temps, en une période de cinq années, on avait tant fait pour cet ensemble d'organisations qui constituent l'Action catholique.

Action catholique, en effet, veut dire tout cela : car comment pourrait-on concevoir une vie sans l'action ? Et que serait l'action sans la vie ? C'est pourquoi il est clair qu'en disant Action catholique on veut dire vie catholique, et en disant œuvres d'Action catholique, on dit œuvres de vie catholique. Aussi le Pape a-t-il constaté avec joie que rien ne manque à ces jeunes filles pour atteindre le bien qui est leur but, ce bien si magnifiquement synthétisé dans leur devise-programme « Piété-Etude-Action » et si lumineusement décrit dans chaque périodique, bulletin et publication, revue, journal, conférence pour tous les états et conditions sociales des membres, en une admirable variété de dénominations pour lesquelles, dit en souriant Sa Sainteté, il faut toutes les lettres de l'alphabet.

Tout cela fait à bon droit la joie de tous ceux qui assistent ou dirigent des âmes si généreuses, car en présence de si beaux succès on peut bien se promettre une progression toujours plus assurée, une ascension toujours plus rapide vers tous les sommets.

L'Auguste Pontife poursuit en disant qu'il se trouve dans l'heureuse impossibilité de dire un mot d'encouragement. Cependant, il veut donner quelques conseils que ces chères enfants attendent de lui et qui seront comme un souvenir de cette belle soirée, de cette joie si grande.

Il leur redit donc ce qu'elles ont dit elles-mêmes, ce que leur ont dit leurs assistants ecclésiastiques dans leurs catéchismes, semaines et conférences,

---

(1) *Osservatore Romano*, 23-24. 9. 29.

(2) Dans un discours prononcé deux jours auparavant, le 12 oct. 1929, à l'audience des pèlerins espagnols, S. S. Pie XI avait déjà exprimé la même pensée. Nous traduisons ce passage (*Osservatore Romano*, 14-15. 10. 29) :

« Sa Sainteté dit qu'il faut conserver une ferme et consolante confiance en l'admirable avenir que la foi et les saintes résolutions de ses fils assurent à l'Espagne catholique, cette glorieuse fille du Saint-Siège. La paternelle Bénédiction apostolique qu'ils ont sollicitée par la bouche de leur Eminentissime interprète [card. Segura y Saenz], le Pape est heureux de la leur accorder grande, large, riche de toutes les bénédictions qu'ils peuvent désirer : une grande bénédiction suffisante pour tous et pour chacun, pour tous ceux qu'ils représentaient, pour toute leur chère, si chère Espagne, dans toute son étendue et sa population, pour toutes ses belles et saintes œuvres de sanctification, d'adoration, de bien des âmes, d'amour du prochain, saintes œuvres qui vont jusqu'à chercher à secourir, à soulager les peines des ouvriers et la pauvreté des plus malheureux ; et puis, toutes ces belles œuvres qui fleurissent sous la conduite des pasteurs, grâce à l'activité et à la collaboration de tous ces fidèles bien-aimés que le Saint-Père a vus, à des signes absolument certains, se grouper en ces saintes activités qu'il résume si volontiers en un mot, en une seule appellation : les œuvres de l'Action catholique, car ce mot veut vraiment tout dire, puisque action signifie vie.

» Que serait, en effet, la vie sans l'action ? Et que serait l'action sans la vie ?

» Aussi est-il clair que dire Action catholique c'est dire vie catholique, et dire œuvre d'Action catholique c'est dire œuvre de vie catholique. C'est pourquoi le cœur du Pape a palpité de joie en voyant au milieu des pèlerins les champions et les représentants de toutes les formes de l'Action catholique fleurissant en Espagne.

» Vous savons — ajoute Sa Sainteté — qu'en ce moment-ci même l'attention de vos pasteurs et l'action de vos prêtres sont tournées vers cette direction avec un soin particulier ; Nous savons, très chers Fils et très chères Filles, combien vous correspondez et combien vous coopérez à cette intensité de désirs et d'œuvres, et Nous vous en bénissons d'une façon toute particulière, car c'est en proportion de cette action que se développera, fleurira et portera des fruits précieux la vie elle-même, la vie catholique du pays. Et les bénédictions du Très Saint Cœur de Jésus et de la Très Sainte Vierge, à la fois vôtre et Nôtre, descendront toujours plus précieuses, toujours plus abondantes, fécondes, et feront fructifier toute cette pieuse émulation de travail et de saintes fatigues. »

pour arriver à cette unité d'esprit et qui aboutit à un si grand nombre de bonnes œuvres, couronnées de si grands succès. Cette unité s'est fondée sur l'union des intelligences et des volontés, sur l'union de toutes dans la même direction. De la sorte, l'union et par elle l'apostolat seront toujours efficaces.

Devant des âmes si bien disposées, Sa Sainteté se plaît alors à répéter aux jeunes filles catholiques de Belgique ce qu'Elle a dit, dans une autre occasion, à leurs sœurs italiennes : Soyez angéliquement pures, eucharistiquement pieuses, apostoliquement actives et laborieuses. C'est là un programme qu'on peut toujours développer et pour lequel on n'a jamais assez fait.

Et puis, ajoute le Saint-Père, l'activité de ces jeunes filles catholiques lui rappelle l'autre souvenir donné aux membres de la Jeunesse catholique du même pays. L'Action catholique, la sainte milice supposent le combat, et le combat la victoire : victoire pareille à celle qu'on remporte avant tout sur soi-même, pour sa propre satisfaction et ensuite pour celle des autres, dans l'apostolat. Il n'y a donc pas de victoire sans combat, ni de combat sans la résistance et la force. Or, le secret de la force est l'union. Il ne s'agit pas d'unité, d'identité, mais de concorde, de coordination de tous les élans et de toutes les forces ; c'est là l'union.

Mais l'union ne peut exister et remporter la victoire si elle n'est pas soutenue par la discipline et l'obéissance qui préparent la plénitude du succès. Sa Sainteté souhaite qu'il en soit toujours ainsi pour les jeunes filles catholiques de Belgique, et Elle insiste sur ce qu'Elle appelle un souvenir de l'audience du Pape, plutôt qu'une recommandation... (1)

Collaboration à l'apostolat hiérarchique

Discours aux membres de la Ligue patriotique des Françaises (18 octobre 1929) (2).

[...] S'arrêtant alors au programme essentiel de la Ligue, le Saint-Père voulut tout d'abord louer les ligueuses de ce qu'elles mettaient au premier rang de leurs préoccupations leur sanctification personnelle. Oui, insista-t-il, vous sanctifier vous-mêmes pour sanctifier les autres — vous faire du bien à vous-mêmes pour faire du bien aux autres, — vous enrichir vous-mêmes pour enrichir les autres : telle est la loi à laquelle l'apôtre, quel qu'il soit, ne peut se dérober. Sur ce terrain comme sur tous les autres, nul ne saurait donner ce qu'il ne possède point lui-même, et l'on sera en mesure de donner d'autant plus abondamment que l'on aura plus abondamment amassé.

Avant toutes choses, les ligueuses auront donc toujours à cœur de grossir leur trésor de vertus, de vérité, de bien, pour en devenir d'autant plus sûrement des foyers rayonnants d'apostolat.

Mais cet apostolat, les membres de la Ligue se proposent avec raison de l'exercer comme une collaboration à celui de la hiérarchie. Ce faisant, elles savent qu'elles se conforment aux directives du Pape, et c'est la volonté même de Dieu qu'elles accomplissent. Une nouveauté que cette conception ? Non, certes, car elle date des premiers jours du christianisme. Dès le début de l'évangélisation du monde, nous entendons les Apôtres réclamer le concours des fidèles, et il y a quelque chose d'émouvant dans la sollicitude avec laquelle saint Paul recommande à son disciple les femmes courageuses qui ont travaillé avec lui à la diffusion de l'Evangile : *Quae mecum laboraverunt in Evangelio.*

« Voilà donc, exactement définie, ajouta le Saint-Père, cette Action catholique, participation à l'apostolat hiérarchique, à laquelle vous désirez vous consacrer avec une ferveur grandissante et un esprit de foi toujours plus vivant. Ainsi serez-vous assurées de vous conformer toujours au sentiment de l'Eglise — *sentire cum Ecclesia*, — vous ne serez pas simplement, d'une façon générale, des filles de l'Eglise, vous serez, toujours davantage et toujours mieux, ce que vous êtes déjà : des filles très méritantes de cette sainte Mère, ses filles de prédilection. »

C'est avec ce souhait, où le Pape fondait ensemble la constatation de ce qu'était le présent et la prévision de l'avenir, que le Saint-Père s'apprêtait à donner aux ligueuses qui l'écoutaient la Bénédiction apostolique. [...]

La Jeunesse catholique et l'Action catholique

Discours de S. S. Pie XI aux délégués de la Jeunesse catholique d'Italie (2 novembre 1929) (1).

[...] On a vraiment tout lieu de rendre grâces au Seigneur en voyant une telle moisson de bien, un concours si évident de bonnes et généreuses volontés, celles de ces congressistes prompts à répondre toujours et partout à l'appel, dès qu'on a besoin de leur collaboration.

Deo gratias ! Grâces soient donc rendues à Dieu — continue Sa Sainteté ; — mais c'est un grand bonheur pour le Pape de devoir et de pouvoir dire aux jeunes catholiques et à leurs dirigeants : Grâces à Dieu, mais grâces encore aux hommes de bonne volonté, c'est-à-dire à eux, les jeunes, et à ceux qui les dirigent, les conseillent, les assistent, les organisent, les lancent dans toutes les directions de la vérité et du bien. Grâces à tous, en proportion de la bonne volonté de chacun, pour leur assiduité au travail, ainsi que pour l'esprit de sacrifice et d'abnégation qui est inhérent à leur œuvre.

Le Saint-Père en arrive à parler du rapport du Conseil supérieur sortant — rapport qu'il examine tout en parlant. Il ne peut résister, dit-il, à l'envie et au plaisir de passer en revue, point par point, les études et les travaux effectués.

Pour commencer, il ne peut vraiment pas se dispenser de jeter un coup d'œil d'ensemble sur tant de choses consolantes accomplies en ces deux dernières années, mais n'en allant pas moins de pair avec un travail plus approfondi et une collaboration toujours plus harmonieuse et plus intime avec la hiérarchie, et cette dernière condition est toujours utile à rappeler, surtout quand on évoque la douce et suave mémoire de Pie IX et quand on voit la fidélité raisonnée que la Jeunesse catholique a toujours gardée au programme, précis et complet, que

(1) Prononcée le 14 octobre 1929 à l'audience des 500 jeunes filles du pèlerinage de la Jeunesse féminine belge, représentant les 28 000 membres, les 400 cercles d'études et les 11 000 groupes paroissiaux de l'Association. Nous traduisons le passage principal (*Osservatore Romano*, 16. 10. 29).

(2) Texte donné par la *Croix*, 24. 10. 29. — L'*Osservatore Romano* (20. 10. 29) en a donné un résumé

(1) Prononcé le samedi 2 novembre à l'audience donnée à la Salle Ducale aux délégués de la Jeunesse catholique italienne venus à Rome pour l'assemblée générale de l'Association. Nous le traduisons de l'italien (*Osservatore*

ce grand Pontife traçait à l'Action catholique dès ses premières origines.

Continuant sa revue, le Saint-Père se hâte de signaler la nécessité de rectifier le passage où l'on parle des « relations avec l'Action catholique » ; il convient de dire plutôt « avec le reste de l'Action catholique ». Qu'est-ce, en effet, que la Jeunesse catholique, sinon la partie la plus utile et la plus précieuse, de même que la plus vigoureuse et la plus promettante, parce que les jeunes portent dans leur cœur et entre leurs mains l'avenir de toute l'Action catholique ? Par là n'est-elle pas chère aussi, on est bien en droit de le dire, au Cœur de ce Dieu qui appelait auprès de lui les petits, qui regardait et attirait de son regard divin tous les jeunes qui avaient la bonne fortune de se rencontrer avec lui ? Ces pensées se peuvent déduire de tout ce qu'a écrit, dans les pages que le Saint-Père feuillette en cet instant, l'avocat Corsanego, qui est l'avocat des jeunes catholiques en même temps que du Saint-Père. Les difficultés, certes, ne manquent pas, elles ne peuvent même manquer, elles ne manqueront jamais ; tant qu'on est sur la terre, c'est toujours la lutte entre la vérité et l'erreur. Il y a eu des difficultés particulièrement graves et douloureuses, mais les conséquences dernières, les résultats ultimes sont et demeurent toujours consolants. On peut affirmer qu'il s'est produit pour la jeunesse catholique ce qu'on voit se produire sur les hautes montagnes — et Sa Sainteté en parle d'expérience — quand l'ouragan vient à passer ; alors s'effondre tout ce qui doit s'effondrer, reste tout ce qui est solide et, le météore destructeur passé, l'azur de l'horizon n'en apparaît que plus limpide et plus céleste. [...]

En terminant, le Saint-Père ne peut que répéter sa parole du début : *Deo gratias !* Et devant une moisson d'une pareille abondance il y ajoute sa bénédiction pour l'accroissement futur de l'Association, pour la consolidation du Royaume divin en chacun des jeunes catholiques et pour la prospérité de leur œuvre, qui est — ainsi que le Saint-Père le répète souvent — la participation à l'apostolat hiérarchique de l'Eglise : or, ils deviendront des apôtres si, comme les premiers apôtres, ils suivent, empressés et dociles, l'école du divin Maître [...] (1)

Double activité : Apostolat hiérarchique et Action catholique

Allocution de S. S. Pie IX aux pèlerins français (29 décembre 1929) (2).

Avant tout, le Saint-Père se réjouit que cette journée, si bien commencée le matin (3), s'achève aussi heureusement et avec une si grande joie pour ses fils biens-aimés comme pour lui-même. Le Saint-Père veut ensuite rappeler comment, parmi tous les pèlerinages de l'année jubilaire, il est tout particulièrement reconnaissant du si grand nombre de ceux qui, sans interruption, venus vers lui de France, lui ont fourni une preuve éloquente — ajoute le Saint-Père — « que la France est avec Nous et que Nous sommes avec la France ».

Ces pèlerins sont venus — comme dirait le cher général de Castelnau — en force, pour prendre leur nouveau cardinal si cher au Pape et à eux-mêmes et l'emmener joyeusement avec eux en France. Dans ce pèlerinage et dans tous les signes d'allégresse donnés par les pèlerins, le Pape a eu la satisfaction de constater que le choix fait par lui de l'Eminentissime cardinal Verdier comme pasteur de l'Eglise de Paris et que son élévation au cardinalat ont reçu l'approbation de la France entière.

Continuant son discours, l'Auguste Pontife se plaît à relever qu'en la circonstance ce pèlerinage est venu vers lui avec un double guide : le cardinal-archevêque de Paris et le général de Castelnau. C'est là un fait par lui-même fort éloquent et qui dispense de tout éclaircissement; car dans cette double direction du cardinal et du général est déjà contenue la réponse à ce que les pèlerins demandaient au Père commun ; ceux-ci, en effet, ainsi qu'il le suppose, ne voulaient-ils pas demander au Pape ce que, en bons fils, ils doivent faire dans leur zèle pour le bien de Dieu et le bien des âmes, pour le vrai et solide bien de la France et de toute la société, afin de démontrer ainsi leur dévotion au Vicaire de Jésus-Christ.

Et que doivent-ils donc faire ? Le Saint-Père répond aussitôt en les engageant à regarder l'exemple de leurs deux guides, qu'ils connaissent déjà si bien.

Le cardinal archevêque dira à Paris, dira à toute la France, comme il l'a déjà fait depuis tant d'années et d'une façon toujours plus éminente, il dira avant tout aux prêtres, aux prélats, à l'épiscopat entier, comment on fait l'apostolat hiérarchique, hiérarchique dans son sens original et propre.

Le général de Castelnau, à son tour, dira comment on participe à cet apostolat hiérarchique et ce qu'il faut faire pour rendre féconde une pareille collaboration et participation ; car dans cette collaboration, dès l'aube de son Pontificat, dès sa première encyclique, Sa Sainteté avait formellement déclaré que réside l'essence de l'Action catholique.

Donc, ajoutait en se résumant l'Auguste Pontife, l'apostolat hiérarchique dans leur cardinal-archevêque ; la collaboration laïque à l'apostolat hiérarchique dans leur général ; tout cela, bien entendu, avec une activité si remplie, si solide et si adéquate à toutes les exigences qu'il suffira seulement de la considérer pour se sentir porté à l'imiter avec ardeur. Après quoi le Saint-Père ne croyait pas avoir autre chose à ajouter pour l'instruction et le réconfort des chers pèlerins.

Aussi leur donnait-il sa bénédiction comme une confirmation de leur participation spirituelle au jubilé sacerdotal du Père. Sa Sainteté voulait que cette bénédiction s'étendît à toutes leurs pensées, à toutes les personnes qui leur sont chères, à leur pays, à leurs œuvres, à leurs intentions : en un mot à toute la chère France.

Enfin le Saint-Père était heureux de faire distribuer aux pèlerins la médaille de sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus, qui leur serait un souvenir de cette audience et un encouragement au bien que ses chers fils ne manqueront certainement pas de multiplier encore.

---

(1) *Osservatore Romano*, 5-6. II. 29.

(2) Prononcée le 29 déc. 1929, à l'audience solennelle des pèlerins, ecclésiastiques français, représentants des œuvres et organisations catholiques ayant leur siège à Paris, qui étaient venus assister au sacre du card. Verdier. Nous traduisons intégralement le résumé donné par l'*Osservatore Romano* du 1er janv. 1930.

Le même journal (1. 1. 30) signale la présence « de S. Em. le card. Verdier, de NN. SS. Baudrillart, archevêque de Mélytène, recteur de l'Institut catholique de Paris ; Chaptal, évêque titulaire d'Isionda ; des évêques de Rodez, Orléans, Blois, du général de Castelnau, du général Guyot de Salins, des députés Lerolle et Duval-Arnould, et de très nombreux prélats ecclésiastiques et notabilités ».

(3) Ici, S. S. Pie XI fait allusion à la cérémonie, qui se déroula le dimanche matin à la Sixtine, de la consécration épiscopale de S. Em. le card. Verdier.

II — Actes des SS. Congrégations

Quatre documents seulement sont reproduits dans cette deuxième partie : un émanant de la S. C. du Concile et trois de la S. C. des Religieux.

1° S. C. DU CONCILE

Il s'agit d'une « Réponse » donnée le 15 mars 1927, au sujet des ecclésiastiques exerçant une action politique non conforme aux intentions du Saint-Siège. (La *D. C.* en a donné la traduction d'après le texte latin des *Acta apostolicae Sedis* dans son t. 18., col. 644.)

2° S. C. DES RELIGIEUX

Le clergé et la politique

Lettre de S. Em. le card. Laurenti aux religieux d'Italie (10 février 1924).

Votre Paternité révérendissime n'ignore pas combien le Saint-Siège — surtout en ces dernières années où les catholiques ont pris part en Italie à la vie politique nationale — a toujours rappelé au clergé tant séculier que régulier de se tenir tout à fait à l'écart des luttes de parti et au-dessus de toute compétition purement politique. Et s'il est bien vrai que tout prêtre — qu'il ait ou non charge d'âmes — a le droit d'avoir, en tant que citoyen, ses propres opinions et préférences politiques, pourvu toutefois qu'elles soient en conformité avec la conscience droite et avec les intérêts religieux ; mais il est de même indiscutable que, par suite du caractère sacré dont il est investi et du ministère sacré dont il est chargé, le prêtre doit s'interdire toute attitude qui pourrait éloigner les âmes de l'amour et du respect dus à la religion et mêler sa personne au jeu des passions et des intérêts purement temporels. Bien des fois le Saint-Siège — spécialement les Souverains Pontifes Léon XIII dans sa lettre aux évêques de Bohême et Benoît XV dans ses lettres aux évêques de Belgique et de Pologne — a exprimé sa pensée à ce sujet, en faisant abstraction du Code de Droit canonique et de la déclaration authentique du canon 139, donnée par ordre du Pontife régnant dès les débuts de son Pontificat. A ces instructions — il est juste et consolant de le noter, — le clergé séculier et régulier, dans sa généralité, s'est constamment conformé.

[...] Pour ce motif je viens attirer l'attention de Votre Seigneurie — comme l'a déjà fait, à plusieurs reprises, la Secrétairerie d'Etat pour le clergé séculier et Nosseigneurs les évêques — sur la volonté expresse de Sa Sainteté : que tous ceux qui représentent d'une façon ou dans une mesure quelconque les intérêts de la religion s'en tiennent aux règles de la plus stricte prudence, en évitant jusqu'à l'apparence même de donner à penser qu'ils favorisent un parti politique, quel que soit son nom, et en subordonnant, le cas échéant, leurs vues personnelles elles-mêmes aux devoirs élevés et aux exigences délicates de leur sublime ministère.

Cette Sacrée Congrégation compte sur le zèle et la sage prudence de Votre Seigneurie révérendissime pour qu'elle veuille bien inculquer, avec la plus grande sollicitude, l'observance de ces directives à tous ceux qui dépendent d'elle, en leur rappelant les paroles de saint Paul : *Obsecro vos ut digne ambuletis vocatione qua vocati estis, cum omni humilitate et mansuetudine, cum patientia, supportantes invicem in caritate, solliciti servare unitatem spiritus in vinculo pacis* » (*Ad Ephesios*, IV), et ces autres : « *In omnibus te ipsum praebe exemplum bonorum operum, in doctrina, in integritate, in gravitate, verbum sanum, irreprehensibile : ut is qui ex adverso est, vereatur, nihil habens malum dicere de nobis.* » (*Ad Titum*, II.)

C. cardinal LAURENTI,
préfet de la S. C. des Religieux.

Congrégations enseignantes et Action catholique

Lettre à la présidente de la Jeunesse féminine catholique italienne (1er mars 1924).

Le Souverain Pontife Pie XI, glorieusement régnant, a, dans les actes les plus solennels de son Pontificat, exalté l'importance de l'Action catholique pour la régénération chrétienne de la société, et, en ce qui concerne particulièrement l'Italie, il a prescrit lui-même et voulu une organisation spéciale, solide et harmonique qui correspondît mieux aux besoins et assurât l'obtention de sa fin si élevée. Une partie de ce vivant organisme est constituée par la Jeunesse féminine catholique italienne, qui a déjà réveillé et groupé autour d'elle tant d'énergies spirituelles et dont on voit grandir le consolant développement.

Sa Sainteté connaît également quelle efficace et féconde action d'apostolat vous exercez, comme le font d'ailleurs en Italie les religieuses si méritantes de tant d'Instituts qui dans les collèges, dans les écoles, dans les asiles, forment à la piété et façonnent la conscience chrétienne d'innombrables jeunes filles.

Il semble donc nécessaire d'harmoniser parfaitement entre elles ces multiples forces, grâce à une entente réciproque et à une collaboration efficace qui renforce encore leur dessein de se consacrer au salut de notre chère jeunesse.

Les Sœurs continueront, conformément à leur sublime mission, à s'occuper principalement de la formation à la vie chrétienne de l'âme des enfants qui leur seront confiées ; leur action, cependant, sera complétée de la manière qui convient par l'organisation de l'*Action catholique*, afin de donner plus de vigueur à ces jeunes âmes dans la résistance contre les forces dissolvantes de l'ambiance extérieure et de mieux les former à l'apostolat dans le monde.

Cette collaboration harmonieuse est vraiment souhaitée par Sa Sainteté, et, le cas échéant, elle pourra être déterminée dans ses détails par l'autorité compétente suivant le principe général indiqué.

En attendant, je trouve opportun, Madame la Présidente, que vous adressiez la circulaire dont vous avez bien voulu me donner une copie aux Révérendes Supérieures religieuses des Institutions d'éducation en Italie, pour recueillir auprès d'elles les observations qu'elles croiront devoir faire, et faciliter ainsi, dans l'esprit de la plus parfaite concorde, une entente réciproque touchant la collaboration.

Cette entente sera, je l'espère, d'autant plus facile que je connais bien l'esprit surnaturel qui anime aussi la *Jeunesse féminine catholique italienne* : les 2 500 vocations religieuses environ que l'on compte dans ses rangs en une seule année prouvent quelle communion de saints idéaux unit la florissante « organisation » avec les sociétés religieuses auxquelles elle s'adresse.

C. cardinal LAURENTI.

Lettre à l'assemblée générale de l'Union féminine catholique italienn (21 janvier 1927).

La Sacrée Congrégation des Religieux, conformément aux directives données par le Saint-Père, a déjà eu l'occasion d'exprimer dans la lettre du 1er mars 1924, adressée à la présidente de la Jeunesse féminine catholique italienne, combien nécessaire est la coordination du magnifique apostolat d'éducation exercé par les Congrégations religieuses de Sœurs, dans l'activité multipliée, ordonnée et prescrite par le Saint-Père à l'*Action catholique*.

Or, on sait avec quelle insistance renouvelée le Saint-Père a continuellement manifesté à ce sujet son sentiment, même par des actes d'une exceptionnelle solennité et importance, concernant la tâche qu'il assigne à l'*Action catholique*, déclarant qu'elle lui est aussi chère que la pupille des yeux, car elle fait partie de la vie chrétienne et constitue l'élément essentiel de l'éducation catholique.

C'est pourquoi, afin que l'œuvre d'éducation accomplie par les religieuses des divers Instituts avec tant de zèle et tant de fruit dans leurs écoles ou établissements soit plus facilement et mieux en harmonie avec le programme tracé par le Saint-Père pour l'*Action catholique*, il est nécessaire que les supérieures des Institutions religieuses d'éducation aient connaissance de ce programme et de son fonctionnement pratique d'une façon plus exacte et plus complète que cela n'arrive ordinairement. A cette fin, Sa Sainteté, dans l'audience accordée au soussigné cardinal préfet de la Sacrée Congrégation des Religieux, le 11 de ce mois, a cru opportun que ladite Sacrée Congrégation adressât à Votre Seigneurie Illustrissime et Révérendissime, en sa qualité d'assistante générale de l'Union féminine catholique italienne, la présente lettre, en lui demandant de la communiquer aux supérieures générales, provinciales et locales des intitutions religieuses féminines d'éducation, afin qu'elles veuillent bien permettre aux assistants généraux ou aux autres assistants de ladite Union, choisis d'un commun accord, de fournir aux religieuses, de la manière qu'on croira la plus opportune, les renseignements techniques sur l'organisation propre à mieux en montrer le fonctionnement, en vue d'obtenir plus facilement la collaboration désirée.

Je suis certain que Votre Seigneurie trouvera les meilleures dispositions auprès desdites supérieures, toujours si promptes à aller au-devant des désirs du Saint-Père.

Avec mes hommages, je reste votre tout dévoué.

C. cardinal LAURENTI,

préfet de la Sacrée Congrégation des Religieux.

III — Actes de la Secrétairerie d'Etat

Trois sortes de documents sont recueillis sous ce titre : des lettres du secrétaire d'Etat, au nombre de 107 ; puis 17 télégrammes adressés à diverses organisations catholiques, enfin 2 communiqués concernant l'Union centrale et le nouveau président de l'Action catholique italienne.

Des lettres écrites par S. Em. le card. Gasparri, la *D. C.* a reproduit les suivantes :

1. — Lettre aux Ordinaires d'Italie sur la revision des statuts de l'Action catholique italienne (2. 10. 22) : t. 23, col. 342 (note).

2. — Lettre aux ordinaires d'Italie sur le clergé et la politique (2. 10. 22) : t. 8, col. 707-708.

3. — Lettre aux Ordinaires d'Italie sur le clergé et la politique (25. 4. 23) : t. 9, col. 1411.

4. — A M. Eugène Duthoit sur la Semaine sociale de Grenoble (6. 6. 23) : t. 10, col. 275-276.

5. — A M. E. Duthoit sur la Semaine sociale de Lyon (16. 7. 25) : t. 14, col. 412-413.

6. — A. M. E. Duthoit sur la Semaine sociale du Havre (29. 6. 26) : t. 16, col. 220-221.

7. — A M. E. Duthoit sur la Semaine sociale de Nancy (11. 7. 27) : t. 18, col. 348-352.

8. — A. M. E. Duthoit sur la Semaine sociale de Paris (7. 7. 28) : t. 20, col. 227-228.

On trouvera ci-après la traduction de six autres lettres du cardinal secrétaire d'Etat.

LETTRES DE S. EM. LE CARDINAL GASPARRI

Les organisations diocésaines et l'Action catholique

Lettre à S. Em. le cardinal Ascalesi, archevêque de Naples (26 juin 1925).

Le rapport sur le premier congrès diocésain des « Hommes catholiques », qui s'est tenu le 21 de ce mois sous les auspices de Votre Eminence, a causé une grande satisfaction au Saint-Père.

On a pu, en effet, y constater les heureux progrès que continue de faire la Fédération des hommes catholiques, si chère au cœur paternel de l'Auguste Pontife, à cause des fruits qu'elle produit actuellement et des espérances qu'elle fait naître pour l'avenir.

L'intervention de personnes éminentes par la science et la vertu, qui travaillent avec tant d'ardeur à rendre toujours plus florissante la vie de leur Fédération, les sujets traités et spécialement l'ordre du jour approuvé à la fin de cette laborieuse journée ont donné une singulière importance à cette belle manifestation.

De plus, le vaste programme qui a été proposé à la grande organisation en est sorti encore plus précis, traduit et appliqué aux détails de la vie quotidienne, avec l'indication exacte de ce que doit être l'activité que chaque membre doit déployer, soit à la maison dans le sanctuaire de la famille dont il est le chef, soit autour de son propre pasteur au sein de la famille spirituelle plus nombreuse qu'est la paroisse, soit enfin dans le vaste champ de la société, en répandant partout, par la parole, par l'exemple, par l'action, une connaissance plus profonde du Christ. De cette façon, les hommes catholiques, avec leurs unions paroissiales et leurs Fédérations diocésaines, concourent au moyen d'un incessant apostolat à guérir les maux si grands de la société moderne, par le retour au Christ et à sa divine loi d'amour.

Qu'on s'efforce de réaliser cette sainte tâche avec enthousiasme et pureté d'intention, nous le voyons par le mutuel et paternel soutien que se prêtent les sociétés catholiques et les œuvres religieuses, ainsi qu'il résulte du congrès lui-même, et dont nous avons plus haut fait l'éloge. En effet, sans que la liberté réciproque de l'initiative et des mouvements ait eu aucunement à souffrir, la Fédération diocésaine des hommes catholiques et la bien méritante Œuvre de retraites ouvrières se sont unies par un lien plus étroit pour s'aider à tour de rôle à former des

hommes éminemment chrétiens et à les diriger vers l'apostolat social.

Le Saint-Père, qui a appris avec une joie particulière l'accord cordial intervenu, sera très heureux de le voir se réaliser partout, afin que la collaboration de ces forces donne plus de vigueur à l'Action catholique et à toute la vie chrétienne de notre peuple.

Comme gage de sa paternelle bienveillance et pour que la semence jetée durant l'assemblée solennelle citée plus haut donne des fruits abondants, le Saint-Père accorde de tout cœur à Votre Eminence, aux associations catholiques et à leurs dirigeants, la Bénédiction apostolique.

Quant à moi, je profite de cette circonstance, je vous baise très humblement la main, et me dis de Votre Eminence le serviteur très dévoué (1).

P. cardinal GASPARRI.

La question ouvrière et l'Action catholique

Lettre à Mgr Otto Müller, président de la Ligue internationale des Associations ouvrières catholiques (10 septembre 1926).

MONSEIGNEUR,

Par votre lettre en date du 1er août dernier, le Saint-Père a appris que du 17 au 18 septembre [1926] les représentations des associations catholiques ouvrières de Belgique, d'Allemagne, de France, de Hollande, d'Autriche et de Suisse, se réuniront en congrès à Anvers, en vue d'étudier les moyens propres à regrouper dans des sociétés ouvrières bien dirigées une grande et forte armée de travailleurs catholiques qui, animés de l'esprit d'apostolat chrétien et montrant un attachement inébranlable à l'Eglise catholique, travailleront à christianiser la vie sociale.

C'est très justement, Monseigneur, que vous faites remarquer que la Conférence devra avec une attention spéciale s'occuper du problème qui aujourd'hui plus que jamais agite les ouvriers, concernant les rapports entre le capital et le travail.

Ce problème, le Comité l'a fort bien reconnu, ne peut être justement résolu qu'à la lumière des principes professés par l'Eglise catholique sur les droits et les devoirs de la propriété, sur son acquisition et sur son emploi. C'est pourquoi les délibérations du Congrès sur la conception chrétienne de la propriété devront diriger les rapports concrets entre le capital et le travail et être appliqués avec le plus grand soin et la plus grande fidélité.

Il n'échappe à personne combien louables sont ces intentions et ces résolutions, particulièrement de nos jours, où se dessine, même parmi quelques catholiques, une tendance dangereuse qui, sous prétexte de favoriser les droits des ouvriers — chose assurément très juste, — ne semble pas tenir tout autant compte de leurs devoirs.

Non moins néfaste est l'influence de l'amoralisme économique, pour qui la solution des problèmes modernes se trouve dans la mise en œuvre des moyens matériels, oubliant totalement, ou presque, le facteur moral, qui occupe une si grande place dans la question sociale. Les catholiques qui suivraient ces courants montreraient qu'ils ont malheureusement oublié l'avertissement de l'encyclique *Rerum Novarum*, où il est dit que « les associations ouvrières changent de nature » si elles perdent de vue leur but principal, qui est le perfectionnement religieux et moral de ses membres.

Le Saint-Père a toujours manifesté son paternel amour pour la classe ouvrière, comme par exemple dans l'allocution consistoriale du 18 décembre 1924 (dans laquelle il exhortait tous ceux qui aiment la prospérité publique et la paix et luttent en faveur de la sainteté de la famille et de la dignité humaine, à se préoccuper de l'élévation des conditions des ouvriers et des humbles en général), ainsi que dans les discours qu'il a adressés récemment aux ouvriers. Il ne peut donc qu'encourager toute initiative tendant à l'élévation morale et matérielle des ouvriers. Et c'est de grand cœur qu'il souhaite que les travaux de la conférence, maintenant très proche, s'inspirant fidèlement des enseignements de l'Eglise et des Pontifes romains, voient les plus heureux résultats, de manière que les classes ouvrières soient persuadées que c'est seulement dans la doctrine catholique qu'elles trouveront la pleine et irréprochable défense de tous leurs intérêts.

Dans l'espoir que cette activité sage et disciplinée donnera, avec l'aide du Seigneur, les fruits désirés pour l'élévation de la classe ouvrière et pour la pacifique collaboration des classes sociales, le Saint-Père vous envoie de tout cœur, Monseigneur, ainsi qu'aux délégués des diverses sociétés ouvrières catholiques, à tous leurs membres et à tous ceux dont l'activité s'exerce pour prêter assistance religieuse et civile en leur faveur, la Bénédiction apostolique.

Je profite bien volontiers de la circonstance pour vous confirmer, Monseigneur, l'expression de mes sentiments les plus distingués et les plus dévoués (1).

(*A suivre.*)

BIBLIOGRAPHIE

Le Christ-Roi, par Mgr PICARD. — Un volume 16 × 12 cm. de 193 pages. Prix : 12 francs. Editions « Rex ». Louvain ; et Giraudon, Paris. 1929.

Bien des catholiques considèrent encore le dogme de la Royauté du Christ comme un dogme à côté des autres. Cela prouve qu'ils ne sont pas encore dans la ligne tracée par l'encyclique *Quas Primas*.

Voici un livre qui montre, au contraire, dans la Royauté du Christ une conséquence ou un aspect, l'aspect le plus éclatant des principaux dogmes de notre sainte religion. Les chapitres pourraient en être intitulés : l'incarnation et la Royauté du Christ ; la rédemption et la Royauté du Christ ; la médiation de Notre-Seigneur et la Royauté du Christ ; la Passion, la Messe, la Communion et la Royauté du Christ ; la médiation universelle de Marie et la Royauté du Christ ; l'Eglise, Royaume du Christ ; l'apostolat et l'Action catholique, services du Christ-Roi ; le Sacrement de Pénitence ou le droit de grâce au Royaume du Christ ; la Résurrection ou le triomphe du Christ-Roi.

Ainsi présentée, la doctrine de la Royauté du Christ donne des vérités religieuses une intelligence plus réelle et plus pénétrante.

Rien d'exaltant comme cette conception et cette contemplation de la pensée et de la volonté du Christ rythmant la vie profonde et les destinées du genre humain.

Entre cette doctrine magnifique et la présentation qui en est faite dans le livre que nous recommandons, il y a l'harmonie de la flamme et de l'enthousiasme. Avant d'être écrites, ces pages ont passé dans le feu de l'action oratoire.

Excellent ouvrage rempli de doctrine.

---

(1) *Pio XI e l'Azione cattolica*, pp. 359-60.

(1) *Pio XI e l'Azione cattolica*, pp. 376-7.

Imprimerie « Maison de la Bonne Presse » (Ste Anne), 5, rue Bayard Paris-8e. — *Le gérant :* A. FAIGLE.